

LE RÉSEAU
DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS BIO
DES PAYS DE LA LOIRE



**BILAN
D'ACTIVITÉS**

2023



CAB

Les agriculteurs **BIO**
des Pays de la Loire

SOMMAIRE

LA CAB PAYS DE LA LOIRE

Qui sommes-nous ?	p. 4
Chiffres clés 2023	p. 5

AXE 1 | DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION

Action 1 Observatoire de la production	p. 7
Action 2 Accompagnement de la conversion et de l'installation/transmission	p. 11
Action 3 Projets avec l'enseignement agricole	p. 18
Action 4 Agriculture de groupe	p. 19
Action 5 Veille réglementaire sur le cahier des charges bio	p. 20

AXE 2 | ENVIRONNEMENT

Action 1 Bio et climat	p. 23
Action 2 Bio et eau	p. 24

AXE 3 | SÉCURISATION TECHNIQUE

Action 1 Accompagnement technique en maraîchage biologique	p. 26
Action 2 Accompagnement technique en viticulture	p. 30
Action 3 Accompagnement technique en œnologie	p. 38

AXE 4 | STRUCTURATION DES FILIÈRES

Action 1 Grandes cultures	p. 40
Action 2 Viticulture	p. 42
Action 3 Petits fruits	p. 44
Action 4 Plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)	p. 45
Action 5 Lait	p. 47
Action 6 Viande bovine	p. 51
Action 7 Porc	p. 53
Action 8 Volaille	p. 54

SOMMAIRE

Action 9 | Caprin p. 57

Action 10 | Lapin p. 58

Action 11 | Apiculture p. 59

AXE 5 | COMMUNICATION

Action 1 | Publications techniques p. 61

Action 2 | Portes ouvertes « Bio pratiquent » p. 63

AXE 6 | TERRITOIRE ET COLLECTIVITÉS

La mission régionale territoire p. 65

VIE ASSOCIATIVE

L'équipe salariée et les stagiaires p. 68

Le conseil d'administration p. 70

Référent-e-s professionnel-le-s CAB en 2023 p. 71



QUI SOMMES-NOUS ?



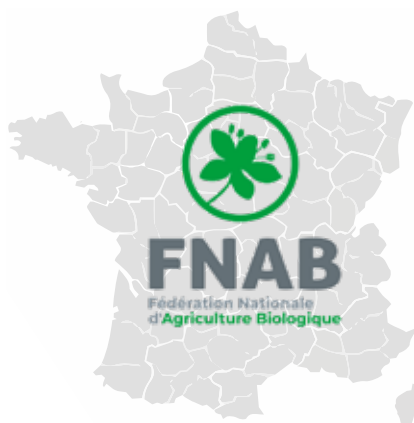
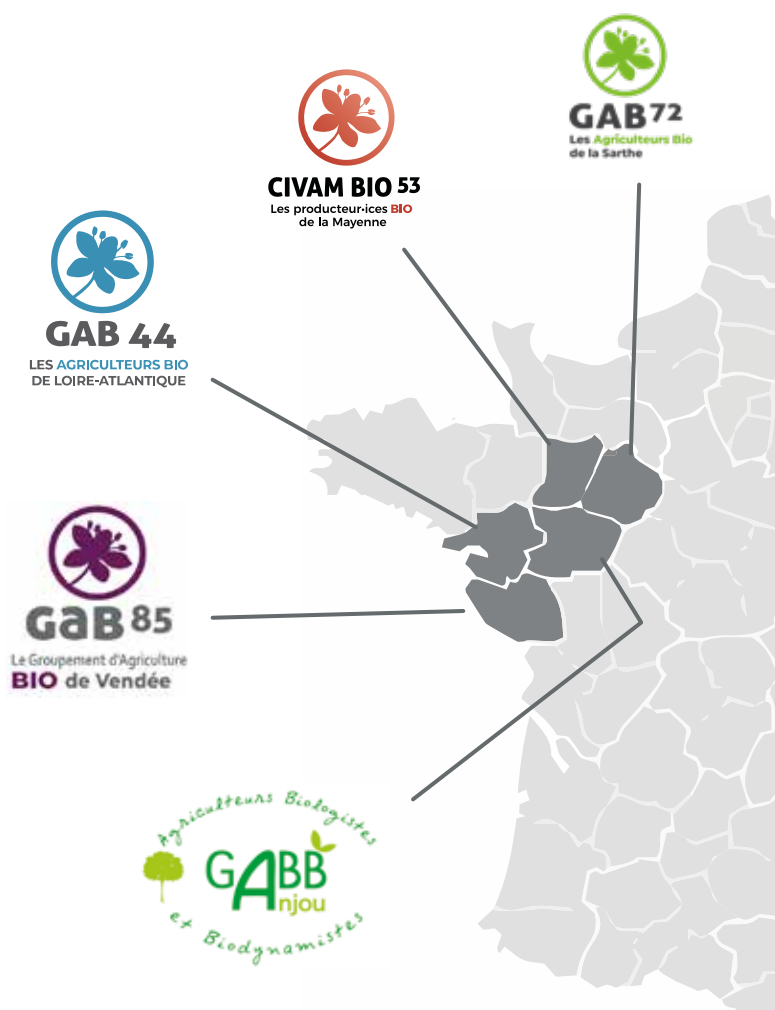
La Coordination agrobiologique des Pays de la Loire (CAB) accompagne depuis 1991 le développement de l'agriculture biologique. Nous sommes une association régionale de producteurs bio, nos missions sont :

- Représenter la bio dans les institutions politiques et administratives
- Diffuser les techniques et savoir-faire bio
- Impliquer les producteurs bio dans les filières
- Soutenir les producteurs bio

La CAB fédère 5 groupements départementaux de producteurs

La CAB est pilotée par un conseil d'administration, composé de 20 producteur.trice.s bio, issu.e.s des groupements départementaux. La CAB n'a pas de président mais un comité exécutif (CE) de 5 personnes (1 par département) : seule la mission de trésorier est identifiée. Des commissions professionnelles et des comités techniques alimentent le travail du conseil d'administration.

Le travail de la CAB est réalisé par une équipe de 10 salarié.e.s réparti.e.s dans des missions techniques, de développement, de filière et de coordination administrative.



La CAB est adhérente de la Fédération nationale d'agriculture biologique

CHIFFRES CLÉS 2023



266 NOUVELLES FERMES EN BIO
(317 EN 2022)



4 378 FERMES BIO EN PAYS DE LA LOIRE
(4 277 EN 2022)



270 000 HECTARES BIO ET CONVERSION



13 % DE LA SURFACE AGRICOLE DE LA RÉGION



37 % DES INSTALLATIONS AIDÉES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE



4 RECUEILS TECHNIQUES EN 2023



1 REVUE TECHNIQUE EN VITICULTURE



1 TOPO SUR LA BIO



21 BIO PRATIQUENT AVEC 500 VISITEURS



300 FERMES ACCOMPAGNÉES VITICULTURE, MARAÎCHAGE, PPAM, PETITS FRUITS



6 EXPÉRIMENTATIONS MARAÎCHAGE, VITICULTURE, ŒNOLOGIE, PETITS FRUITS, LAPINS, APICULTURE



10 SALARIÉ·E·S CAB



1 000 000 € DE BUDGET



20 ADMINISTRATEURS

FNAB : NOS GAINS SYNDICAUX

2023
NOS COMBATS

PROTÉGER LES AGRICULTEUR·ICES BIO ET LEUR LABEL

La FNAB obtient l'**interdiction** des **engrais perlés**

2023
NOS VICTOIRES

Soutenir LA FILIÈRE PORC

Obtention d'un **plan d'urgence** dédié au **porc bio** accessible aussi aux indépendants

2023
NOS COMBATS

Crise de la BIO

Demande d'activation des **outils** de **régulation** de marché pour résoudre la crise

2023
NOS COMBATS

PROTÉGER LES AGRICULTEUR·ICES BIO ET LEUR LABEL

La FNAB continue de défendre le **plein air** sur les enjeux de biosécurité

2023
NOS VICTOIRES

AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEUR·ICES

Obtention d'une enveloppe pour les **producteurs en difficulté** dans le cadre d'un **plan d'urgence**

104 millions d'euros

2023
NOS COMBATS

Défendre LA PLACE DE LA BIO

Défense de la bio pour assurer le **renouvellement des générations** dans le cadre du **PLQA*** via 3 axes :

- Enseignement agricole
- Accès au foncier
- Visibilité des enjeux climatiques pour les futures installés·es

*Projet de Loi d'Orientation Agricole

2023
NOS COMBATS

RÈGLEMENTATION

Négociation* pour l'**interdiction** des **OGM / NGT** en agriculture biologique

La FNAB, aux côtés du Collectif Zéro OGM, lance l'appel de **Paris**, qui exige l'interdiction, la traçabilité et l'interdiction de tous les OGM, ainsi que l'interdiction de ces nouvelles technologies en agriculture biologique.

Les législateurs européens prendront des décisions majeures pour se tenir en janvier 2024, avant les élections européennes du 9 juin 2024.

2023
NOS VICTOIRES

PROMOTION DE LA BIO

Obtention de fonds pour la **communication** pour relancer la consommation

PALETTE BIO FÉDÉRALE

18.5 millions d'euros

2023
NOS COMBATS

RÈGLEMENTATION

Défense de la prise en compte des atouts de la bio pour une **SNANC* ambitieuse**

*Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat

2023
NOS VICTOIRES

AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEUR·ICES

Condamnation* de l'Etat à **rembourser** les **aides** indument retenues

Un jugement peut annuler l'effet d'un appel d'offre de bio et le remboursement des aides. La FNAB demande au ministre de rendre à leurs producteurs bio, les aides qu'ils ont reçues et de leur verser des indemnités forfaitaires.

2023
NOS COMBATS

Défendre LA PLACE DE LA BIO

Défense du développement de la bio pour assurer la **réduction** des émissions de **gaz à effet de serre** de l'agriculture française dans le cadre de la **Stratégie Nationale Bas Carbone**

2023
NOS COMBATS

PROTÉGER LES AGRICULTEUR·ICES BIO ET LEUR LABEL

Grippe aviaire : La FNAB mobilise les parlementaires pour protéger l'**élevage** en **plein air**.

2023
NOS COMBATS

AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEUR·ICES

Accord de principe du ministre pour la mise en place d'un **fond d'indemnisation** pour les **contaminations** aux pesticides comme le **prosulfoarbe**

*Cet accord n'est définitif qu'après l'adoption d'un calendrier précis. La FNAB et FORBIO demandent également qu'un fond financé par les ventes de phytos soit mis en place dès 2024 pour indemniser les producteurs bio contaminés.

ACTION 1 | OBSERVATOIRE DE LA PRODUCTION

Action réalisée par Patrick LEMARIÉ

La CAB est membre de l'observatoire régional de l'agriculture biologique (ORAB) avec la Chambre d'agriculture, Interbio et la DRAAF. L'ORAB est conventionné avec l'Agence bio nationale pour bénéficier des données issues des notifications des opérateurs et des organismes certificateurs.

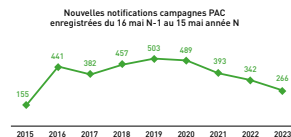
L'Agence bio a pu améliorer en profondeur depuis 5 ans la qualité et le traitement de ces données. Il est aujourd'hui possible d'en bénéficier dans des délais opérationnels pour analyser l'évolution de la situation quasiment par semestre.

La CAB a ainsi pu éditer avec la Chambre d'agriculture un bilan des notifications du 16 mai 2022 au 15 mai 2023.

PdL **OBSERVATOIRE des notifications en agriculture biologique**
CAMPAGNE PAC 15 MAI 2023

Cette synthèse analyse les engagements de nouveaux producteurs en bio du 16 mai 2022 au 15 mai 2023. Nous constatons une évolution des notifications, avec une prépondérance des installations et une réduction importante des conversions. Sur les arrêts de notification, les dé-certifications ont certes augmenté, mais demeurent faibles en 2023 et concernent majoritairement des fermes converties il y a moins de 5 ans.

■ BAISSÉ DES NOUVELLES NOTIFICATIONS EN 2023, avec un solde qui reste positif

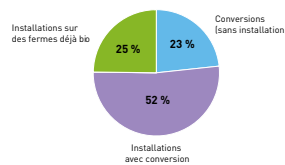


Au 15 mai 2023 :

- **4 325 fermes** en bio sur la région,
 - **266 nouvelles notifications** cumulées (depuis le 16 mai 2022).
- Le nombre de nouvelles notifications a diminué depuis 3 ans. Il a été divisé par 2 entre 2019 et 2023. Il reste cependant supérieur aux arrêts de notifications (190 sur la même période - voir partie suivante) avec un solde positif de **+76 fermes sur une année**.

■ UN DÉVELOPPEMENT DE LA BIO qui s'appuie dorénavant sur les INSTALLATIONS

Parcours des nouvelles fermes notifiées au 15 mai 2023



3/4 des nouvelles notifications sont liées à des installations.

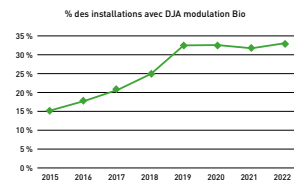
Les conversions de fermes conventionnelles (sans installation) ne représentent plus que **23 %** des nouvelles notifications.

NOUVELLES FERMES notifiées au 15-05-2023

Conversions (sans installation)	62
Installations avec conversion	138
Installations sur des fermes déjà en bio	65
Non connus	1
TOTAL	266

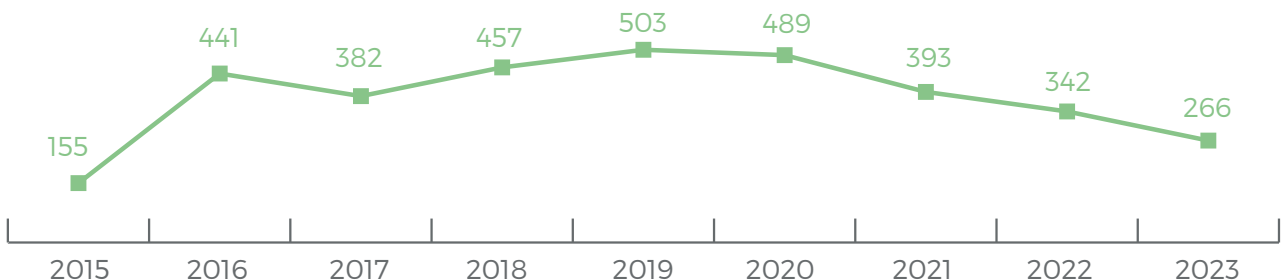
■ LES INSTALLATIONS

25 % concernent des reprises de fermes bio, et 52 % une reprise de terres conventionnelles suivie d'une conversion. Cette évolution est à relier à celle des installations aidées bio qui représentent 1/3 des installations aidées depuis 2019.



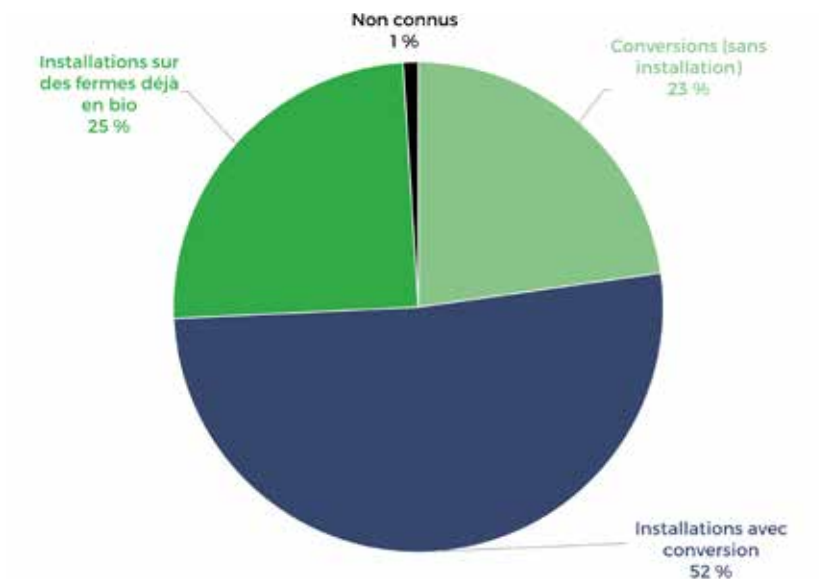
Il en ressort au 15 mai 2023

- Une baisse des nouvelles notifications (266), mais un solde qui demeure positif par rapport aux arrêts de notifications (+76).



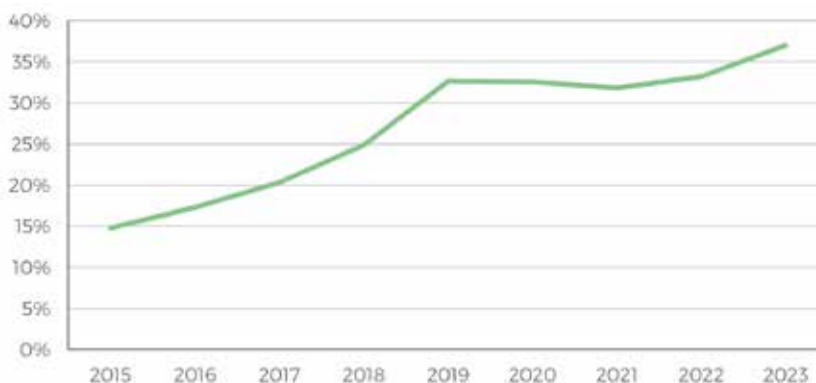
- Un développement de la bio qui s'appuie dorénavant sur **les installations**.

PARCOURS DES NOUVELLES FERMES NOTIFIÉES AU 15 MAI 2023



- Les installations en bio représentent plus d'un tiers des installations aidées (DJA) depuis 2019, jusqu'à 37 % en 2023.

% DES INSTALLATIONS AVEC DJA MODULATION BIO



- 184 nouvelles fermes notifiées avec une production principale en végétal au 15 mai 2023.

NOUVELLES FERMES NOTIFIÉES EN VÉGÉTAL AU 15 MAI 2023	NOMBRE	DONT REPRISES FERMES BIO	INSTALLATIONS AVEC CONVERSION	CONVERSIONS SANS INSTALLATION
Légumes	68	14	49	5
Viticulture	35	6	21	8
Grandes cultures	29	12	12	5
PPAM	27	5	18	4
Plants, semences	10	1	9	
Fruits	12	1	7	4
Champignons	3			3
TOTAL	184	39	116	29

- 64 nouvelles fermes notifiées avec une production principale en élevage au 15 mai 2023.

NOUVELLES FERMES NOTIFIÉES EN ÉLEVAGE AU 15 MAI 2023	NOMBRE	DONT REPRISES FERMES BIO	INSTALLATIONS AVEC CONVERSION	CONVERSIONS SANS INSTALLATION
Bovins viande	24	3	7	14
Bovins lait	13	5	1	7
Ovins	10	5	3	2
Caprins	2		1	1
Porcs	2	2		
Poules pondeuses	5	3	2	
Volailles de chair	3	3		
Apiculture	3	1	1	1
Équins, lamas	2		2	
TOTAL	64	22	17	25

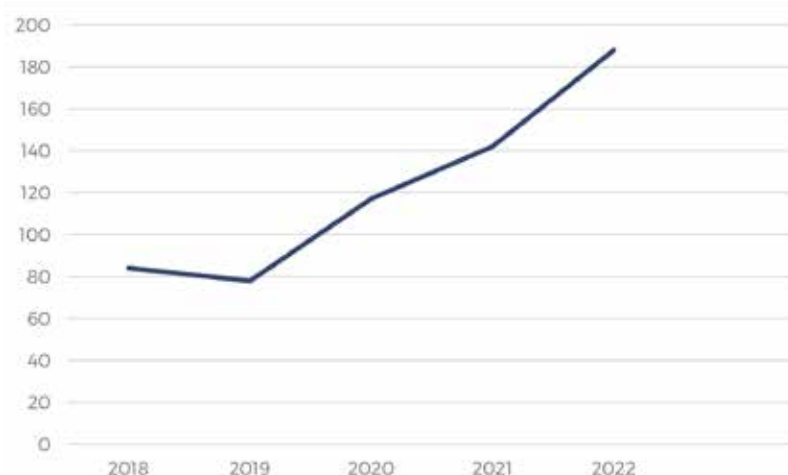
- Les projets en bovins lait ont été particulièrement réduits par rapport aux années antérieures.

HISTORIQUE DES NOUVELLES FERMES LAITIÈRES

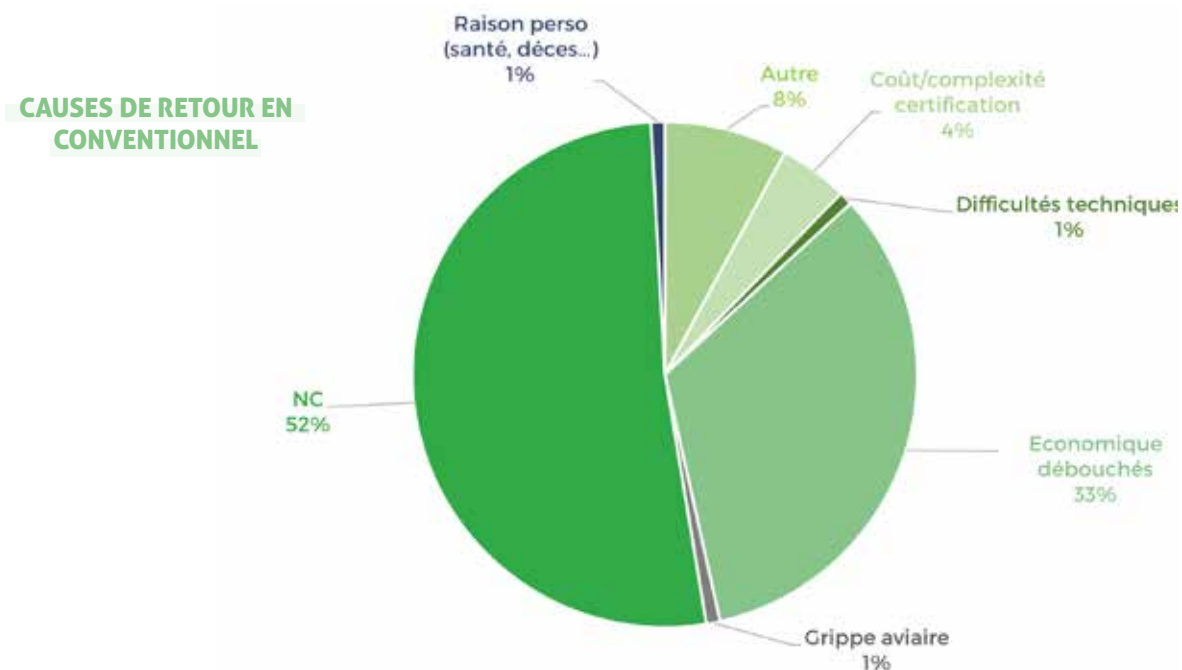


- Une augmentation des arrêts de notification : 240 fermes, soit 6 % des fermes bio de la région, mais le retour en conventionnel ne concerne sur cette période que 114 fermes, soit 2,5 % des fermes bio de la région.

HISTORIQUE DES ARRÊTS DE NOTIFICATIONS

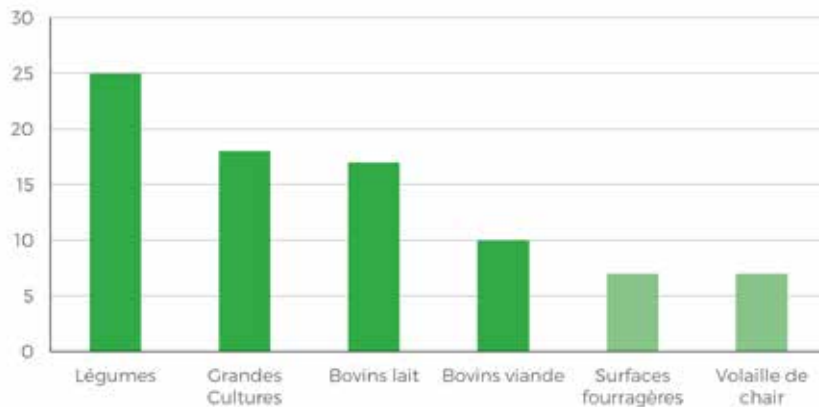


- Les principales raisons évoquées pour ces arrêts portent sur des aspects économiques : manque de débouchés en bio, manque de rentabilité, prix de vente jugés insuffisants. 55 % des fermes qui se sont décertifiées étaient engagées en bio depuis moins de 5 ans.



- Les légumes et les grandes cultures sont surreprésentés dans les retours en conventionnel.

PRODUCTION PRINCIPALE RETOUR EN CONVENTIONNEL (114 fermes)

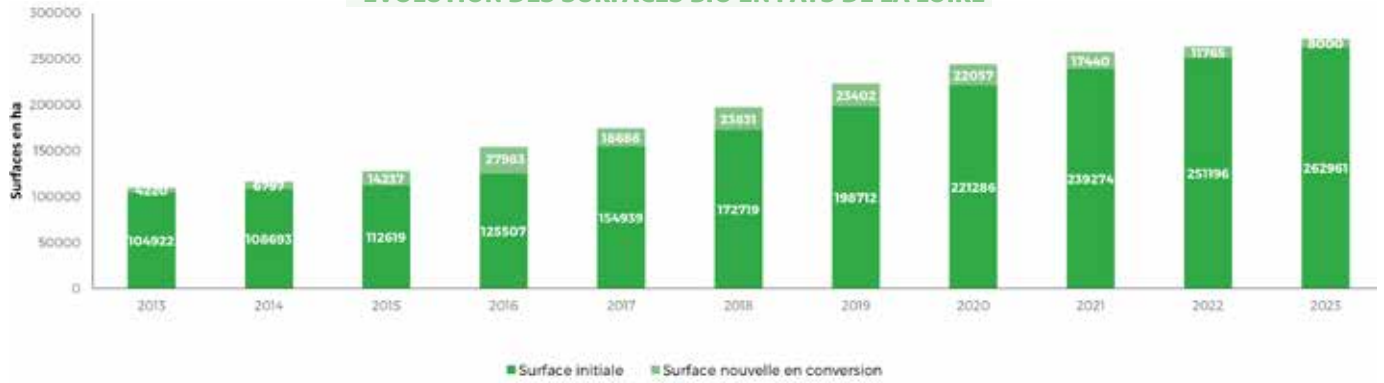


- Le nombre de fermes et les surfaces en bio ont été globalement encore peu impactés en 2023 par les difficultés de filières rencontrées depuis 2020. On assiste à une quasi-stagnation du nombre de fermes et des surfaces en bio. Les données de l'année civile 2023 ne seront validées qu'en juin 2023, mais on peut cependant estimer pour la région Pays de la Loire :

**DONNÉES PAYS DE LA LOIRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023
PREMIÈRES ESTIMATIONS**

**266 nouvelles fermes en bio (317 en 2022)
4 378 fermes bio en Pays de la Loire (4 277 en 2022)
270 000 hectares bio et conversion
13 % de la surface agricole de la région**

ÉVOLUTION DES SURFACES BIO EN PAYS DE LA LOIRE



Sources : Agence bio et ORAB

CHIFFRES CLÉS CAMPAGNE PAC 2023 (ESTIMATION BASE NOTIFICATIONS)



**5 000 À 8 000
HECTARES EN
CONVERSION BIO**



**231 NOUVELLES FERMES
NOTIFIÉES EN 2023
(317 en 2022)**



**4 378 FERMES BIO
(4 277 EN 2022)**

ACTION 2 | ACCOMPAGNEMENT DE LA CONVERSION ET DE L'INSTALLATION/TRANSMISSION

Action réalisée par Patrick LEMARIÉ

L'année 2023 a marqué le démarrage de la nouvelle programmation PAC 2023-2027. À ce titre, un important travail de communication a été nécessaire auprès des producteurs sur les nouvelles aides et leurs modalités, y compris dans les accompagnements proposés par notre réseau : dans le parcours installation et dans le soutien auprès des producteurs en difficulté. L'année a également été marquée par la mise en œuvre d'aides d'urgence nationales face aux difficultés rencontrées dans les différentes filières bio.

DISPOSITIFS D'AIDE D'URGENCE

Ces dispositifs ont été proposés par le ministère de l'Agriculture à la suite de demandes fortes de la FNAB et d'autres organisations professionnelles. Mais les critères proposés, basés sur la perte d'EBE et de trésorerie, n'ont pas correspondu à l'ensemble des fermes bio en difficulté. L'absence de plafonds dans le premier plan de relance a même provoqué l'attribution de montants indécentes à

certaines structures, sans aucune obligation que celles-ci restent ensuite en bio. Notre réseau continue à demander l'attribution d'une nouvelle aide d'urgence qui puisse aider véritablement toutes les fermes en difficulté. Nous souhaitons également, à terme, la mise en place de dispositifs de gestion de crise adaptés aux filières bio, car les difficultés liées aux équilibres offre/demande surgiront à nouveau, ce qui est normal dans toute filière en développement. Les dispositifs européens d'organisation commune des marchés (OCM) pourraient être utilisés à l'avenir.

1^{er} plan de relance (printemps 2023) :
1 075 millions d'euros d'enveloppe pour les Pays de la Loire, 797 dossiers déposés, 56 dossiers financés (170 000 € d'aides).

2^e plan de relance (été 2023) :
6,5 millions d'euros d'aides pour les Pays de la Loire, 331 dossiers financés.

ACCOMPAGNEMENT SUR LA NOUVELLE PAC

La CAB a rédigé pour l'ensemble du réseau FNAB un kit de 10 fiches d'information sur les nouveaux dispositifs :

- **Fiche 1 : propos généraux sur la PAC**, avec en particulier des critères d'éligibilité aux aides PAC qui se précisent en statut individuel (cotisation à l'ATEXA), en société (cotisants ATEXA ou régime des salariés agricoles) et s'élargissent aux statuts associatifs (loi 1901) et coopératifs (SCOP) ;
- **Fiche 2 : conditionnalités**, avec des exigences nouvelles pour les producteurs bio qui étaient exemptés de contrôle pour les indicateurs liés au paiement vert, notamment pour le respect du maintien du taux de prairies permanentes (BCAE 1) dans la région et la part minimale d'infrastructures agroécologiques ;
- **Fiche 3 : droit au paiement direct** : nécessité pour certains dispositifs de disposer d'un portefeuille DPB pour y accéder, que ce soit pour l'écorégime, l'aide redistributive, l'aide complémentaire au revenu pour les jeunes agriculteurs (ACJA). D'où la mise en place d'une bourse aux DPB pour les adhérents (voir ci-après) ;
- **Fiche 4 : écorégime** : grande nouveauté de cette programmation, avec le niveau d'aide le plus élevé réservé à l'agriculture biologique, à 110 €/ha. Toutefois le réseau FNAB demandait un montant de 145 €/ha pour compenser la perte de la MAB (maintien en AB du 2^e pilier). Le montant annoncé de 110 €/ha a même été réduit à 92 €/ha du fait de demandes plus importantes que ne l'envisageait le ministère sur le premier niveau de l'écorégime ;
- **Fiche 5 : aide redistributive** : poursuite du dispositif de la précédente programmation ;
- **Fiche 6 : ACJA**, aide complémentaire pour les jeunes agriculteurs, qui existait déjà dans la précédente programmation, mais sous un format d'aide à l'hectare (65 €/ha), et passe en aide forfaitaire à 4 469 €/ferme. L'ACJA devient ainsi beaucoup plus accompagnatrice des systèmes à petites surfaces ;
- **Fiche 7 : aides couplées animales** : poursuite de l'aide aux veaux sous la mère en bio. L'évolution de l'aide aux bovins sur la base des UGB présents va rebattre les stratégies vers davantage d'engraissement des animaux à la ferme ;
- **Fiche 8 : aides couplées végétales** : poursuite de la mise en œuvre des dispositifs en faveur des protéines végétales favorables à l'autonomie des fermes et de la nouvelle aide couplée au petit maraîchage diversifié ;
- **Fiche 9 : aide conversion à la bio**, positionnée dans la quasi-poursuite du dispositif de la précédente programmation, avec seulement une hausse de 300 à 350 €/ha pour les couverts en cultures annuelles ;
- **Fiche 10 : crédit d'impôt bio**, relevé à 4 500 € à compter de l'exercice 2023, soutien important pour les fermes de petite à moyenne surface.

FICHES DISPONIBLES SUR LE SITE DE LA CAB

[www.biopaysdelaloire.fr/
aides-producteurs-bio/](http://www.biopaysdelaloire.fr/aides-producteurs-bio/)



La CAB a accompagné les GAB pour informer les adhérents et futurs producteurs sur l'évolution des dispositifs d'aide, avec des réunions en département (44, 49, 53) et des communications par la lettre d'information et le Bulletin CAB.

ANALYSE DES NOUVELLES MODALITÉS D'AIDE

- **Poursuite de l'aide au maintien Reco AB :** la poursuite de ce dispositif en 2023 (annoncée également pour 2024) avec un plafond relevé à 10 000 € par ferme est une décision positive du Conseil régional pour l'appui aux fermes bio. D'autant plus que la mise en œuvre de l'écorégime dans le premier pilier de la PAC ne compense pas la perte de la MAB dans le dispositif PAC national.
- **Poursuite de la modulation bio de la DJA :** la modulation spécifique pour l'agriculture biologique a failli disparaître dans une modulation agroécologique aux contours larges. Finalement, la robustesse réglementaire et le nombre important d'installations en bio ont abouti à une reconduction, mais sans hausse, de la modulation bio (7 000 €). Avec une aide de base de la DJA doublée à 20 000 €, une installation en bio en production végétale permet d'obtenir 27 000 €. La modulation bio est cumulable avec la modulation élevage (tous élevages confondus) de 15 000 €, pour atteindre une DJA maximale de 42 000 €. L'accès aux modulations est cependant restreint aux fermes dont le chiffre d'affaires est supérieur au plafond du régime du micro-bénéfice agricole – micro-BA –, qui est de 92 000 € en 2023 (et pourrait être relevé à 120 000 € en 2024). Cette condition va écarter de la modulation bio de nombreux nouveaux installés en productions végétales : maraîchage diversifié, PPAM, petits fruits... La CAB a contesté cette condition auprès du Conseil régional, sans retour favorable pour le moment.
- **Confirmation de l'aide à l'installation bio hors DJA :** cette aide de 7 000 €, instaurée en 2015 par le Conseil régional à la demande de la CAB, concernait les nouveaux installés de plus de 40 ans et moins de 45 ans. La tranche d'âge s'élargit aux plus de 41 ans et moins de 48 ans. La CAB en est l'organisme instructeur en lien avec les GAB et la Chambre d'agriculture. 11 dossiers installations bio hors DJA en 2023 :
 - Loire-Atlantique : 6 ;
 - Maine-et-Loire : 5 ;
 - 7 en maraîchage, 1 en apiculture, 1 en arboriculture, 1 en grandes cultures avec transformation, 1 en pépinière.
- **Une aide à la transformation et à la commercialisation à la ferme aux cofinancements plus solides :** la CAB a soutenu auprès du Conseil régional et des conseils départementaux que l'accès à ce dispositif devait être équitable dans tous les départements. Ce dispositif est en effet particulièrement utilisé par les producteurs bio en circuits de proximité. Cet objectif est presque atteint, malgré la complexité de la gestion des décisions financières entre les niveaux départementaux et régional. Les communautés de communes (EPCI) pourront également cofinancer les projets sur leurs territoires. Les restrictions d'aides sur des productions qui n'étaient pas considérées comme de première transformation (pain, bière...) semblent levées ou bien seront prises en compte dans le règlement dérogatoire de minimis (ce qui pose alors le problème du cumul avec le crédit d'impôt bio).
- **Les dispositifs d'aide aux investissements de production (PCAE) :** les agriculteurs bio sont également fortement utilisateurs de ces dispositifs, notamment en productions végétales ou en production d'herbe. Les conditions d'accès et types d'investissements éligibles en parallèle dans les appels à projets nationaux de FranceAgriMer rendent les demandes d'aide complexes, et cette confusion a été renforcée par les appels à projets du plan de relance.

- **Aides environnementales MAEC :** l'année 2023 a été essentiellement une année de réengagement des producteurs sur des MAEC territorialisées qui étaient déjà en place dans la précédente programmation, tout au moins pour les zones à enjeux biodiversité. Nous demeurons attentifs à l'équilibre des plafonds entre MAEC à enjeu eau et conversion AB afin que cette dernière demeure plus attractive, mais l'arrêt quasi complet des conversions a rendu ce point d'attention moins prioritaire.

ACCOMPAGNEMENTS PROPOSÉS PAR NOTRE RÉSEAU

- **Création d'une bourse aux DPB :** l'accès à certains dispositifs du premier pilier de la PAC (écorégime, aide redistributive, aide complémentaire au revenu pour les jeunes agriculteurs) nécessite d'avoir un portefeuille DPB (droits à paiement de base) ouvert. Or, certains producteurs en productions végétales spécialisées n'ont, historiquement, pas de DPB ou en ont d'une valeur faible. La réglementation n'interdisant pas

la vente des DPB, ce commerce s'est développé depuis quelques années, soit des cédants aux repreneurs, soit même sur les sites de petites annonces. Notre réseau s'oppose à la vente des DPB. À l'initiative des GAB, la CAB a donc accompagné la création d'une bourse qui permet des transferts gratuits de DPB. Cette bourse a concerné :

- 204 DPB (soit 204 ha bénéficiaires) transférés gratuitement ;
- 10 apporteurs ;
- 24 bénéficiaires.

- **Une forte baisse des accompagnements conversion Pass bio :** en 2023, notre réseau n'a réalisé que 28 accompagnements, en majorité dans le format « suivi bio » (21 accompagnements sur 28). La Chambre d'agriculture a réalisé 16 accompagnements (dont 3 suivis bio) et le réseau de contrôle de performance Seenovia 43 accompagnements (dont 36 suivis bio). Au total, ces structures ont donc réalisé 87 accompagnements, dont 60 suivis bio. Notre réseau représente 32 % des accompagnements.

ORGANISMES	PASS 1 ÉTUDE CONVERSION	PASS 2 ÉTUDE CONVERSION	PASS 3 POST-CONVERSION	TOTAL
CAB			8	8
GAB 44	2	2	6	10
GABAnjou	2			2
CIVAM bio 53			1	1
GAB 72			6	6
GAB 85	1			1
Total	5	2	21	28



La CAB a proposé au Conseil régional d'entamer une réflexion sur l'usage de l'enveloppe Pass bio pour un nouveau dispositif à l'intention des producteurs bio en difficulté : le « soutien bio ». L'objectif serait de pouvoir accompagner ces producteurs par un diagnostic, puis par des accompagnements ciblés en lien avec les problèmes identifiés. Le Conseil régional donnera sa décision sur ce projet courant 2024.

- **Des porteurs de projet d'installation également en baisse** : les réunions collectives d'information sur l'installation en bio et en agriculture paysanne, coorganisées par les GAB/CAB, les CIVAM, l'ARDEAR, la CIAP, Terre de liens, l'AFOCG, Accueil paysan et Solidarité paysans ont rassemblé moins de porteurs de projet. Il est encore difficile de savoir comment interpréter cette baisse à la suite de la période COVID, qui a bougé les lignes.



La réunion d'information collective

Le 3ème jeudi de chaque mois, à 14h00, au 70 route de Nantes, à Mûrs-Érigné (49), le GABBAnjou et ses partenaires accueillent les porteurs de projet qui le souhaitent afin de :

- 1. Connaître et échanger sur leur projet d'installation.
- 2. Répondre à leurs interrogations en matière d'installation.
- 3. Leur présenter les organisations membres de Nourrir 49, le réseau des initiatives paysannes en 49.
- 4. Expliquer les outils d'accompagnement pour les aider à avancer dans leur projet d'installation agricole.

Cette réunion d'information constitue la première étape de tout accompagnement.



Le nombre d'accompagnements dans le dispositif « élaborer sa stratégie d'installation » financé par le Conseil régional est également en forte baisse : 7 accompagnements sur un quota de 35 accompagnements disponible :

- GAB 44 : 4 accompagnements ;
- GABBAnjou : 1 accompagnement ;
- GAB 85 : 2 accompagnements.

Le parcours installation redéfini par le Conseil régional dans le cadre du Comité régional installation transmission (CRIT) a lui-même été redéfini, en particulier par le suivi obligatoire pour les porteurs de projet d'une formation à la création d'entreprise agréée par France services. Deux cycles de formation sont agréés en Pays de la Loire : la formation CREA portée par la Chambre d'agriculture et le parcours « paysans créatifs » porté par la Coopérative d'installation en agriculture paysanne (CIAP). La commission

installation de la CAB a commencé une réflexion sur un partenariat renforcé avec la CIAP et sur la création éventuelle d'un parcours complémentaire pour des porteurs de projet qui ne pourraient pas suivre le parcours CIAP. Notre réseau réfléchit également à renforcer les appuis aux études installation (actuellement réalisées seulement par le GAB 72 et le GAB 44).

- **Transmissions, ouvrir les horizons des possibles** : plus de 50 % des fermes bio vont être transmises dans les 10 ans à venir. L'enjeu est de taille en particulier en élevage. On constate cependant que de nombreux porteurs de projet ne trouvent pas de terres à reprendre ou se trouvent face à des fermes positionnées sur des productions qui ne les intéressent pas ou de taille inadaptée à leurs capacités de reprise. Le réseau a donc lancé, sous l'impulsion

du GABBAjou et du GAB 44, des actions d'accompagnement des futurs cédants à l'accueil de repreneurs qui souhaitent mettre en place de nouvelles productions ou s'installer à plusieurs sur différents ateliers diversifiés.

Le GABBAjou a ainsi intégré la question de la transmission dans le groupe labellisé GIEE sur le territoire du Ribou, près de Cholet. Les producteurs ont analysé collectivement si de nouvelles productions pouvaient être développées sur leurs fermes : atouts et contraintes des terres, des bâtiments, du matériel... Ils se sont ensuite exercés par des jeux de rôle à présenter leurs fermes face à différents types de porteurs de projet sur diverses productions. Des classes d'enseignement agricole ont également étudié les fermes en matière de reprise.

Le GAB 44 a centré son travail sur l'élaboration d'un outil de diagnostic des potentialités des fermes à transmettre avec le développement de nouvelles productions. Cet outil au format Excel permet de réaliser des premières estimations de mise en œuvre de productions adaptées à la structure de l'exploitation. L'objectif n'est pas de déstructurer une production en place, mais d'analyser la possibilité de consolider la reprise par plusieurs repreneurs investis dans plusieurs ateliers. L'étude, publiée en octobre 2023 par la FNAB, la Fondation pour la nature et l'homme et Terre de liens, aboutit à la conclusion que cette stratégie permet d'augmenter le nombre d'actifs et de rendre les systèmes plus résilients face aux aléas économiques et climatiques. Le projet national BEEBBIO (bien-être

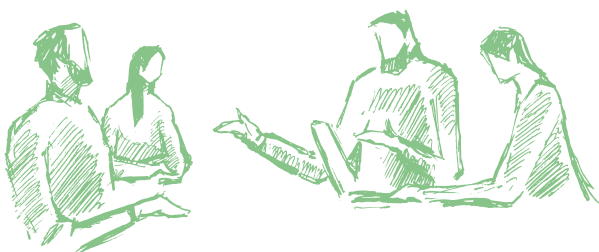


[des éleveurs] en élevage bovin bio), piloté par la FNAB avec le soutien de l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), a permis d'élaborer des supports de communication sur lesquels pourront s'appuyer les éleveurs pour présenter leur métier et leurs fermes à transmettre (collaboration GAB 44, GAB 85 et CAB).

- **Actions de sensibilisation dans les collèges et lycées de l'enseignement général** : la CAB a poursuivi le développement des relations avec le campus des métiers et des qualifications, filière alimentaire de demain, dispositif de l'académie qui a pour objectif de promouvoir les métiers de l'agriculture dans les collèges et les lycées. Nous avons proposé des actions à développer dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt que souhaite déposer le campus en 2024 auprès de la Caisse des dépôts.
- **Appui aux collectivités pour les installations/transmissions dans leurs territoires** : que ce soit par des dynamiques autour de la protection de l'eau (Agence de l'eau) ou par des plans alimentaires territoriaux (PAT), les GAB/CAB multiplient leurs interventions auprès des collectivités pour accompagner les installations/transmissions. Ces accompagnements territoriaux sont le

www.fnh.org/un-horizon-pour-les-fermes-delevage-restructurer-diversifier

FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME



plus souvent multipartenariaux avec le réseau CIVAM, la CIAP ou Terre de liens. La démarche « Les communes sèment en bio » est emblématique de cette thématique.

- Mieux coordonner les accompagnements entre réseaux :** la réunion annuelle à l'intention des prescripteurs bio coorganisée par la CAB et la Chambre d'agriculture rassemble les centres de gestion, les banques, les organisations économiques, les bassins versants, les DDT, les organismes

certificateurs, l'enseignement. Cette rencontre annuelle a pu reprendre en physique après trois années en distanciel en 2020, 2021 et 2022. Elle a rassemblé 50 participants. La thématique a été centrée sur l'accompagnement des porteurs de projet d'installation et de conversion, avec des ateliers d'échange autour des accompagnements par les organisations économiques, les bassins versants et les centres de gestion. La plaquette de communication élaborée à la demande du Conseil régional et de la DRAAF a été présentée.

Contacts régionaux
Formations, groupes d'échange technique, réglementation, références, observatoire régional, fermes ouvertes, aides, diagnostics

RÉSEAU DES PRODUCTEURS BIO
www.biopaysdelaloire.fr

Région
cab.environment@biopaysdelaloire.fr

44 accueil@gab44.org
49 contact@gabbanjou.org
53 coordination@civambio53.fr
72 contact@gab72.org
85 accueil@gab85.org

CHAMBRE D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE
www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

Page produire en AB

44 gilles.leguellaut@pl.chambagri.fr
49 elisabeth.cocaud@pl.chambagri.fr
53 rebecca.mason@pl.chambagri.fr
72 florence.letailleur@pl.chambagri.fr
85 cecile.brouillard@pl.chambagri.fr

INTER BIO
www.interbio-paysdelaloire.fr
filieresbio@interbio-paysdelaloire.fr
marchesbio@interbio-paysdelaloire.fr

LA COOPÉRATION AGRICOLE OUEST
tjullien@ouest.lacooperationagricole.coop

SITES GÉNÉRAUX SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Réglementation bio : www.inao.gouv.fr
Observatoire, annuaire : www.agencebio.org
Techniques : www.itab.asso.fr
Ressources installation / conversion [FNAB] : www.produire-bio.fr
Certification : voir le site de chaque organisme certificateur

Se faire accompagner par vos prescripteurs habituels

Votre coopérative, votre CUMA, votre centre de gestion, le contrôle de performance, votre conseiller technique indépendant, le réseau CIVAM, votre banque...

Ils sauront vous appuyer sur leur domaine d'expertise et s'appuyer sur leurs contacts auprès du réseau des producteurs bio ou la Chambre d'agriculture sur des points spécifiques bio.

RÉUSSIR SON PROJET BIO !

Vos ressources et contacts en Pays de la Loire
Les étapes pour **construire votre projet**
Les dispositifs pour **soutenir votre projet**

Mars 2023





Avec l'appui financier de



L'ANALYSE DU RÉFÉRENT

FRANÇOIS VRIGNAUD (85)

L'année 2023 a été mouvementée pour la bio, avec des difficultés de filières et la mise en œuvre de la nouvelle PAC. Les producteurs bio ont subi fortement les impacts de l'inflation, avec des consommateurs qui ont dû réduire leurs achats alimentaires, dont les produits bio, en particulier en grandes surfaces. À la suite de la forte augmentation de la production depuis 2015, ce ralentissement de la consommation a provoqué des dérèglements importants dans les prix payés aux producteurs et des écoulements de produits bio en circuits conventionnels. Les producteurs convertis le plus récemment se trouvent ainsi en difficulté. Les aides d'urgence pour éviter des arrêts de production ont été insuffisantes en volumes et sur le plan des critères utilisés.

La bio demeure cependant un mode de production très bien adapté aux enjeux d'avenir de l'agriculture et de la société : évitement des pollutions, maintien de la biodiversité, adaptation au changement climatique, qualité des aliments, santé des consommateurs, emploi. La nouvelle PAC, qui donne une visibilité sur plusieurs

années, a encore été une nouvelle occasion ratée de conforter l'agriculture bio, locale et paysanne : le niveau bio de l'écorégime est trop faible pour compenser la perte de la MAB, l'aide au petit maraîchage diversifié est contrainte par des critères inadéquats, les aides couplées végétales aux protéines végétales bénéficient d'enveloppes trop faibles pour assurer un niveau d'aide aux systèmes qui

recherchent l'autonomie... Néanmoins, la proportion des installations en bio continue d'augmenter, cela signifie bien que ce mode de production intéresse la nouvelle génération. Ces porteurs de projet veulent s'installer en bio, ou ne s'installent pas. Il faut continuer à construire des cadres de filières et d'aides publiques qui leur offrent un avenir.

CHIFFRES CLÉS 2023



28 PASS BIO
(76 en 2022)



30 RÉUNIONS
D'INFORMATION
INTER-RÉSEAUX



7 ACCOMPAGNEMENTS
« ÉLABORER SA STRATÉGIE
D'INSTALLATION »
(35 en 2022)



11 DEMANDES D'AIDE
À L'INSTALLATION
BIO POUR LES PLUS
DE 40 ANS



24 BÉNÉFICIAIRES
DE LA BOURSE AUX
DPB GRATUITES



204 DPB
REDISTRIBUÉES

ACTION 3 | PROJETS AVEC L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Action réalisée par Patrick LEMARIÉ

VISITES DE FERMES PAR LES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES

Ce dispositif est financé par le Conseil régional. Il a pour objectif d'accueillir des groupes d'élèves d'établissements agricoles sur des fermes de producteurs volontaires du réseau CAB. Il permet d'accorder une indemnisation aux agriculteurs qui reçoivent ces visites. En 2023, ce sont 1 391 étudiants (1 214 en 2022) qui ont été sensibilisés aux pratiques bio.

Les 70 visites (68 en 2022) ont eu lieu sur 46 fermes différentes (39 en 2022) et ont concerné 11 établissements agricoles (23 en 2022).

Chaque visite consiste en une approche globale du système, présenté par le producteur lui-même. Il approfondit ensuite en fonction des demandes du groupe sur des thématiques variables : le sol, la réduction du travail du sol, le maraîchage sur sol vivant, la permaculture, le pâturage, la transformation des PPAM, la fabrication de pâtes, la transformation en élevage caprin, la planification des cultures en maraîchage, le parcours d'installation, la santé et la sécurité au travail en maraîchage, la multiplication des végétaux...

DÉPARTEMENT	NOMBRE DE VISITES
Loire-Atlantique	3
Maine-et-Loire	49
Mayenne	8
Sarthe	
Vendée	10
TOTAL VISITES	70

INTERVENTIONS EN ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES

- Module maraîchage du BPREA de la chambre d'agriculture 44 : interventions du GAB 44.
- BPREA et CS bio du CNPH de La Ménitré : interventions du GABBAnjou.
- MFR de Beaupréau : interventions du GABBAnjou.
- BPREA en biodynamie du CFPPA de Segré : collaborations de producteurs du réseau.
- BPREA bio du CFPPA de La Roche-sur-Yon : interventions du GAB 85.
- Formations du lycée nature de La Roche-sur-Yon : interventions du GAB 85.
- Formations du lycée de Challans : interventions du GAB 85.
- Licence pro AB de l'IUT d'Angers : interventions de la CAB et du GABBAnjou.
- CERCA (groupe ESA) : BTS ACSE et BTS horticole à orientation bio : interventions de la CAB et du GABBAnjou.

CHIFFRES CLÉS 2023



1 391 ÉTUDIANTS EN VISITES DE FERMES BIO



70 VISITES SUR 46 FERMES DIFFÉRENTES



20 COLLABORATIONS AVEC DES ÉTABLISSEMENTS AGRICOLES



1 CONVENTION RÉGIONALE EN COURS AVEC LE SRFD

ACTION 4 | AGRICULTURE DE GROUPE

Action réalisée par Patrick LEMARIÉ



L'agriculture de groupe demeure le mode d'accompagnement privilégié par notre réseau entre adhérents et futurs adhérents. Les groupes constituent en effet le meilleur moyen de progresser entre pairs et d'intégrer des porteurs de projet de conversion ou d'installation. Ces groupes peuvent bénéficier de divers dispositifs : Vivea, GIEE, 30 000, DEPHY ou expérimentation.

CAB

- 30 000 viticulture : consolidation des itinéraires bas intrants.
- GIEE émergence viticulture : biodiversité, en partenariat avec la LPO.
- GIEE petits fruits : consolidation des itinéraires sans intrants de synthèse.
- GIEE PPAM : sécurisation des itinéraires sans intrants de synthèse.
- GIEE apiculture : solutions alternatives aux traitements chimiques pour lutter contre le varroa.

GAB 44

- GIEE émergence : projet collectif de transformation et de vente locale de lait biologique.
- 30 000 : maraîchage et insertion.
- GIEE : installation et transmission en élevage laitier.

- GIEE : des fermes bio résilientes au service de l'autonomie alimentaire.
- GIEE : développer l'autonomie alimentaire en poudeuses bio.

GABBANJOU

- 30 000 et GIEE : maraîchage biologique diversifié de l'Anjou.
- GIEE : assurer la pérennité des fermes Bio Ribou Verdon par l'agroécologie en favorisant leur résilience et leur attractivité. Association Bio Ribou Verdon.
- DEPHY : semences paysannes et adaptation des itinéraires techniques.
- 30 000 : arboriculture bio diversifiée.
- 30 000 : grandes cultures et alimentation humaine.
- 30 000 : eau et bio en Anjou.

CIVAM BIO 53

- GIEE : valorisation des veaux laitiers bio : quelles filières ? Quelles techniques ?
- 30 000 : évolution des fermes maraîchères biologiques diversifiées mayennaises.
- DEPHY : grandes cultures bio.
- GIEE : pérenniser et sécuriser la conduite des élevages de lapins bio.
- GIEE émergence : sol et gestion des matières organiques.
- GIEE émergence : les paysans fromagers mayennais.
- GIEE émergence : vers plus d'autonomie en élevage laitier bio.
- GIEE maraîchage : circuits de proximité et système alimentaire des territoires.

GAB 72

- GIEE : adapter le système sol-plante-animal des élevages caprins.
- GIEE : promouvoir des échanges commerciaux bio locaux de protéines végétales en Sarthe.
- 30 000 : irrigation en maraîchage.
- GIEE émergence : résilience des systèmes bovins viande.

GAB 85

- 30 000 maraîchage : biodiversité fonctionnelle.
- 30 000 et GIEE polyculture-élevage laitier : concilier zéro phyto et impact carbone nul.
- 30 000 : résilience et durabilité des systèmes de grandes cultures sans phyto en sud Vendée.
- DEPHY : grandes cultures.
- GIEE : construire et faire vivre une filière agroécologique en fleurs comestibles dans le Grand Ouest.
- GIEE : grandes cultures : du grain au pain.
- GIEE émergence : volailles en circuits courts.

CHIFFRES CLÉS 2023



3 GROUPES DEPHY

11 GROUPES 30 000

21 GIEE

ACTION 5 | VEILLE RÉGLEMENTAIRE SUR LE CAHIER DES CHARGES BIO

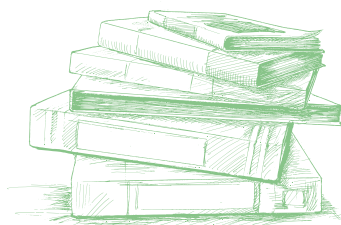
Action réalisée par Patrick LEMARIÉ

La CAB anime au niveau régional les consultations pour améliorer la réglementation bio travaillées au sein de la commission réglementation de la FNAB. La FNAB défend ensuite ces positions au sein des différentes commissions de l'INAO. Les points à travailler sont nombreux, certains très urgents pour assurer la sérénité dans la mise en œuvre des pratiques des producteurs tout en maintenant une réglementation sans ambiguïté pour les consommateurs.

La mise en avant de propositions d'évolution doit s'appuyer sur une bonne remontée de terrain des pratiques mises en œuvre chez les producteurs ou sur des travaux d'améliorations potentielles.

Ainsi, la CAB participe à divers travaux animés par la FNAB :

- **le groupe de travail GERICO** a permis depuis 2020 de préciser les conditions de prévention pour éviter des pollutions externes aux fermes bio. Le projet GERICO 2 va, à partir de 2024, permettre de préciser les modalités juridiques de couverture des risques, en particulier en cas de pollutions dont on ne peut pas déterminer les auteurs (exemple : désherbant volatil de type prosulfocarbe ou pollution des sols en profondeur) ;
- **le groupe de travail MONA** a permis d'avancer sur le tri des déchets organiques ménagers pour envisager de les utiliser en agriculture biologique



après compostage. Ce projet entamé en 2023 est en cours de démultiplication dans le projet Agribio compost, auquel sont associés le GAB 44, le GABBanjou et la CAB.

La CAB assure par ailleurs un contact régulier avec les correspondants régionaux des principaux organismes certificateurs : Ecocert, Certipaq, Qualité France. Elle assure également la relation avec l'antenne de l'INAO des Pays de la Loire et du Centre-Val de Loire, dont le siège est à Angers.

TRAVAUX SUR L'ANNEXE FERTILISANTS/ AMENDEMENTS

Quand c'est flou, y'a un loup ! C'est la conclusion que l'on pourrait tirer de l'épisode des « engrais perlés » (Azopril, Orgamax, Natastan), susceptibles de contenir des engrais de synthèse et qui n'ont pu être interdits qu'au cas par cas a posteriori.

Pour mieux protéger la bio de ce genre de pratique, il est nécessaire de clarifier certaines catégories réglementaires de l'annexe II du règlement 2021/1165 (fertilisants et amendements) : « protéines hydrolysées d'origine végétale/produits et sous-produits organiques d'origine végétale pour engrais/vinasses ammoniacales » :

- proposer une définition des « vinasses ammoniacales » ;
- imposer un étiquetage des engrais UAB conforme à l'annexe II ;
- donner une définition précise de toutes les entrées de l'annexe II ;
- construire un référentiel des taux d'azote minéral dans les engrais UAB.

Pour ce qui concerne la définition européenne du terme « effluent d'élevage industriel », nous sommes toujours en attente, avec potentiellement de forts impacts sur le terrain.

SUITES DES TRAVAUX SUR LES SERRES CHAUFFÉES

28 juin 2023 : le Conseil d'État réautorise la commercialisation des légumes bio issus de serres chauffées entre le 21 décembre et le 30 avril. L'argument mis en avant pour cette décision stipule que même si le règlement bio contient des principes de respect des

cycles naturels ou de protection du climat, « aucune disposition du règlement (UE) 2018/848 n'assortit ces principes et objectifs généraux d'une prohibition ou d'un encadrement, pour la production agricole biologique, de la culture sous serre chauffée. Dans ces conditions, et en tout état de cause, les énonciations critiquées [la règle dans le guide de lecture, ndlr] méconnaissent la portée des dispositions que leur auteur entendait expliciter ».

Le Comité national agriculture biologique (CNAB) du 12 juillet 2023 a donc retiré cette interdiction du guide de lecture.

Il reste dans le guide de lecture la règle sur les énergies renouvelables : les producteurs sont soumis à l'obligation d'utiliser uniquement des énergies renouvelables pour chauffer les serres, pour toutes les exploitations entrant en conversion à partir du 1^{er} janvier 2020. Pour les exploitations en conversion ou certifiées avant cette date, cette obligation entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2025. Il semble que la transition énergétique du parc de serres chauffées français n'est pas du tout engagée. C'est donc un gros point de blocage potentiel qui se maintient contre ces projets de serres chauffées.

AUTRES DOSSIERS QUI ONT ABOUTI À UNE DÉCISION EN 2023

- **Certification des maisons de semences paysannes** : proposition FNAB validée par l'INAO.
- **Écornage** : note de lecture INAO qui précise la liste limitative de produits pour prendre en charge la douleur.
- **Biodéchets** : note de lecture INAO, avec une participation très active de notre réseau, grâce au projet MONA porté par la FNAB (appui aux collectivités sur le tri des déchets ménagers pour pouvoir les valoriser en bio).
- **Lumière artificielle pour les caprins** : proposition FNAB validée par l'INAO.
- **Caillebotis pour les lapins** : proposition FNAB non validée par l'INAO (sujet encore en discussion).
- **Sel bio** : vote contre du Parlement UE, mais la commission et les États membres proposent un cahier des charges pour le sel.

DOSSIERS EN COURS DE DISCUSSION EN 2023

- **Accès à l'extérieur des jeunes animaux bio, une réglementation qui se précise progressivement pour les caprins et qui va être travaillée pour les ovins :** quand les conditions climatiques et l'état du sol le permettent, à partir de quel âge l'organisme certificateur doit-il considérer qu'un jeune caprin doit avoir accès à l'extérieur ainsi qu'au pâturage ?
- **Apiculture : emplacement des ruchers :** la Commission européenne est en train de rédiger une note (dite note « RIPAC »). Elle souhaite défendre un seuil minimal de 80 % de bio, flore spontanée ou à faible impact autour de la ruche pour pouvoir produire du miel (ou tout autre produit de la ruche) en bio. Levée de boucliers de la profession, en France comme ailleurs en Europe. La France va demander un abaissement du seuil à 50 %.
- **Conditions applicables aux traitements des sols à la vapeur :** consultation FNAB réalisée par la commission légumes fin 2022.
- **Conditions applicables à l'utilisation d'adjuvants extemporanés en production biologique :** la FNAB va formuler une demande de réinterdiction du PBO.
- **Groupe de travail « sols pollués » :** la FNAB a confirmé une position à ce sujet en juillet 2023 et a entamé la poursuite du projet GERICO (gestion des risques de contamination).
- **Obligations en matière de légumineuses dans les rotations en cultures annuelles :** position FNAB communiquée à l'INAO.
- **Certification de la laine :** travail en cours.
- **Délai d'attente après administration d'un traitement allopathique chimique de synthèse :** consultation FNAB en cours et maintien de la règle actuelle en attendant.
- **Certification de l'abattage paysan :** suivi FNAB en commission.
- **Fromage cendré autre que chèvre et morbier :** groupe de travail INAO animé par la FNAB.



L'ANALYSE DU RÉFÉRENT

ÉRIC GUIHERY (53)
Représentant FNAB
à l'INAO

L'INAO a la responsabilité au niveau français de préciser les conditions de mise en œuvre de la réglementation bio européenne, qui ne peut pas prendre en compte les spécificités de production de chaque pays. C'est un travail qui doit s'appuyer au maximum sur l'analyse collective des pratiques que nous avons sur nos fermes bio. Pourquoi ces pratiques ? Peut-on les améliorer encore pour une bio plus exigeante ? Ou s'en tenir aux règles actuelles, car bien équilibrées pour la plupart des producteurs ? Il est très important que chacun prenne le temps de répondre aux consultations que la FNAB nous envoie lorsqu'il y a besoin de retours du terrain pour avancer sur une discussion. Ce travail sur la réglementation s'appuie sur des échanges très intenses sur les réalités de nos modes de production dans les différentes filières.

CHIFFRES CLÉS 2023



18 SUJETS DE MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES EN COURS DE SUIVI



2 GROUPES DE TRAVAIL FNAB IMPLIQUANT CAB ET GAB : GERICO (GESTION DES RISQUES) ET MONA-AGRIBIO COMPOST (USAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS)



1 RÉFÉRENT À L'INAO



1 RÉFÉRENT AU COMITÉ DE CERTIFICATION DE CERTIPAQ



1 PARTICIPATION À LA COMMISSION PAYS DE LA LOIRE-CENTRE-VAL DE LOIRE PRÉSIDIÉE PAR L'INAO



ACTION 1 | BIO ET CLIMAT

Action réalisée par Patrick LEMARIÉ

GROUPES D'ÉCHANGES TECHNIQUES

- 30 groupes techniques.
- 350 producteurs impliqués.
- 60 % des thèmes concernés par l'adaptation au changement climatique.
- 50 % des thèmes concernés par l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Les groupes d'échanges constituent une des bases fortes du fonctionnement de notre réseau CAB/GAB. 27 groupes sont labellisés GIEE, DEPHY ou 30 000, alliant les objectifs de préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, de filières locales durables et d'adaptation au changement climatique. La participation à l'effort d'atténuation demeure une préoccupation plus difficile à prendre en compte dans les groupes.

FORMATIONS TECHNIQUES

- 68 formations Vivea.
- 617 producteurs formés.
- 60 % des thèmes concernés par l'adaptation au changement climatique.
- 50 % des thèmes concernés par l'atténuation des émissions de GES.

UN OUTIL BILAN CARBONE ADAPTÉ AUX SYSTÈMES DIVERSIFIÉS

Plusieurs groupes d'éleveurs bovins laitiers de notre réseau CAB/GAB avaient souhaité avant 2021 pouvoir réaliser des bilans carbone CAP'2ER dans le cadre du dispositif « fermes laitières bas carbone » porté par le Conseil régional, en partenariat avec l'ADEME et le Comité interprofessionnel laitier Ouest (CIL Ouest). 58 bilans avaient été réalisés et une synthèse éditée par la CAB en 2021.

CONSULTER LES RECUEILS TECHNIQUES

www.biopaysdelaloire.fr/recueils-techniques



L'outil CAP'2ER n'était cependant pas adapté à des productions autres que bovines, même si, depuis, il a évolué dans des versions qui peuvent prendre en compte les autres ruminants ainsi que les grandes cultures. Il demeure mal adapté aux systèmes diversifiés comportant plusieurs ateliers. Notre réseau CAB/GAB a donc participé activement en 2022 et 2023 à l'élaboration d'un outil porté par la FNAB. Nous avons fait appel au savoir-faire confirmé dans ce type d'outil de l'association Solagro. Solagro s'est appuyé sur un outil qui vient d'être créé dans le cadre d'un dispositif de collaboration inter-UE : ACCT (Agri Climate Change Tool). Notre groupe de travail a fait remonter les besoins spécifiques à l'analyse des systèmes de production bio concernant les émissions de GES.



DES OUTILS DE DIAGNOSTIC DE SENSIBILITÉ AUX ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES

Il est complexe pour les producteurs de savoir si les événements météorologiques subis sur leurs fermes ces dernières années sont liés ou non aux évolutions climatiques et comment se projeter dans le temps à court et long terme. De nombreuses formations Vivea comportent déjà des modules de sensibilisation aux évolutions climatiques. Cependant, il n'existait pas jusqu'alors d'outils qui permettent aux producteurs d'évaluer comment leur système de production est déjà impacté et comment il va réagir à l'avenir.

Pour travailler sur ces questions complexes, le réseau CAB/GAB s'est associé :

- au consortium de partenaires Climaveg piloté par Vegepolys ;
- au groupe de travail FNAB/Solagro à partir de l'outil CANARI.

Il en est ressorti des outils de diagnostic de sensibilité, déclinés par production et applicables individuellement ou en groupe pour analyser les résultats.

ACTION 2 | BIO ET EAU

Action réalisée par Patrick LEMARIÉ

LES PRODUCTEURS BIO SE MOBILISENT

Le guide de réglementation sur l'eau publié par la CAB en 2022 continue à être distribué aux porteurs de projet dont les productions sont particulièrement sensibles aux besoins en eau : maraîchage, petits fruits, arboriculture...

Notre réseau est très attentif aux réunions de travail qui se mettent en place sous l'impulsion de l'Agence de l'eau : des études HMUC (hydrologie, milieux, usages, climat) vont venir préciser les équilibres des milieux et dans quelles limites il est encore possible de poursuivre ou de développer l'irrigation. Plusieurs commissions de travail issues des commissions locales de l'eau (CLE) travaillent à des projets territoriaux de gestion de l'eau (PTGE). Ces PTGE pourraient proposer la mise en place d'organismes uniques de gestion collective de l'eau (OUGC). Une montagne de sigles dans lesquels les producteurs bio

CHIFFRES CLÉS 2023



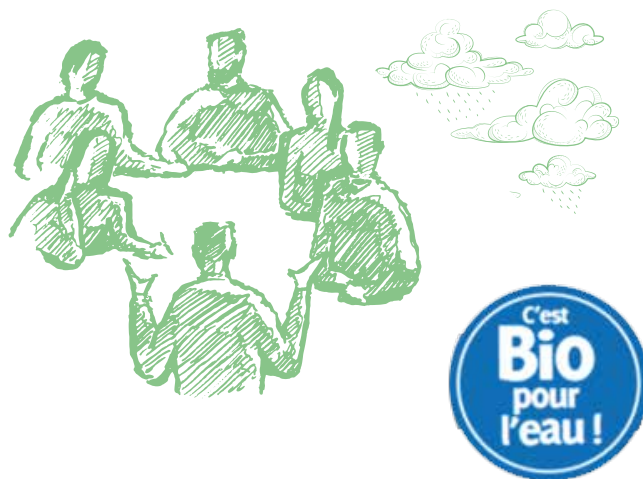
30 GROUPES D'ÉCHANGES TECHNIQUES (350 PARTICIPANTS) QUI TESTENT DES INNOVATIONS EN LIEN AVEC LE CLIMAT



68 FORMATIONS (617 PARTICIPANTS) INTÉGRANT DES LEVIERS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



1 OUTIL BILAN CARBONE FNAB/SOLAGRO



doivent très rapidement trouver leurs repères, car l'accès équitable à l'eau pour tous est en jeu.

UNE FORMATION SUR LA GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU

Elle a pour but de former les adhérents sur la réglementation de l'eau, les instances de gouvernance et d'élaborer les bases d'un plaidoyer en faveur de l'agriculture biologique.

Proposée pour la première fois fin 2022, début 2023 par le GABBAnjou, elle a ensuite essaimé et a été organisée par le CIVAM bio 53 fin 2023, à nouveau par le GABBAnjou début 2024, puis par le GAB 44 début 2024. Elle a également été reproduite par la FNAB en avril 2023, puis sur le bassin Adour/Garonne, et enfin Rhône/Méditerranée/Corse.

FORMATION : S'APPROPRIER LE LANGAGE DE L'EAU

12 janvier 2024 - 8 février 2024 | CABBanjou 70 route de Nantes à Mûrs-Erigné

PORTEUR DE PROJET AGRICOLE

PRODUCTEUR

TRANSVERSAL

NOS FORMATIONS S'EMPRENT DE CETTE THÉMATIQUE

19 formations (188 participants) ont concerné des techniques qui réduisent les impacts sur l'eau :

- se réapproprier le langage de l'eau ;
- s'adapter au changement climatique en arboriculture ;
- l'agriculture biologique de conservation (pour garder l'eau dans les sols) ;
- l'agroforesterie ;
- irrigation en maraîchage bio ;
- du semis à la récolte en maraîchage face aux aléas climatiques ;
- réussir ses couverts végétaux en grandes cultures bio malgré la sécheresse.

Deux groupes d'échanges techniques sont consacrés à l'eau :

- groupe 30 000 : eau et bio en Anjou ;
- groupe 30 000 : eau et maraîchage en Sarthe.



CHIFFRES CLÉS 2023



23 GROUPES D'ÉCHANGES TECHNIQUES (200 PARTICIPANTS) INTÈGRENT DES LEVIERS EN FAVEUR DE L'EAU

2 GROUPES GIEE AVEC L'EAU COMME THÈME PRINCIPAL



19 FORMATIONS (188 PARTICIPANTS) SUR DES TECHNIQUES EN FAVEUR DE L'EAU

3 FORMATIONS SUR LA GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU



29 TERRITOIRES EAU EN CONTACT POUR LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS



L'ANALYSE DU RÉFÉRENT

JACQUES CHAUVIRÉ (44)

On ne pourra pas dire que les nappes n'ont pas été rechargées cet hiver. Dans l'ouest de la France, nous avons bénéficié de pluies généreuses, mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt, et la situation de nos voisins de la région Occitanie nous le rappelle s'il était besoin. On sait déjà qu'il n'y a pas de recharge des nappes d'avril à octobre, et qu'il faudra gérer la consommation de l'eau sur l'été à venir en partant du principe que les limites planétaires sont atteintes. Une fois le décor planté, que fait-on ?

Avant tout chose, on gère les priorités d'usage :

- 1) adduction d'eau potable et abreuvement des animaux ;
- 2) prévention incendie ;
- 3) alimentation des cours d'eau et des écosystèmes ;
- 4) utilisation pour l'industrie et l'irrigation ;
- 5) usage de loisir.

À ce jour, 45 % des prélèvements sont destinés à l'irrigation de 8 % de la SAU et contribuent à l'accélération du cycle de l'eau alors qu'il faudrait le ralentir, et pour cela des solutions existent :

- désimperméabiliser et faciliter l'infiltration (objectif zéro artificialisation nette, ZAN) ;
- renforcer le stockage de l'eau dans les sols (importance des matières organiques dans les sols) ;
- densifier le maillage bocager (plantation de haies) ;
- restaurer les cours d'eau et les zones humides.

C'est ainsi qu'on limite les effets de la sécheresse. Les pratiques de l'agriculture biologique répondent à la totalité de ces objectifs quantitatifs et contribuent à l'amélioration de la qualité de l'eau.

Dans sa dernière communication, le président d'Atlantic'eau (chargé de la distribution d'eau potable en Loire-Atlantique) évoque la fermeture d'un forage contaminé par un pesticide : « Cette situation subie ne fait que conforter la position des élus d'Atlantic'eau, qui réclament depuis des années l'interdiction des pesticides sur les aires d'alimentation des captages. »

Dans chaque GAB, le temps est venu de faire une demande auprès du préfet pour siéger dans chaque CLE (commission locale de l'eau). Pour une fois, c'est au niveau local que les décisions se prennent, les paysans bio doivent y avoir voix au chapitre.

ACTION 1 | ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE

Action réalisée par Céline LE GARDIEN, Amélie VIAN et William PARMÉ

SUIVI TECHNIQUE

En 2023, la CAB a accompagné 153 maraîchers (chiffre relativement stable depuis 2021). 93 maraîchers ont bénéficié du suivi technique de niveau 2 (publications + visites). 75 % des maraîchers ont maintenu leur abonnement au suivi entre 2022 et 2023.

ANNÉE	ABONNÉS AU SUIVI TECHNIQUE	DONT NIVEAU 1 PUBLICATIONS TECHNIQUES	DONT NIVEAU 2 PUBLICATIONS + VISITES
2023	153	60	93
2022	159	73	86
2021	157	68	89
2020	129	56	73
2019	133	58	75
2018	120	51	68
2017	96	40	57
2016	83	39	44



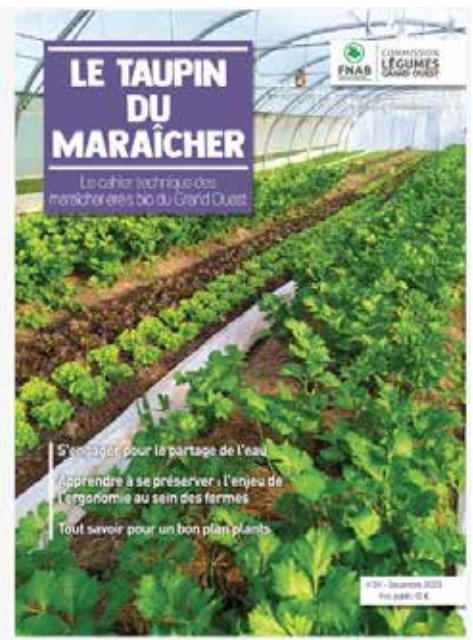
De beaux moments d'échanges entre les techniciens en maraîchage du réseau bio de la région

COOPÉRATION TECHNIQUE ENTRE STRUCTURES DE CONSEIL

La CAB participe à des rencontres de techniciens avec les autres structures de conseil technique autour de thématiques d'essais, de surveillance biologique du territoire et d'innovations techniques. Ces partenaires sont notamment : les services techniques légumiers de la Chambre régionale d'agriculture, le CDDM en Loire-Atlantique et les techniciens en maraîchage bio du réseau FNAB. Avec ces derniers, la CAB participe activement à un groupe d'échanges techniques nommé **Commission légumes Grand Ouest**, qui englobe les régions Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire, Bretagne, Normandie et Pays de la Loire. Au-delà du forum en ligne sur lequel les techniciens échangent des informations, ce groupe réalise des publications techniques interrégionales destinées aux agriculteurs (*Le Taupin du maraîcher* et *Guide variétal* notamment).



Visite d'une ferme maraîchère en juillet 2023



LE TAUPIN DU MARAÎCHER

Depuis maintenant 10 ans, la CAB édite *Le Taupin du maraîcher*, magazine technique spécialisé en maraîchage biologique diversifié. Cette revue présente des pratiques exemplaires, des comptes rendus d'essais, des articles concernant les entreprises agricoles, la réglementation... Elle est aujourd'hui distribuée dans toute la région du Grand Ouest avec un tirage à 800 exemplaires. La CAB en assure la coordination, et les articles sont rédigés par les techniciens en maraîchage bio des différents réseaux départementaux et régionaux. Aujourd'hui, le document intéresse aussi hors des frontières du Grand Ouest, de plus en plus de producteurs souhaitent s'y abonner à travers la France.

BULLETINS TECHNIQUES

La CAB édite des bulletins maraîchers pour les abonnés au suivi technique. Envoyés par mail, ces documents donnent des informations de saison sur les risques de maladies et ravageurs, des préconisations d'intervention et des conseils techniques (itinéraires culturaux...). Ce document est apprécié des maraîchers pour sa fonction très opérationnelle. Les photos et informations techniques qu'il contient sont issues des fermes bio de la région et permettent ainsi un échange de pratiques à large échelle entre des maraîchers parfois éloignés les uns des autres. Un bon moyen de sortir de sa ferme en saison ! La CAB a diffusé 22 bulletins en 2023.

CALENDRIER CULTURAL

Un nouvel outil avait été réalisé en 2019 afin de sécuriser les installations en maraîchage et de faciliter la planification annuelle des cultures des maraîchers. Ce calendrier indique, pour chaque légume, les dates de semis et de plantation préconisées, les conditions de plantation (sous abri ou en plein champ) dans la région ainsi que les dates de récolte associées. Cet outil a continué d'être distribué en 2023.

PLANNING DE PRODUCTION DE PLANTS

Nouvel outil réalisé en 2021, il permet aux producteurs de connaître le nombre de semaines nécessaires à la croissance de leurs plants en fonction de la date de semis. Ce document également donne les clés pour bien agencer son atelier de plants maraîchers. Il sera distribué à nouveau en 2024, actualisé et réimprimé. Un outil bien utile dans un contexte d'augmentation des prix des plants.



MERCURIALE DES PRIX EN VENTE DIRECTE

La CAB coordonne une mercuriale de prix à partir des informations transmises par les producteurs. Cette mercuriale permet aux maraîchers en vente directe de mieux connaître le marché. En 2023, 11 mercuriales ainsi qu'une synthèse annuelle ont été réalisées. Pas moins de 183 maraîchers bio de la région ont participé au moins une fois à cette mercuriale au cours de l'année (144 en 2022), avec une moyenne de 76 participants par édition (56 en 2022). Un document de plus en plus attendu par les maraîchers ligériens avec parfois plus de 90 participations mensuelles. En 2024, la mercuriale des prix des légumes vendus en demi-gros sera relancée.

GUIDE VARIÉTAL GRAND OUEST

La Commission légumes Grand Ouest édite un guide variétal. C'est un référentiel des variétés de légumes intéressantes en maraîchage bio. Il est réalisé grâce aux nombreux retours d'expérience des maraîchers (enquêtes réalisées auprès de tous les maraîchers du Grand Ouest adhérents du réseau), aux observations de terrain faites par les techniciens et aux résultats d'expérimentations variétales réalisées chez les producteurs. La dernière édition est parue en 2023.



PARTICIPATION AU RÉSEAU DE PIÉGEAGE

La CAB participe activement à la surveillance biologique du territoire (SBT), gérée par la Chambre régionale d'agriculture. Quatre parcelles de piégeage ont été suivies hebdomadairement, sur trois fermes en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire. Les relevés sont mis en commun avec les autres structures participantes. Ces observations

sont ensuite valorisées dans notre bulletin technique et dans le bulletin de santé du végétal (BSV) régional.

INTERVENTIONS EN FORMATION

La CAB intervient dans les structures départementales (GAB/CIVAM bio) du réseau pour des formations techniques : 5 journées de formation ont été données aux producteurs en 2023 sur des thématiques techniques telles que l'irrigation en maraîchage diversifié.



Formation sur l'irrigation en maraîchage en Mayenne, mars 2023

EXPÉRIMENTATION EN MARAÎCHAGE

La CAB a participé à deux programmes d'expérimentation coordonnés par l'ARELPAL. Nous avons par ailleurs réalisé des essais en interne pour répondre aux problématiques de terrain et aux enjeux de demain :

- gestion du doryphore sur pomme de terre (MABIOCO) ;
- gestion de l'enherbement sous les lignes d'eau (TENACE) ;
- arrosage au goutte-à-goutte de pommes de terre ;
- fertilisation : pertinence de compost issu de biodéchets.





Essai d'irrigation au goutte-à-goutte d'une culture de pomme de terre et de lutte contre le doryphore



L'ANALYSE DES RÉFÉRENTS

AËLLE ET GUILLAUME (53)
LE JARDIN D'OUROBOROS

En tant que tout jeunes installés, le suivi technique nous apporte de précieux conseils et nous permet d'éviter certaines erreurs de débutants. Les visites du technicien sur place nous offrent un regard extérieur sur nos pratiques, qui nous permet de prendre du recul. C'est super de pouvoir bénéficier des retours d'expérience de l'ensemble des fermes suivies par le réseau. C'est un excellent complément aux formations en groupe, pratique et concret.

CHIFFRES CLÉS 2023



153 MARAÎCHERS ACCOMPAGNÉS
EN PAYS DE LA LOIRE



3 CAHIERS TECHNIQUES
LE TAUPIN DU MARAÎCHER



22 BULLETINS TECHNIQUES



11 MERCURIALES DE PRIX
+ 1 SYNTHÈSE ANNUELLE



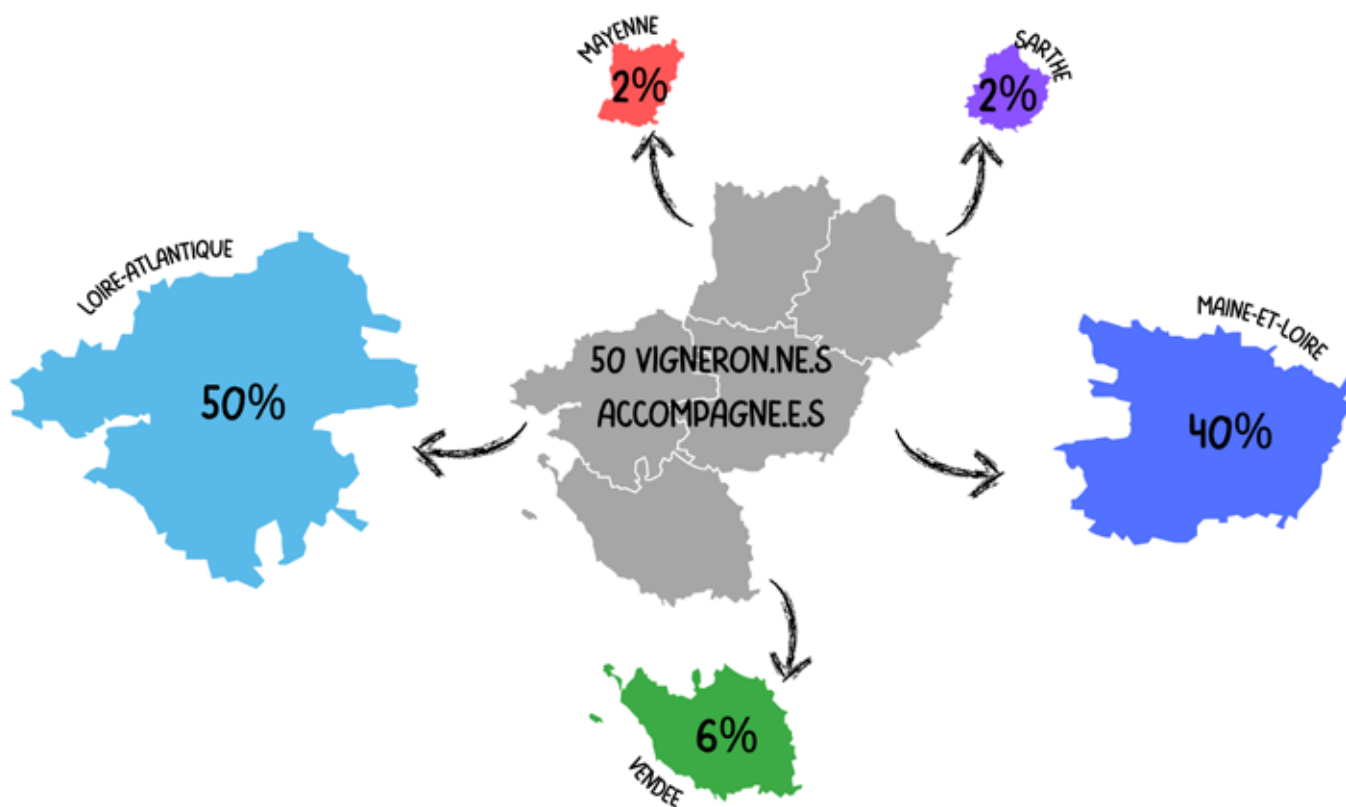
ACTION 2 | ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE EN VITICULTURE

Action réalisée par Kady SONKO

Avec l'engagement de 50 vigneron-ne-s bio des Pays de la Loire, notre objectif de fédération et de partage des problématiques techniques a été atteint.

Les producteur-trice-s ont souligné l'importance de travailler ensemble pour surmonter les défis techniques et promouvoir des pratiques durables. La diversité des participant-e-s a enrichi nos échanges, favorisant ainsi l'émergence de solutions novatrices et adaptées aux différents vignobles.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES VIGNERON-NE-S BÉNÉFICIAIRE DU SUIVI TECHNIQUE



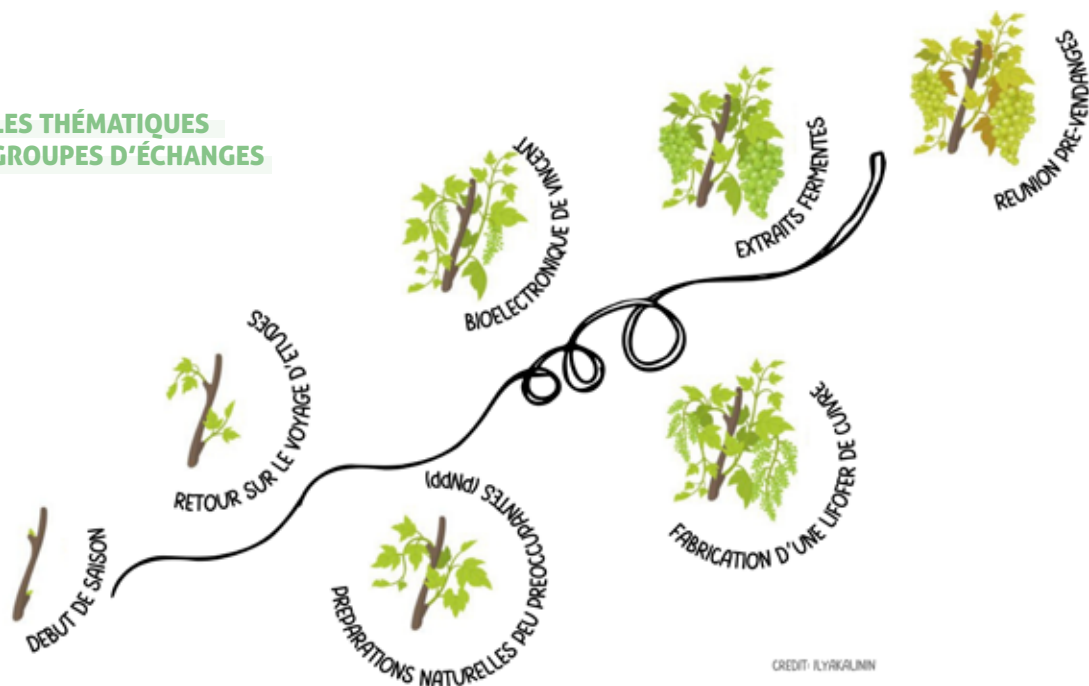
GROUPES D'ÉCHANGES TECHNIQUES

Au cours de l'année écoulée, 10 groupes d'échanges techniques ont été animés, répartis à travers la région des Pays de la Loire. Ces échanges ont constitué des plateformes essentielles où les vigneron-ne-s ont pu partager leurs expériences, renforcer les liens entre pairs et acquérir de nouvelles compétences.

Les thèmes abordés au sein de chaque groupe ont été sélectionnés pour répondre aux besoins spécifiques des vigneron-ne-s, en fonction du profil du millésime et des défis rencontrés sur le terrain.



LES THÉMATIQUES DES GROUPES D'ÉCHANGES



Groupe d'échanges :
retour sur le voyage d'études au Cellier (44)



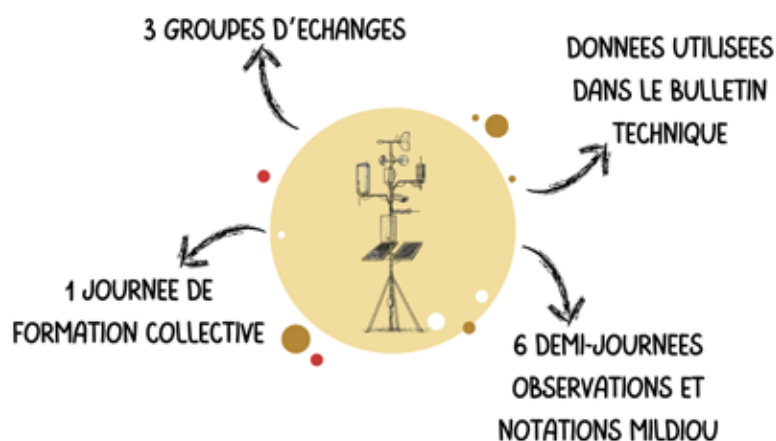
Déjeuner lors du groupe d'échanges
sur les PNPP au domaine de la Paonnerie (44)

GRUPE 30 000 : LUTTE BAS INTRANTS CONTRE LE MILDIU EN BIO

Les vigneron-ne-s du collectif sont engagée-s dans une démarche de réduction du cuivre et d'adoption de traitements alternatifs tels que les préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP), les huiles essentielles et les préparations biodynamiques.

L'intégration de stations météorologiques associées à des outils d'aide à la décision a renforcé leur compréhension des interactions entre les pathogènes (mildiou ou oïdium)

et la vigne, leur permettant ainsi de positionner leurs traitements de manière optimale et de se préparer efficacement aux aléas climatiques, notamment les risques de gel.





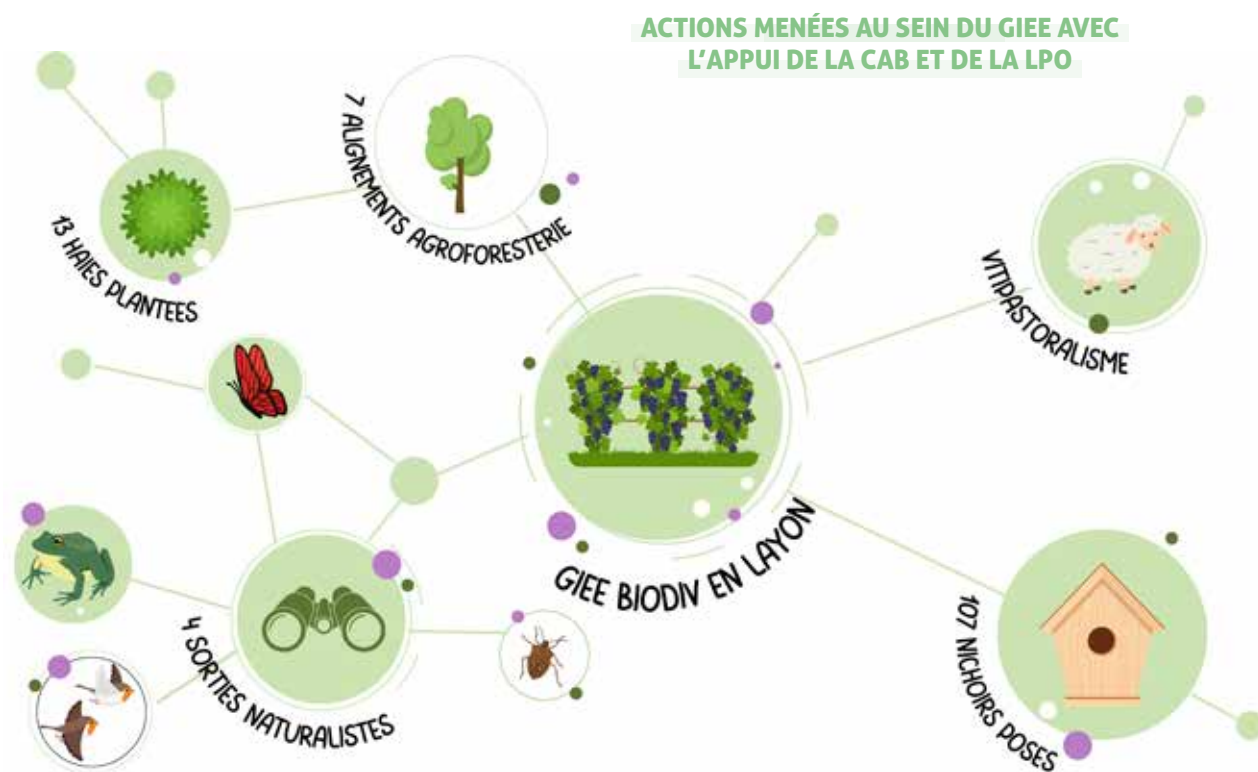
Station météorologique installée sur un domaine du collectif



Chantier plantation de haies au domaine Batardière

GIEE BIODIV EN LAYON

11 domaines de Bellevigne-en-Layon se sont regroupés en GIEE, avec comme objectif de favoriser la biodiversité au sein de leurs fermes, à travers différentes actions visant à mieux la connaître, à améliorer sa prise en compte dans les pratiques et à augmenter les capacités d'accueil des espèces. La volonté de ce groupe s'inscrit également dans la prise de conscience collective des enjeux de préservation de la nature à travers une communication régulière des actions menées.





Nichoir à mésanges
installé au bord d'une parcelle



LES DIFFÉRENTS NICHOURS ET HABITATS INSTALLÉS AU SEIN DES DOMAINES DU COLLECTIF

BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE N° 2

UN COLLECTIF DE FEMMES DU MONDE DU VIN : VITI-F

Viti F est un collectif de femmes qui a pour but de porter la voix des travailleuses du monde du vin et de rendre ce secteur accessible, désirable, sécurisé et légitime pour elles. Il s'attache en particulier à :

- œuvrer à l'égalité de genre dans le secteur du vin ;
- mieux représenter les femmes dans les instances vitivinicoles ;
- améliorer les conditions de travail et l'accès aux divers métiers de la filière ;
- travailler à rendre safe* le quotidien professionnel des femmes et les événements autour du vin, festifs ou non, en luttant notamment contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels ;
- tisser des réseaux informels, mettre en commun les vécus, sortir de l'isolement.

Ce collectif s'est formé en 2023 lors de rencontres entre la CAB Pays de la Loire et des professionnelles du vin (salariées viticoles, distributrices, sommelières, journalistes, vigneronnes, compagnes de vigneron-ne-s, etc.) autour des difficultés rencontrées dans le quotidien au travail.

Divers chantiers sont déjà lancés tels que des campagnes d'affichage en salons, des tables rondes, des cercles de parole, ainsi qu'une réflexion sur des chartes de salons et des formations professionnelles spécifiques.

* safe : sûr, exempt de violences.



VOYAGE D'ÉTUDES

733 km, c'est la distance qui sépare Angers de Kientzheim, la ville où le groupe a séjourné pendant quatre jours. Ce voyage a permis de rencontrer des vignerons alsaciens, de bénéficier de leurs connaissances, d'apprendre de leurs pratiques et d'échanger sur les défis liés au changement climatique. Après une année 2022 éprouvante, marquée par la sécheresse dans les vignes et des vinifications difficiles en cave, ce voyage a offert aux vigneron·ne·s des pistes pour cette transition qui exige un engagement continu et une adaptation constante aux nouvelles réalités climatiques et réglementaires.



Visite des vignes avec Matthieu Deiss (Bergheim, 68)



Pratique de l'agroforesterie dans le domaine Deiss (Bergheim, 68)



Explication des différentes expérimentations au sein du domaine Christian Binner (Ammerschwihr, 68)



Vignes en pergola dans une parcelle du domaine Christian Binner (Ammerschwihr, 68)



Visite du laboratoire œnologique Duo œnologie avec Pierre Sanchez (Ostheim, 68)

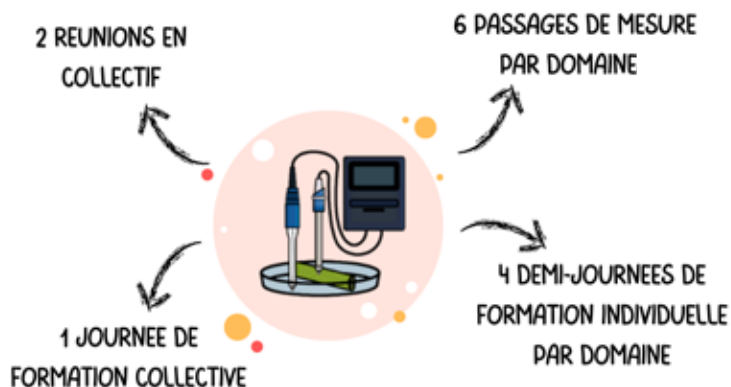


Visite du domaine Meyer (Nothalten, 67)

EXPÉRIMENTATION : LABO ISOHOMÉO BIO

Le suivi des parcelles du labo isohoméo a continué pour la huitième année consécutive. Ce projet réunit un collectif de vigneron·ne·s répartie·s dans les différents vignobles des Pays de la Loire, tous engagé·e·s dans l'amélioration de la vitalité de la vigne. Le suivi consiste à comparer, par le biais de mesures de pH, de redox et de conductivité, les parcelles traitées soit avec des méthodes alternatives (PNPP, homéopathie, isothérapie...), soit par du cuivre et du soufre.

Les données recueillies alimentent une base de données, permettant aux vigneron·ne·s de mieux comprendre les besoins de leur vigne et de cibler les produits à apporter de manière précise. Cette approche contribue à sécuriser les récoltes tout en réduisant les intrants. Ce suivi continu constitue un outil prometteur pour une viticulture plus durable et respectueuse de l'environnement.



Prise de mesure du redox au domaine de la Paonnerie (44)

FORMATIONS TECHNIQUES

Quatre formations techniques ont été animées au cours de l'année, mettant en avant l'expertise d'intervenants spécialisés dans divers domaines. Ces formations ont été conçues dans le but de fournir aux participant·e·s des connaissances avec un apprentissage interactif, un partage d'expérience et le développement de compétences pratiques. La diversité des thématiques abordées a permis de toucher un éventail de sujets large, répondant aux besoins variés des vigneron·ne·s.

THÉMATIQUES DES JOURNÉES TECHNIQUES



UNE FORMATION DISPENSÉE EN NORMANDIE

À la demande des néovignerons-nees de Normandie, la CAB a été sollicitée pour organiser une formation spécifique sur l'installation d'un vignoble en viticulture biologique. Cette requête reflète l'intérêt croissant pour la viticulture biologique localement. L'objectif est d'accompagner les futur-e-s viticulteur-trice-s dans la mise en œuvre de leur projet, en leur fournissant les connaissances techniques et les outils nécessaires à leur projet d'installation.



Formation sur les couverts et engrais verts au domaine Pierre Goiset (44)

VISITE ANNUELLE

Les vigneron-nees abonné-es au suivi viticole bénéficient d'une visite annuelle de la technicienne en viticulture de la CAB. Cette rencontre revêt une importance particulière, car elle est adaptée aux préoccupations spécifiques de chaque producteur-trice. Les thèmes de ce rendez-vous sont choisis en fonction des interrogations et des problématiques soulevées par les abonné-es. Ce moment privilégié vient compléter les sujets abordés en groupes d'échanges ou lors de journées techniques.



23 VISITES ANNUELLES



Visite d'une plantation de vigne chez Jean-Yves Boucher (Sainte-Gemmes-le-Robert, 53)



Visite avant floraison au domaine des Cénaudières (Le Cellier, 44)



Visite au moment de la véraison au château de Fosse-Sèche (Vaudelnay, 49)

BULLETINS TECHNIQUES

Au cours de la période allant de janvier à août, un total de 18 bulletins techniques ont été édités et transmis. Ces bulletins couvrent divers aspects essentiels pour les vigneron-ne-s, notamment les risques météorologiques, les pressions liées aux maladies, ainsi que des conseils techniques sur la biodynamie, la protection de la vigne... Les bulletins incluent des partages d'expérience des vigneron-ne-s, ainsi que des extraits de recherches bibliographiques et des retours de journées techniques.

En complément, un soutien humain est assuré, avec une présence de la conseillère technique sur le terrain et à distance, à travers des échanges par SMS et des appels téléphoniques. Des informations œnologiques sont également communiquées, contribuant ainsi à renforcer les connaissances et les pratiques des vigneron-ne-s.



MILDIU NI MAÎTRE

Pour la deuxième année consécutive, deux numéros de *Mildiou ni Maître* ont été publiés, fruit d'une collaboration fructueuse entre les structures des régions Pays de la Loire et Centre-Val de Loire. Cette revue spécialisée s'attache à explorer les thématiques qui suscitent intérêt et interrogations au cours de l'année. Au-delà de simples articles, cette publication est enrichie par des retours d'expérience, des rencontres et des échanges sur le terrain, démontrant ainsi un engagement à être au plus près des préoccupations des vigneron-ne-s. *Mildiou ni Maître* se distingue par sa capacité à aborder les sujets de manière approfondie, offrant ainsi des pistes de réflexion et des solutions concrètes aux défis rencontrés par les professionnel-le-s de la filière.



L'ANALYSE DE LA RÉFÉRENTE

ÉMILIE TOURRETTE BRUNET (49)

Réfléchir ensemble, coopérer afin d'améliorer nos capacités d'adaptation, nos itinéraires techniques, nos développements économiques spécifiques, nos conditions de travail tout simplement. Ne fermer aucune piste d'évolution, soutenir les initiatives qui vont dans ce sens, c'est important. Voilà ce à quoi répond le suivi technique de la CAB.

CHIFFRES CLÉS 2023

- 50 VIGNERON-NE-S ACCOMPAGNÉ-E-S**
- 18 BULLETINS TECHNIQUES**
- 10 GROUPES D'ÉCHANGES TECHNIQUES**
- 4 JOURNÉES TECHNIQUES**

ACTION 2 | ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE EN ŒNOLOGIE

Action réalisée par Jérémie CEBRON

LABORATOIRE ŒNOLOGIQUE ITINÉRANT

Le laboratoire d'œnologie itinérant a rassemblé 40 vigneron-ne-s en 2023 (chiffre identique à celui de 2022), réparti-e-s sur 4 demi-journées. Il est aujourd'hui à sa capacité maximale espérée sur le temps consacré, la CAB veillant à ce que la qualité de l'accompagnement ne soit pas réduite par un nombre trop important de personnes suivies.

Après la sécheresse et la canicule de 2022, le millésime 2023 a vu le retour de la pourriture après plusieurs années d'absence. L'accompagnement du laboratoire a permis de sécuriser les débuts de fermentations issues de raisins plus ou moins abîmés, pouvant entraîner des développements microbiens non désirés.

2023 a aussi été l'occasion de tester un nouvel appareil permettant des analyses de routine (azote assimilable, sucres, acide malique, acide lactique, acidité volatile, alcool) pour les adhérent-e-s du laboratoire. L'utilité ce type d'appareil est multiple et viendrait compléter les objectifs du laboratoire itinérant, que sont :

- la sécurisation des itinéraires de production bio ;
- l'autonomie des exploitations ;
- la formation et l'interconnaissance.

Pour la première fois, le laboratoire a été géré en binôme lors de sa période la plus intense. L'idée était de permettre à Kady Sonko de venir en soutien pour le fonctionnement du nouvel appareil d'analyse et surtout de proposer des solutions agronomiques aux problèmes rencontrés en cave pour l'année suivante, avec un duo de techniciens en œnologie et en viticulture.

Pour rappel, le laboratoire permet un suivi microbiologique du vin, la mesure du pH, du potentiel redox, de la conductivité et de l'oxygène dissous. La dégustation est aussi un outil d'aide au diagnostic prépondérant du laboratoire. L'interprétation et les préconisations sont l'occasion de créer des échanges entre vigneron-ne-s sur les vinifications et de développer l'entraide (grâce au prêt de matériel par exemple).



Laboratoire itinérant, 2023.



Laboratoire itinérant, 2023.

FORMATIONS

Dans la continuité de 2022, la CAB a continué de donner des formations sur le thème des vinifications douces à destination des vigneron-ne-s intéressé-e-s de toute la France :

- 3 jours de formation en Pays de la Loire et région Centre ;
- 1 jour pour les néovigneron-ne-s et porteur-euse-s de projet de Normandie ;
- 3 jours de formation pour les vigneron-ne-s du sud de la France ;
- 1 jour de formation pour les technicien-ne-s du réseau FNAB ;
- 1 matinée technique pour l'appellation Savennières.

GROUPE GIEE

Le groupe GIEE arrivait à son terme en 2023 : il a permis aux vigneron·ne·s de comprendre qu'il était possible de s'engager dans la baisse des intrants au chai tout en assurant la qualité de leur vin. Dans un monde viticole où bien souvent seules les réussites sont partagées et où l'on tait ses échecs par peur d'être catalogué comme mauvais·e vigneron·ne, ce groupe a offert de la transparence, sans jugement, afin d'avancer plus rapidement vers les objectifs définis. Ceux-ci sont d'ailleurs en grande partie réalisés et permettent aux vigneron·ne·s du groupe de partager les connaissances acquises aujourd'hui autour d'eux.

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Une dizaine de suivis individuels ont été effectués en 2023 afin d'accompagner les vigneron·ne·s durant toute l'année de manière approfondie. Le suivi individuel permet notamment de conseiller les vignerons au moment de la mise en bouteilles, opération critique dans le processus d'élaboration d'un vin.

RECHERCHE ET EXPÉRIMENTATION

À l'issue du projet régional goût de souris, dont la CAB était partenaire, deux journées de restitution ont été organisées par Interloire à destination des technicien·ne·s des Pays de la Loire et de la région Centre.

La CAB est également partenaire de trois nouveaux projets en 2023 :

- projet régional Microcare conduit par l'IFV de Vertou sur la surveillance microbiologique ;
- projet régional Maloloire conduit par l'IFV de Vertou sur le déroulement de la fermentation malolactique dans les vins ;
- projet national CASDAR conduit par l'IFV de Vertou sur le déroulement de la fermentation malolactique dans les cidres et les vins.



Formation avec le BioCivam de l'Aude



L'ANALYSE DE LA RÉFÉRENTE
PAULINE MOURRAIN (49)
DOMAINE DE L'AUSTRAL

Le laboratoire itinérant nous a permis de gagner en sérénité sur la façon de faire les vins que nous aimons. Le microscope pour l'observation du vivant est un outil important dans notre façon d'appréhender et de comprendre le millésime en cours. Aujourd'hui, sans cela et l'accompagnement de la CAB, nous serions sans doute un peu en manque de repères lors des vinifications. Il nous permet aussi de nous passer sereinement de soufre sur certaines cuvées. Avoir un accompagnement scientifique solide nous permet finalement de laisser plus de place à nos ressentis et à nos sensibilités lors de la confection de nos cuvées, et cela s'est vu sur leur qualité. On n'applique pas une recette dictée par un œnologue, mais on nous propose ici plusieurs pistes, libre à nous de choisir ensuite celles que l'on veut emprunter.

CHIFFRES CLÉS 2023



40
VIGNERON·NE·S
ACCOMPAGNÉ·E·S



4 RÉUNIONS
PRÉVENDANGES



4 BULLETINS
FLASHS
PENDANT LES
VENDANGES



10 SUIVIS
INDIVIDUELS



8 JOURS DE
FORMATION
DONNÉS

ACTION 1 | GRANDES CULTURES

Action réalisée par Emmanuelle CHOLLET

Le travail de la commission grandes cultures de la CAB, composée de producteurs et de salariés des départements des Pays de la Loire, s'est fortement centré sur la conjoncture durant l'année 2023. La fragilisation du marché des céréales, oléagineux et protéagineux bio s'est renforcée, avec une baisse de la consommation tant en FAB qu'en alimentation humaine. La chute drastique des prix sur les récoltes 2023 a mis à mal la filière et a nécessité de se pencher sur les leviers.

TEMPS FORTS

Les producteurs de la filière grandes cultures bio des Pays de la Loire se sont réunis le 5 décembre 2023, à Angers, pour mieux comprendre les aléas du marché, s'interroger sur les prix pratiqués en filières longues et définir ensemble les actions à mener en faveur des producteurs, à l'échelle locale : tendre vers l'autonomie sur sa ferme grâce à des leviers techniques spécifiques ; se réapproprier sa commercialisation et développer les circuits courts, solliciter les acteurs de la transformation artisanale bio ; mieux comprendre les mécanismes de prix, entre l'amont et l'aval, grâce à des rencontres avec les principaux collecteurs en Pays de la Loire ; solliciter les élus en martelant les messages sur les bienfaits de l'agriculture bio sur le vivant et le territoire afin d'obtenir le soutien nécessaire.

PUBLICATIONS

- Poursuite du bulletin technique trimestriel dédié aux grandes cultures des Pays de la Loire. 16 numéros rédigés par les salariés du comité technique régional depuis son lancement en 2020, avec des rubriques récurrentes : essais paysans, focus techniques, marchés/filières, actualités, agenda. Ce bulletin technique est envoyé en version numérique aux adhérents du réseau.

- Les guides techniques réalisés par le réseau restent disponibles pour les producteurs : « Les grandes cultures bio en Pays de la Loire » ; « Débuter et progresser en ABC en Pays de la Loire » ; « Blés paysans en Pays de la Loire » ; « Échanges et commercialisation en grandes cultures ».



VEILLE ÉCONOMIQUE

- La rencontre annuelle entre les réseaux de producteurs bio et les représentants des collecteurs de la Coopération agricole (LCA), les négoce ou courtiers privés, a eu lieu le 17 mars 2023 à Rennes. Elle a montré un réel besoin d'indicateurs de suivi de la demande, d'une information régulière et détaillée sur les espèces, les volumes recherchés en FAB et en alimentation humaine, de la part des collecteurs et des transformateurs. Ce travail doit faire l'objet d'une fiche « besoins » tous les ans, mais qui n'a pas été représentative du marché en 2023, et sera reconduite en 2024. Le dialogue sur les modalités de contractualisation entre OS et producteurs, la question du maintien des surfaces en bio, la structuration du débouché de la restauration collective sont des sujets qui font débat durant ce temps fort.
- Recueil des prix finaux de la collecte 2021 et des acomptes de la collecte 2022 : la CAB et Initiative bio Bretagne réalisent une enquête auprès des organismes collecteurs/stockeurs ayant une activité de collecte en Pays de la Loire et en Bretagne. Cela donne lieu à une synthèse anonyme de fourchettes de prix mini/ maxi par espèce.

STRUCTURATION DE FILIÈRES

- La structuration de filières « légumes secs » destinés à la restauration collective ou à la grande distribution se poursuit. La CAB effectue un travail de coordination, de valorisation et de capitalisation des méthodes et des actions conduites par le GABBAnjou, le GAB 44 et le GAB 72 : accompagnement à la diversification des fermes ; soutien à la pérennisation de la production de légumes secs ; montée en compétences des producteurs sur le triage et le stockage des grains ; développement et sécurisation des approvisionnements en restauration collective...
- La structuration de filières locales de blé meunier bio et de céréales à farine se poursuit, mais a également été fragilisée par la baisse de la demande. Différents leviers sont développés :
 - recherche de nouveaux débouchés en meunerie ou travail plus étroit avec

les meuneries déjà engagées pour sécuriser les approvisionnements et les prix ;

- accompagnement des groupes de paysans-boulangers sur les territoires locaux, avec un volet formation et travail sur les coûts de production ;
- différenciation des blés et des farines par la sélection paysanne des blés, dans le cadre notamment des groupes de paysans-boulangers.



- Structuration d'une filière houblon bio en Pays de la Loire et Bretagne, pour laquelle la CAB est partenaire de l'association Houblon de l'Ouest et de la chambre d'agriculture des Pays de la Loire. Trois volets « filière » ont été travaillés au sein du collectif de houblonniers en 2023 : rédaction d'une **charte de valeurs** et d'un **cahier des charges « qualité »** permettant la différenciation des houblons produits par les adhérents de Houblon de l'Ouest ; préparation d'un temps fort prévu les 1^{er} et 2 février 2024 : les Rencontres nationales du Houblon, à Nantes, en coorganisation avec l'interprofession, pour un développement concerté de la filière.



Houblon de l'Ouest





L'ANALYSE DU RÉFÉRENT

JEAN-FRANÇOIS GAUMÉ (53)
POLY-CULTEUR-ÉLEVEUR

Les rendements en cultures d'hiver et de printemps ont été assez satisfaisants. Ils se trouvent à peu près dans la moyenne des 10 dernières années. La baisse du marché bio s'atténue légèrement, mais les prix de collecte des grandes cultures chutent drastiquement en 2023, alors qu'à l'échelle du consommateur ils restent toujours élevés. Les stocks de blé sont importants. À la CAB et aussi à la FNAB, nous exprimons notre questionnement sur la chaîne des prix, qui n'est pas favorable pour nous. Nous souhaitons notamment connaître et comprendre la stratégie des collecteurs, par exemple lorsque le déclassement de la collecte de blé bio est annoncé à 15 % du total collecté en 2023/2024. Le prix de nos matières premières vendues en circuit long est toujours flou, difficile à comprendre. Il n'existe pas d'observatoire des prix et des marges en grandes cultures bio comme cela existe en conventionnel (existe aussi en lait et fruits et légumes bio), permettant de savoir comment est créée la valeur, comment elle est partagée. Il n'y a pas d'indice IPAMPA en bio : indice des prix d'achat des moyens de production agricole. L'IPAMPA est issu de bases de données gérées par le ministère de l'Agriculture, mais il n'existe pas d'indicateurs spécifiques aux produits bio. Nous devons y travailler. Nous poursuivons par ailleurs le bulletin technique trimestriel. La CAB et le réseau GAB et CIVAM de votre département sont toujours présents pour vous accompagner dans vos projets en grandes cultures, agronomie... N'hésitez pas à les contacter !

CHIFFRES CLÉS 2023



3 GUIDES TECHNIQUES



4 BULLETINS TECHNIQUES



3 RENCONTRES DE LA COMMISSION CAB

1 RENCONTRE « GRANDES CULTURES BIO » OUVERTE À TOUS LES PRODUCTEURS BIO DES PAYS DE LA LOIRE



1 SYNTHÈSE DES PRIX « DÉPART FERMES » 2021/2022 PORTÉE PAR LA CAB ET INITIATIVE BIO BRETAGNE



4 COMITÉS TECHNIQUES RÉGIONAUX FILIÈRE : GRANDES CULTURES, MEUNERIE, LÉGUMES SECS, PAYSANS-BOULANGERS



1 ASSOCIATION DE PRODUCTEURS DE HOUBLON BIO, 1 CHARTE DE VALEURS, 1 CAHIER DES CHARGES QUALITÉ

ACTION 2 | VITICULTURE

Action réalisée par Emmanuelle CHOLLET

La CAB Pays de la Loire est partenaire depuis plusieurs années de l'association Loirevinbio sur les enjeux de structuration de la filière viticole et sur la promotion des vins bio du Val de Loire. La CAB assure l'animation et la gestion financière de cette association à caractère interprofessionnel, qui réunit vignerons et metteurs en marché. Le marché des vins bio est la dernière filière à subir la crise de consommation. La CAB et Loirevinbio s'attachent à caractériser au mieux la demande et l'offre de vins bio pour accompagner la stratégie commerciale des domaines bio. L'offre de salon doit également évoluer pour s'adapter aux attentes des acheteurs et toucher des horizons commerciaux porteurs.

Association Interprofessionnelle

LOIRE VIN BIO



MISSIONS DE LOIREVINBIO

- Défendre les intérêts de la viticulture bio, siéger au sein des institutions viticoles et être l'échelon régional de défense de la viticulture bio.
- Fédérer, créer une dynamique de groupe pour un soutien collectif entre vignerons.
- Promouvoir les vins bio de Loire auprès des professionnels, grâce au salon 100 % bio la Levée de la Loire, à Angers et Paris.

LOIREVINBIO ET SES PARTENAIRES

Loirevinbio fait partie de l'écosystème viticole bio et généraliste :

- partenaire des groupements régionaux du réseau FNAB : CAB Pays de la Loire et Bio Centre ;
- adhérent de Francevinbio, fédération d'associations de vignerons bio (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, PACA et Champagne) ;
- adhérent de la Confédération des vignerons du Val de Loire, qui représente la « famille » production d'Interloire, interprofession des vins de Loire.

LA LEVÉE DE LA LOIRE

En tant qu'action emblématique de Loirevinbio, le salon la Levée de la Loire poursuit son développement :

- l'édition 2023 a retrouvé l'enceinte du parc des expositions d'Angers après une édition 2022 saumuroise, avec 450 exposants en association avec Demeter et 4 100 visiteurs accueillis ;
- l'édition parisienne s'est renouvelée à Paris dans le Ground Control, avec une nouvelle bannière commune aux quatre partenaires, fédératrice et se voulant plus lisible pour le visiteur : les Voix du vin. La Levée de la Loire s'est pour cela associée aux vignerons bio de l'Aude (le Bec dans l'Aude), à l'Association des vins libres d'Alsace (AVLA) et à un nouveau partenaire : Rouge Provence. Le salon a réuni 160 exposants et 450 visiteurs.



STRUCTURATION DE LA FILIÈRE

Grâce à un financement de la région Pays de la Loire, en 2021-2023, la CAB et l'association Loirevinbio conduisent un projet pour mieux connaître l'état du marché et la demande des consommateurs, mais également pour chiffrer de manière précise la production de

vins bio en Loire. L'objectif est de caractériser au mieux le marché et d'en assurer le suivi grâce à des indicateurs, afin d'accompagner la stratégie commerciale des domaines bio. En 2023, trois livrables ont été mis à disposition des domaines viticoles bio :

- Les jeunes consommateurs français de vin : analyses et chiffres clés ;
- La consommation des vins bio en France : analyses et chiffres clés ;
- Les logos environnementaux en France : analyses et chiffres clés. Perception des consommateurs (vins et autres produits).



Un nouveau travail de caractérisation de la production de vins bio a démarré en 2023 et sera finalisé en 2024. En voici les indicateurs :

- nombre d'exploitations, surfaces et volumes récoltés ;
- les sorties de chais : ventes de la viticulture et des caves coopératives (à destination de tous les circuits ou du négoce (raisins, moûts, vins)) ;
- focus sur les mises en marché de la viticulture, dont l'export.

CHIFFRES CLÉS 2023



250 ADHÉRENTS DE LOIREVINBIO



450 EXPOSANTS AU SALON LA LEVÉE DE LA LOIRE À ANGERS (FÉVRIER 2023)

160 EXPOSANTS AU SALON LES VOIX DU VIN À PARIS (NOVEMBRE 2023)



4 500 VISITEURS RÉUNIS POUR LES DEUX SALONS EN 2023 (ANGERS ET PARIS)



3 PUBLICATIONS POUR CARACTÉRISER LA DEMANDE EN VINS BIO ET LA PERCEPTION DES LOGOS ENVIRONNEMENTAUX

ACTION 3 | PETITS FRUITS

Action réalisée par Céline LE GARDIEN

GRUPE D'ÉCHANGES « PETITS FRUITS BIO »

Un groupe de producteurs-trices est animé par la CAB depuis 2015. Ce groupe a décidé de s'engager en 2019 dans une démarche collective de progrès, avec des approches techniques utilisant le moins d'intrants possible, préservant les écosystèmes tout en améliorant la performance économique et sociale des fermes. Dans ce cadre, le groupe a bénéficié en 2019-2020 d'un soutien de la DRAAF au titre de l'émergence d'un collectif susceptible d'être reconnu groupement d'intérêt économique et environnemental. En juin 2020, il a été officiellement labellisé GIEE pour une période de trois ans. 8 fermes se sont alors engagées concrètement dans ce groupe de travail, tout en gardant les autres fermes du groupe d'échanges, une vingtaine, dans cette dynamique collective. L'objectif du GIEE est d'identifier des leviers pertinents pour répondre aux enjeux techniques et de réaliser une analyse technico-économique fine de la production.

OPTI'FRUIT : L'EXPÉRIMENTATION POUR RENFORCER LA PROGRESSION TECHNIQUE

L'objectif central du programme Opti'fruit bio est d'apporter des réponses concrètes aux interrogations portées par les producteurs-trices de petits fruits bio. L'analyse de leurs attentes techniques montre la nécessité de travailler sur trois thématiques, considérées comme des impasses techniques :

- gestion de la drosophile *suzukii* avec des stratégies de « barrières olfactives » ou des applications de PNPP ;
- contrôle des forts ravages causés par les rongeurs dans ces productions ;
- identification de leviers limitant l'impact des maladies racinaires du fraisier et du framboisier.



CHIFFRES CLÉS 2023



25 FERMES ENGAGÉES DANS UN GROUPE D'ÉCHANGES



8 FERMES PARTENAIRES DU GIEE, 3 DE PLUS POUR 2023 !



3 RENCONTRES PHYSIQUES AVEC LES MEMBRES DU GROUPE D'ÉCHANGES



8 VISITES SUR LES FERMES DES MEMBRES DU GIEE



3 THÉMATIQUES D'ESSAIS TRAITÉES DANS UN PROGRAMME D'EXPÉRIMENTATIONS

ACTION 4 | PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES (PPAM)

Action réalisée par Emmanuelle CHOLLET et Amélie VIAN



Produire des PPAM bio en Pays de la Loire : le groupe de productrices et producteurs de plantes médicinales et aromatiques bio, animé par la CAB, est labellisé groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) depuis 2020. Le GIEE permet les échanges de pratiques entre les fermes afin que les systèmes de production soient économes en intrants et viables sur les plans économique et social.

RENCONTRES ENTRE PRODUCTEURS

- Janvier 2023 : bilan de campagne collectif et élaboration du programme d'action 2023/2024.
- Une ferme ouverte « les Bio pratiquent » pour les porteurs de projet en juin 2023, sur la ferme d'une membre du GIEE : la ferme d'Angèle en Loire-Atlantique.
- Juillet et octobre 2023 : 2 réunions d'échanges entre producteurs, leur permettant de valoriser les surplus de production et de rechercher des volumes éventuels sur certaines espèces ou variétés.

FORMATIONS

- 1 journée de formation sur **l'ergonomie**.
Objectif : être capable d'aborder le travail

physique sur sa ferme sans s'épuiser. Intervenant : Jean-François Roussot, producteur-distillateur installé depuis 20 ans et formateur pour le syndicat SIMPLES.

- 2 journées de formation « **développer et optimiser ses ventes en circuits courts** ». Objectifs : décliner sa stratégie commerciale de manière opérationnelle et générer des revenus ; élaborer un plan d'action commercial ; communiquer efficacement vers des clientèles ciblées. Intervenant : William Mairesse, consultant formateur de la structure Haut les courts spécialisé dans la commercialisation des produits bio en circuits courts.
- 2 journées de formation sur **le séchage des PPAM**. Objectifs : améliorer la technique de transformation des plantes pour garantir une qualité sanitaire et organoleptique optimale et vérifier que l'installation de séchage est bien dimensionnée et adaptée. Intervenant : Thibaut Joliet, formateur en productions végétales au CFPPA de Montmorot et producteur de PPAM bio.

UN RÉSEAU ACTIF

- **Échanges réguliers entre producteurs des Pays de la Loire** au travers d'un « groupe mail » et d'un groupe WhatsApp : échanges d'informations techniques, partage de compétences, de ressources, de trucs et astuces...
- **Échanges réguliers entre producteurs des différentes régions de France** au travers d'un « groupe mail » animé par la FNAB.
- **Participation du GIEE à la commission nationale PPAM animée par la FNAB** : structuration de la filière PPAM bio à l'échelle nationale ; études diverses ; retours des conseils spécialisés FranceAgriMer ; suivi de la création de l'interprofession...
- **Réalisation d'une cartographie des fermes productrices** de plantes séchées, coupées, triées, distillées, utilisées en herboristerie, phytothérapie, aromathérapie, compléments

alimentaires (hors houblon), à l'échelle des 5 départements des Pays de la Loire.

- **Participation de la CAB au comité de pilotage de l'étude menée par Interbio Pays de la Loire** : structuration de la filière PPAM en Pays de la Loire.
- **Participation de la CAB à l'assemblée générale du syndicat SIMPLES** en Loire-Atlantique. Intérêts pour la CAB : renforcer le partenariat avec ce syndicat à l'échelle locale ; suivre la création d'un « massif » de productrices adhérentes au syndicat SIMPLES en Pays de la Loire ; suivre l'étude nationale sur les conditions d'approvisionnement des pharmacies en tisanes bio et locales.

Tous-tes les producteur-trice-s témoignent du grand intérêt du groupe pour se former, échanger, se sentir entouré et accompagné. L'état d'esprit est très constructif et basé sur les échanges de savoir-faire et la solidarité.

CHIFFRES CLÉS 2023



32 PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS AU SEIN DU GIEE



10 PORTEURS DE PROJET EN CONTACT AVEC LES GAB ET LA CAB



3 RENCONTRES DU COLLECTIF



1 FICHE CARTOGRAPHIE DES SURFACES DE PRODUCTION DE PPAM BIO EN PAYS DE LA LOIRE



5 FERMOSCOPIES POUR DÉCRIRE 5 SYSTÈMES DE PRODUCTION, À DESTINATION DES PORTEURS DE PROJET



5 JOURNÉES DE FORMATION



1 COMITÉ DE PILOTAGE INTERBIO/ CAB : ÉTUDE DE LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE PPAM



1 COMMISSION NATIONALE PPAM BIO



1 FERME OUVERTE « LES BIO PRATIQUENT » : LES FACTEURS DE RÉUSSITE D'UNE INSTALLATION EN PPAM BIO



L'ANALYSE DE LA RÉFÉRENTE

CATHERINE MAHÉ (53)

Après un hiver sec – bien pratique pour préparer les terrains de bonne heure –, le printemps froid a retardé le démarrage des nouvelles plantations. Ensuite l'été 2023 a été plutôt clément avec quelques pluies au bon moment, sans gros épisode de chaleur : de bonnes récoltes, avec pour certaines cultures jusqu'à trois coupes. On a même entendu parler de salissement des plantes à cause de la pluie... les producteurs ne sont jamais contents !

En ce qui concerne les achats de PPAM bio sur les marchés de gros, les acheteurs, ayant surstocké depuis 2021, ont majoritairement réduit les commandes (-20 % en moyenne par rapport à 2022). Les pluies de l'été ont entraîné des problèmes de qualité comme des maladies (rouille sur menthe) ou des reprises d'humidité au stockage. Par ailleurs, il a été constaté des retards de paiement récurrents et conséquents (parfois 8 à 12 mois de retard) pour plusieurs grossistes, qui ne se gênent pas pour peser lourdement sur les producteurs.

Dans les circuits courts, si certains membres du GIEE, dynamisés par les formations de 2023, remontent une augmentation de leurs débouchés et de leurs ventes, d'autres déplorent l'arrivée d'une très grande concurrence émanant soit de producteurs nouvellement installés, soit de nouvelles marques de tisane fonctionnant par achat de plantes, très agressives commercialement.

Le GIEE est prolongé pour encore un an (sous le statut « émergence »). Les producteurs impliqués dans le groupe, toujours bien motivés, et accompagnés par le binôme Amélie/Emmanuelle, ont pu bénéficier de plusieurs formations : sur l'optimisation des ventes, sur l'art du geste (ergonomie) et sur le séchage. Les retours sont très positifs, chacun a pu y trouver de l'inspiration pour améliorer son outil de production.

Pour l'année à venir, les projets ne manquent pas : poursuite des réunions bisannuelles pour les échanges de plantes ; essai participatif sur le paillage avec un protocole commun ; « microvisios » d'entraide proposées tous les mois sur le principe de la « mise en solidarité » ; achat collectif de matériel pour alléger le tri des plantes ; rédaction d'un « Guide du stagiaire » ; mise en place d'une formation sur la qualité des plantes et d'une autre sur l'organisation du travail. De quoi entraîner tout le groupe dans une dynamique de progrès, dans l'esprit de bienveillance et de partage qui le caractérise depuis le début.

ACTION 5 | LAIT

Action réalisée par Anne UZUREAU



Rencontre régionale filière lait bio

RENCONTRE AVEC LES ACTEURS DE LA FILIÈRE

Le 7 décembre 2023, à Angers, cette rencontre a rassemblé une petite trentaine de participants pour avoir des éclairages scientifiques sur la filière lait bio, avec la présence de deux chercheurs de l'INRAE (Marc Benoit et Valentin Bellassen). Les deux interventions avaient pour thèmes :

- 1) quel élevage pour une agriculture durable et adaptée au contexte énergétique à venir ?
- 2) la multiperformance de l'agriculture biologique : côté producteurs et côté consommateurs.

L'après-midi s'est poursuivi par le travail en groupes sur différents axes : installation/transmission, attractivité du métier d'éleveur laitier bio, et marché. Cette rencontre s'est terminée par la mise en commun d'actions pour 2024/2026 ; par exemple : étudier le projet d'installation dans la progression pour éviter la surcharge, soutenir financièrement des porteurs de projet au moment de l'installation pour embaucher, travailler la valeur économique au moment de la transmission, ouvrir davantage les fermes quel que soit le public, lutter contre l'isolement en développant le parrainage/marrainage ou le tutorat, respecter la loi Égalim (minimum 20 % de produits bio en restauration collective), renforcer la communication sur les répercussions positives de la bio (climat, biodiversité, qualité de l'eau...), éclaircir les marges appliquées par la grande distribution, instaurer un chèque alimentaire pour les produits bio ou ticket resto ciblé en bio...

ANIMATION DE LA COMMISSION RÉGIONALE

La CAB a organisé quatre commissions régionales pour aborder différents points : la conjoncture, la gestion des volumes, les opérateurs économiques, les organisations de producteurs, la transmission/installation... La CAB échange avec les organisations régionales du Grand Ouest (Bretagne et Normandie) sur plusieurs aspects : observatoire commun, installation/transmission, conjoncture, valorisation du lait bio. La CAB est également intervenue dans une commission départementale (Vendée). Pour faire le lien avec le réseau national, la CAB a aussi participé aux commissions lait de la FNAB.

OBSERVATOIRE DU LAIT BIO DANS LE GRAND OUEST

En partenariat avec la FRAB Bretagne et Bio en Normandie, un observatoire lait bio Grand Ouest a été réalisé. Cet observatoire donne des éléments sur le développement de la bio dans ces trois régions, le profil des fermes, les évolutions des engagements en bio, les installations, les arrêts de certification.

OBSERVATOIRE DU LAIT BIO EN PAYS DE LA LOIRE

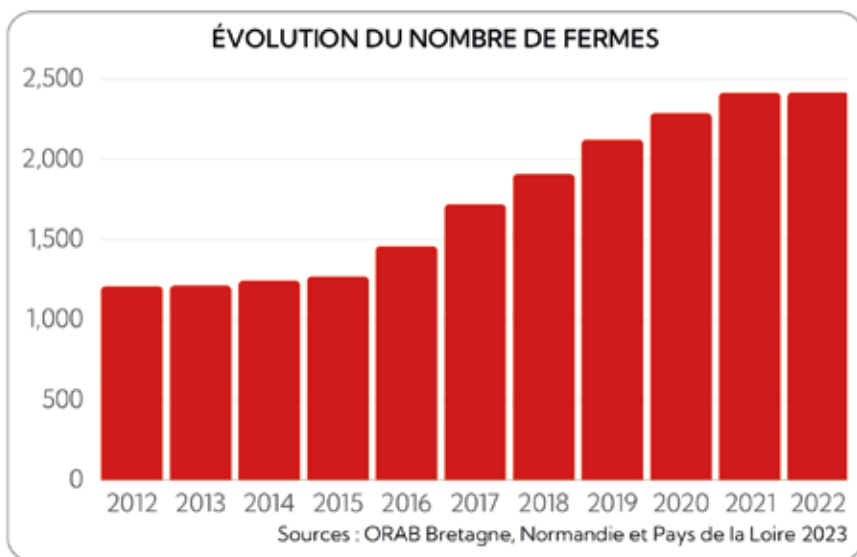
Comme tout le Grand Ouest, les Pays de la Loire connaissent une légère baisse du nombre de fermes laitières bio. Nous passons de 876 fermes en 2021 à 845 fermes en 2022. Les Pays de la Loire restent la première région productrice de lait bio en France.

Le nombre de nouvelles fermes laitières bio a chuté depuis 2020, entre le 16 mai 2022 et le 15 mai 2023 nous avons eu 13 nouvelles fermes.

Une analyse plus fine a été réalisée sur les arrêts de notification bio en bovins lait. Entre le 16 mai 2022 et le 15 mai 2023, nous comptabilisons 41 arrêts de notification en bovins lait : 17 départs en retraite, dont 12 poursuites en bio (71 %), 17 retours en conventionnel, dont 10 qui s'étaient convertis après 2015, et 7 arrêts anticipés, dont

seulement 2 reprises partielles en bio. Les retours en conventionnel concernent à plus de 50 % des fermes laitières qui s'étaient converties récemment, sans doute avec des systèmes encore insuffisamment résilients (autonomie, maîtrise des charges, maîtrise technique...).

Le maintien des terres en bio à la suite de départs en retraite anticipés est plus assuré qu'en cas d'arrêt anticipé.



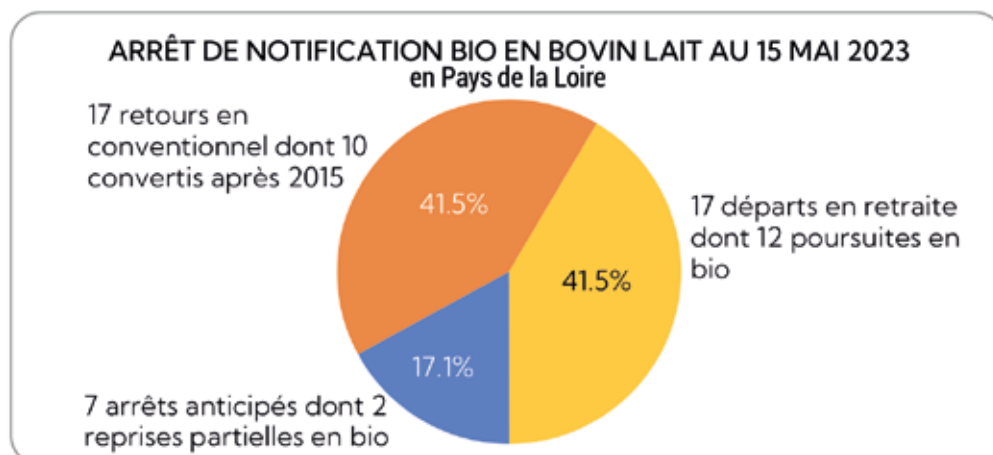
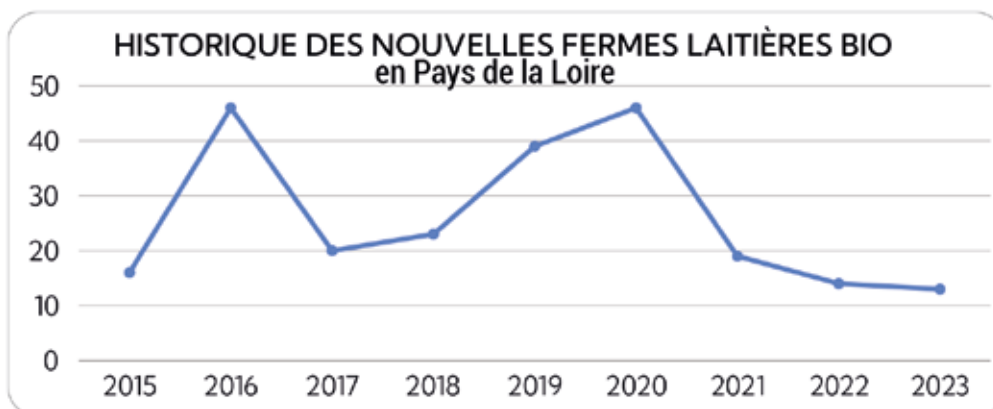
2 417 fermes (conversion + AB)



13,8% des fermes bio du Grand Ouest ont pour production principale spécialisée le lait de vache



+0.1% en 2021
+40% en 5 ans
x 2 en 10 ans



OBSERVATOIRE DU PRIX DU LAIT BIO EN PAYS DE LA LOIRE

La commission lait de la CAB a poursuivi l'observatoire du prix du lait bio dans la région pour analyser l'évolution du prix dans le temps.

RÉFÉRENTIEL LAIT BIO

Un référentiel lait bio avec des données précises sur les systèmes bio de notre région a été réalisé à partir de la grille du GAB 44 pour l'année 2022. En 2021, nous avons deux grilles : celle du GAB 44 et la grille du RAD. Ce référentiel permet de mesurer la résilience, la capacité d'adaptation aux aléas. Il s'agit d'un repère pour les systèmes en place ou pour les installations. L'échantillon comprend 25 fermes en 2022. Cet échantillon représente essentiellement des systèmes très pâturants, avec en moyenne 6 % de maïs dans la SFP, et quelques fermes en transformation laitière.

REPRÉSENTATION DES PRODUCTEURS AU CIL OUEST

La CAB a participé à deux CIL Ouest en 2023 grâce à l'implication de deux producteurs (Philippe Jaunet et Éric Guihery). Cela a été l'occasion d'aborder les données du CNIEL (collecte, fabrication et vente), la vision des marchés bio en Europe (présentée par Burkhard Schaer, Ecozept), le plan de sauvegarde bio, les résultats de l'outil de suivi de la filière lait bio Ouest, les supports de communication, la valorisation des veaux laitiers...

RENCONTRES AVEC DES OPÉRATEURS RÉGIONAUX EN BILATÉRAL

Trois rencontres ont eu lieu avec des opérateurs régionaux, dont deux fois avec Biolait. Plusieurs points ont été abordés : la présentation des structures, la conjoncture et la situation des opérateurs à l'égard de la filière, les travaux engagés sur les programmes opérationnels, les aides d'urgence à la bio, l'installation et la transmission. Des échanges réguliers ont par ailleurs eu lieu avec d'autres opérateurs régionaux.

LETTRÉ FILIÈRE LAIT

La CAB a rédigé deux lettres filière lait bio à destination des éleveurs et des éleveuses pour apporter des informations sur le contexte de la filière à l'échelle nationale et régionale, le référentiel lait bio, la transmission, les effets positifs de la bio, l'observatoire régional lait bio, les événements, les outils... Une des deux lettres a été rédigée avec Interbio Pays de la Loire pour l'approche marché.

DEMANDE ET BESOINS DES OPÉRATEURS DU GRAND OUEST

Une publication sur la demande et les besoins des opérateurs de la filière lait bio dans le Grand Ouest a été réalisée par le réseau FNAB Ouest (Bio en Normandie, FRAB Bretagne et CAB). Elle permet de dresser un panorama des opérateurs économiques de lait bio et de connaître leur zone de collecte, les sites de transformation, la présence ou non d'un cahier des charges spécifique, le volume et le nombre d'éleveuses et d'éleveurs collectés.



Rencontre avec Biolait et le réseau bio Ouest en octobre 2023



Céline CAILLON
éleveuse en Vendée
et membre de la
commission lait CAB

Dans un contexte où la bio est quelque peu malmenée, la filière laitière bio n'échappe pas à ce constat. Après plusieurs années de très forte progression, la collecte laitière bio commence à se tasser, et d'après certaines projections, elle pourrait commencer à s'infléchir d'ici l'année prochaine. Le très faible nombre de concertation explique une partie de cette stagnation. Aussi les cessations d'activité sont plus nombreuses (de 1% à 3%, projection à 5%), pour diverses raisons, le retour au conventionnel n'étant pas le cas majoritaire.

La météo printanière a permis une bonne pousse de l'herbe et la reconstitution des stocks, ça nous a redonné le sourire, mais probablement de courte durée. Il va très certainement falloir redistribuer des fourrages sitôt ces derniers ramassés (seulement 8 mm sur notre ferme du 10/05 au 15/06) ! Nous, éleveuses et éleveurs bio, devons constamment nous adapter face à ce changement climatique, aux difficultés de marchés... mais, au travers des actions du réseau (groupes d'échange, travail sur prix de revient, mobilisations pour obtenir un plan de soutien à la filière bio...), nous devons être solidaires et travailler collectivement sur les marges de progrès mobilisables sur nos fermes. Nous devons également communiquer sur notre travail, ouvrir nos fermes aux citoyens et citoyens, aux élus... Cette démarche montre tous les bienfaits de notre mode de production (sur la santé, la qualité de l'eau, la biodiversité, le climat, l'emploi...) dans le but de relancer l'attrait pour les produits laitiers bio.

CONJONCTURE

L'ALLEMAGNE REDEVENUE 1^{ER} PAYS COLLECTEUR EUROPEEN EN LAIT BIO

L'Allemagne est redevenue le 1^{er} pays collecteur de lait bio en Europe grâce à une dynamique plus importante des conversions bio. La tendance se poursuit en 2023. La part du lait bio dans la collecte nationale représente 5,5% en France alors qu'en Allemagne elle correspond à 4,1%. L'Autriche est le 1^{er} pays collecteur où la répartition du lait bio représente 18,7% de la collecte nationale.

Pays	Collecte (en tonnes)			% évolution 2021/2020	1 mois 2023		
	2019	2021	2022		2022	2023	% d'évolution sur 1 mois
Allemagne	1 230 881	1 266 219	1 317 695	4,1%	107 909	134 779	6,2%
France	1 346 924	1 273 083	1 309 359	2,8%	103 509	103 231	-0,3%
Danemark	725 691	745 900	725 300	-2,8%	62 100	61 000	-0,3%
Autriche	598 948	613 160	606 064	-1,2%	53 054	51 036	-2,1%
Suisse	270 849	287 919	282 382	-1,9%	287 919	282 382	-1,9%

Source : Cniel statistiques nationales

UNE COLLECTE NATIONALE LAIT BIO QUI DIMINUE

La collecte ADP est celle qui a le plus reculé en mars, avec une diminution de 13,4 %. Déjà en baisse sur les deux premiers mois de l'année. En parallèle, la collecte de lait biologique a également chuté. La collecte conventionnelle est donc mécaniquement celle qui a le moins reculé au mois de mars (-0,6 %), ayant récupéré les volumes des autres filières précédemment citées.

Les conversions laitières biologiques baissent depuis 2021. Leur nombre est tombé en 2022 à seulement 30 exploitations. Les tailles d'atelier des nouveaux laitiers bio sont plus grandes, ce qui accroît la taille moyenne des livreurs bio. Les dynamiques de collecte varient fortement selon les régions.



Chers Lecteurs et lectrices,
L'année 2023 a introduit des évolutions dans le panorama de la filière biologique française, marquée par diverses causes inattendues (inflation, guerre en Ukraine) qui ont contribué à la baisse de la consommation. Alors que les années précédentes avaient été caractérisées par une croissance constante – même si la consommation s'orientait à la baisse après le Covid – cette nouvelle orientation invite à une réflexion approfondie sur les leviers à activer pour y faire face à l'avenir.
La conjoncture économique générale a exercé des pressions sur le pouvoir d'achat des consommateurs. Le consommateur achète davantage de produits premiers prix ou d'une qualité moindre à ses achats historiques. Cette tendance a été facilitée par l'arrivée sur le marché de produits estampillés "HVE" et autres labels avec allégations (sans OGM, lait de pâturage).

Face à cette concurrence, les acteurs de la filière lait biologique pourraient intensifier leurs efforts de communication pour sensibiliser les consommateurs aux avantages environnementaux de l'AB. Les pouvoirs publics devraient respecter la loi Egalim. Aujourd'hui ce n'est pas le cas : en 2022, 8% du chiffre d'affaires de la restauration collective des produits laitiers était en bio alors qu'il s'en fallait de 20%.
Cette lettre permet d'avoir des informations précises sur la conjoncture laitière bio au niveau national et régional. Elle présente également des supports ou des actions qui ont été réalisées dans le cadre de l'appel à projet régional filière lait bio en Pays de la Loire.

Bonne lecture.

Emeric, éleveur en Mayenne, membre de la commission lait CAB



Données nationales

L'ALLEMAGNE CONFORTE SA POSITION DE LEADER EN LAIT BIO

Depuis début 2023, la collecte de lait bio recule dans tous les principaux pays, à l'exception notable de l'Allemagne où elle connaît une très forte croissance (+6,8% sur les 7 premiers mois). En 2022, la part du lait bio représentait en Allemagne 4,1% de la collecte totale alors qu'en France elle comptabilisait 5,5%.

Pays	Collecte (en tonnes)			% évolution 2022/2021	7 mois 2023		
	2020	2021	2022		2022	2023	% évolution sur 7 mois
Allemagne	1 230 881	1 266 219	1 317 695	4,1%	777 773	830 604	6,8%
France	1 346 924	1 273 083	1 310 359	2,9%	801 668	770 105	-3,9%
Danemark	725 691	745 900	725 300	-2,8%	427 700	417 900	-2,3%
Autriche	598 948	613 160	606 064	-1,2%	321 663	316 636	-1,6%
Suisse	270 849	287 919	282 382	-1,9%	151 496	147 807	-2,4%

Source : Cniel statistiques nationales

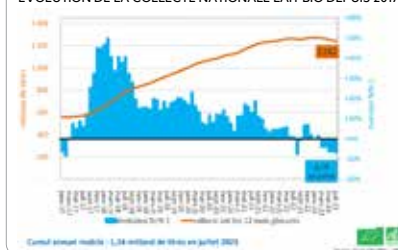
UNE TENDANCE À LA BAISSÉ DE LA COLLECTE NATIONALE EN LAIT BIO

Depuis le début de l'année 2023 la collecte régresse. En juillet 2023 la collecte a connu une diminution de -6,7% vs de juillet 2022. En cumul annuel mobile (d'août 2022 à juillet 2023), nous sommes à 1,24 milliard de litres en juillet 2023. Les estimations du Cniel via l'enquête collecteurs sur les évolutions de la collecte nationale, sont évaluées à moins 1,2 milliard de litres d'ici fin 2024. A juillet 2023, on dénombre 4106 livreurs bio en France, -4% par rapport à juillet 2022.

En juillet, la collecte de lait bio a reculé dans toutes les régions (par rapport à juillet 2022). Depuis mars, elle se replie très fortement en Bretagne et dans les Pays-de-la-Loire, malgré un nombre de livreurs stable d'une année sur l'autre. Dans ces régions, le reflux est donc lié à la productivité laitière, qui décroche en raison d'une mauvaise qualité des fourrages, et d'un rationnement des concentrés, dont le prix est très élevé en bio.

La moyenne d'octobre 2022 à septembre 2023 du prix bio réellement payé aux producteurs a été de 512,31 €/1 000 L. Elle est en progression de 5,6 % par rapport à celle de l'année précédente à la même période. On peut constater des disparités de prix selon les collecteurs.

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE NATIONALE LAIT BIO DEPUIS 2017



L'ANALYSE DU CORÉFÉRENT

FABIEN CHAUVEAU (49)

En 2023, de nombreuses concertations ont eu lieu avec les opérateurs de la filière laitière bio en Pays de la Loire. Ces rendez-vous sont nécessaires, surtout en cette période de crise. Il est néanmoins difficile de dire aujourd'hui quels impacts auront ces actions dans le temps. Nous connaissons une partie des facteurs qui ont influencé la déconsommation de produits bio : l'inflation, la concurrence d'autres labels, les marges appliquées. L'agriculture bio a peu de poids vis-à-vis d'autres types d'agriculture alors qu'elle représente 14 % des fermes en France. En 2024, il faudra poursuivre la mobilisation pour que l'agriculture biologique soit mieux reconnue. Il faudra continuer à rencontrer les acteurs de la filière pour partager davantage notre analyse et impliquer encore plus les éleveurs et les éleveuses dans cette démarche de concertation. Un travail est à mener sur la répartition de la valeur entre la production, la transformation et la distribution, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. La loi Egalim n'est pas bien appliquée, il est nécessaire qu'elle soit bien respectée. Les politiques publiques ont un rôle majeur à jouer dans le soutien à l'agriculture bio, le marché ne sera pas la seule réponse. L'agriculture biologique répond à des enjeux sociétaux, économiques, climatiques et environnementaux, d'où son soutien par les pouvoirs publics.

CHIFFRES CLÉS 2023

- 1 RENCONTRE AVEC LES ACTEURS DE LA FILIÈRE LAIT BIO EN PAYS DE LA LOIRE : 30 PARTICIPANTS**
- 3 RENCONTRES D'OPÉRATEURS RÉGIONAUX EN BILATÉRAL**
- 4 COMMISSIONS RÉGIONALES**
- 2 COMMISSIONS BIO DU CIL OUEST**
- 2 LETTRES FILIÈRE LAIT**
- 1 OBSERVATOIRE DE LA FILIÈRE LAIT BIO GRAND OUEST ET PAYS DE LA LOIRE**
- 1 ANALYSE SUR LES ARRÊTS EN LAIT BIO**
- 1 RÉFÉRENTIEL LAIT BIO**
- 1 PUBLICATION SUR LA DEMANDE ET LES BESOINS DES OPÉRATEURS**

ACTION 5 | VIANDE BOVINE

Action réalisée par Anne UZUREAU

PARTENARIAT AVEC E'BIO

Des échanges réguliers ont lieu avec E'Bio pour connaître l'évolution de la conjoncture en viande bovine bio afin d'accompagner au mieux les porteurs de projet à l'installation ou à la conversion ainsi que la transmission.

CONSOLIDER LA STRUCTURATION DES FILIÈRES

La CAB participe à l'appel à projets sur la consolidation de la structure des filières viande bio en Pays de la Loire avec E'Bio. Le réseau travaille sur différents axes : l'accompagnement à la transmission, à l'installation et à la conversion des éleveurs ou porteurs de projet, le suivi de la loi Égalim, etc. Un courrier cosigné par plusieurs acteurs de la filière bio en Pays de la Loire a été envoyé à la région pour respecter les 20 % de produits bio dans les lycées.

COMMISSION VIANDE DE LA FNAB

La CAB a participé à la commission viande de la FNAB. Plusieurs sujets ont été abordés : indicateurs économiques, bien-être animal, valorisation des animaux, conjoncture, marché des viandes bio, réglementation.

VALORISATION DE LA VIANDE BOVINE LAIT BIO

Le réseau CAB coordonne l'expérimentation régionale sur la valorisation des bovins laitiers bio en s'appuyant sur le GIEE

en Mayenne. Plusieurs partenaires sont associés à ce programme : Biolait, E'Bio, le CRAPAL, la clinique de Redon, la ferme de Thorigné, l'ITAB, l'Idèle. Les objectifs de cette expérimentation sont de caractériser les différentes pratiques d'élevage possibles pour engraisser les animaux issus du troupeau laitier, d'élaborer des repères techniques de ces différentes pratiques d'élevage, d'évaluer la pertinence économique de ces modèles, de communiquer sur les pratiques étudiées, ceci afin d'améliorer la valorisation en bio de ces animaux en filières longue et courte.

VEILLE SUR LES PRIX, LES VOLUMES ET LA RÉGLEMENTATION

Des informations sont diffusées lors de réunions techniques entre animateurs de la région sur les prix pratiqués et les volumes écoulés. Diverses communications ont été transmises (mails, bulletins E'Bio).

DEMANDE ET BESOINS DES OPÉRATEURS DU GRAND OUEST

Une publication sur la demande et les besoins des opérateurs des filières viandes bio dans le Grand Ouest a été réalisée par le réseau FNAB Ouest (Bio en Normandie, FRAB Bretagne et CAB). Elle permet de dresser un panorama des opérateurs économiques en viandes bio et de connaître l'aire d'influence, les types de viandes.



Visite de la ferme de Germain Gougeon, expérimentation Valomalebio

Demande et besoin des opérateurs de la filière viande biologique

Régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire - Données 2023

Chaque opérateur des filières viandes biologiques, exerçant une activité d'achat et de valorisation d'animaux en AB a été consulté pour cette réalisation et a communiqué ses informations au réseau FNAB Grand-Ouest. Le bilan du recensement présenté ici reflète donc la vision de chaque opérateur sur ses filières viandes biologiques.

Opérateur	Personne / Contact	Contact tel	Contact mail	Aire d'influence	Période de besoins accrus	
BVB	Porcs	Edouard BOUDIN	06 74 32 30 51	edouard.boudin@bvb.bio	Bretagne, 44	Réformes laitières : Printemps // VA : fin hiver début printemps // Agneau: printemps // Porcs : été
	Bovin	Iwan LE BARON	06 74 89 59 52	iwan.lebaron@bvb.bio	Bretagne	Planification sur l'ensemble de l'année
UNEBO - UNEBIO	Gaël MORICE	06 07 82 76 08	contact@unebb.fr	Bretagne	Planification sur l'ensemble de l'année	
NVB - UNEBIO	Erika MOUSSEL	06 32 02 68 57	animation@assonvb.fr	Normandie	Planification sur l'ensemble de l'année	
EBIO - UNEBIO	Standard	06 12 79 55 16	contact@assebio.fr	Pays de la Loire	Planification sur l'ensemble de l'année	
Société Vitrière d'Abottage*	Standard	02 99 74 85 94	contact@sva-jeanroze.fr	Bretagne, Ndlie, PdLoire	1 ^{er} semestre	
Gallias Viandes (Bigard)*	Dominique GUINEHEUX	06 71 01 69 37	d.guineheux@bigard.fr	Bretagne, Ndlie, PdLoire		
Eureden	Louise BOUCHARD	06 11 34 95 72	louise.bouchard@eureden.com	Bretagne		
Terrena	Ter/Elevage-Bovin	Cyrille BLAIN	06 30 52 07 59	cjblain@terrena.fr	PdLoire, 14, 50, 61	Planification sur l'ensemble de l'année
	Porcs	David LEBRETON	06 16 05 36 64	dlebret@terrena.fr	Ndlie, 22, 35, 56, 44, 49, 53, 72	Besoins réguliers sur l'ensemble de l'année
Agrial	OP Bovin	Étienne JEANNE	06 80 21 68 35	e.jeanne@agrial.com	Ndlie, 22, 35, 56, 44, 49, 53, 72	Besoins réguliers sur l'ensemble de l'année
	Porc*	Sylvain JOUIS	06 72 05 08 63	s.jouis@agrial.com	PdLoire, 22, 35, 56	Planification sur l'ensemble de l'année
Volailles Bio de l'Ouest (VBO)	Florent NOUET	06 12 79 55 16	accueil@coopvbo.fr	PdLoire, 22, 35, 56	Planification sur l'ensemble de l'année	
Poulet de Janzé	Mickaël AUROY	02 99 47 57 47	mauroy@pouletdejanze.fr	35		
Volailles de Bretagne	Standard	02 96 76 58 66	volailles.debretagne@ldc.fr	Bretagne	Planification sur l'ensemble de l'année	
Bodin	Standard	02 51 97 38 00	elevage@bodinbio.fr	22, 35, 56, 44, 49, 53, 85		
LDC Guillet (Lout)	Standard	02 41 32 56 65	rdh@ldc.fr	Bretagne, Ndlie, PdLoire	Planification sur l'ensemble de l'année	
Biodirect	Pascal PETIT	06 87 75 03 74	ppetit@porcbiologique.fr	PdLoire, 22, 35, 56, 14, 27, 50, 61		
Cooperl	Corentin HAMARD	02 99 75 49 05	corentin.hamard@cooperl.com	Bretagne, Ndlie, PdLoire	Linéaire toute l'année	
Le Guouessant	Olivier QUENTRIC	02 96 30 74 12	olivier.quentric@legouessant.fr	Bretagne		
Sanders/Alinat*	Pierre Arnaud WACQUEZ	06 80 46 03 65	pierre-arnaud.wacquez@sanders.fr	Bretagne, Ndlie, PdLoire		
Kermenné*	Abatteur uniquement, renvoi vers groupements et négociés pour prise de contact			Bretagne, Ndlie, PdLoire		

*Pas de modification signalée par ces opérateurs depuis le recensement de mai 2020
Ndlie = Normandie - PdLoire = Pays de la Loire

Opérateur 100% Bio	Bovins biologiques						Porcs biologiques			Volailles de chair biologiques				Ovins biologiques		Lapins bio									
	Réforme laitière	Veaux laitiers (< 6 mois)	Veaux sous la mère (< 6 mois)	Veau bouchard	Jeune taurillon	Vache née à viande de - 5 ans	Vache née à viande de + 5 ans	Beauf	Porc	Porc Charcutier entier	Porc Charcutier castré	Trois de réforme	Verrot	Canard/Galette	Poulet	Chapon	Dirde	Printade	Agneau laitier	Agneau viande	Réforme brebis laitière	Réforme brebis viande	Lapin	Laprine de réforme	
BVB																									
UNEBO - UNEBIO																									
NVB - UNEBIO																									
EBIO - UNEBIO																									
Société Vitrière d'Abottage*																									
Gallias Viandes (Bigard)*																									
Eureden																									
Terrena																									
Agrial																									
Volailles Bio de l'Ouest (VBO)																									
Poulet de Janzé																									
Volailles de Bretagne																									
Bodin																									
LDC Guillet (Lout)																									
Biodirect																									
Cooperl																									
Le Guouessant																									
Sanders/Alinat*																									
Kermenné*																									

■ Intéret marqué pour la collecte ■ Intéret variable pour la collecte ■ Intéret réservé pour la collecte □ Non collecté, non intéressé



Retrouvez également notre fiche grandes cultures et notre fiche lait, réalisées à l'échelle grand ouest et en collaboration avec les groupements d'agriculteurs biologiques, les associations interprofessionnelles biologiques, les chambres d'agriculture et la coopération agricole ouest, sur nos sites internet.



www.agrobio-bretagne.org
www.biopaysdelaloire.fr
www.bio-normandie.org



L'ANALYSE DU RÉFÉRENT NICOLAS COUSINEAU (85)

La filière viande bovine bio fait face à un contexte compliqué. Le commerce a été difficile, avec des négociations très dures, même si les vaches laitières ont connu une progression. La boucherie se développe. La tendance des marchés devrait être meilleure en 2024. Il y a un chantier à mener sur les prix de revient et il faut accompagner les systèmes économes pour garantir des systèmes plus résilients. La gestion des volumes est une nécessité pour sécuriser la filière, ce n'est pas aux industriels de décider seuls, mais bien à l'ensemble des acteurs de la filière. Les produits bio ont été dévalorisés même au niveau du prix consommateur. Certains produits bio sont moins chers que des produits conventionnels. Il est nécessaire de communiquer à nouveau sur les effets positifs de la bio. Ces systèmes répondent à des enjeux climatiques, de biodiversité, de qualité de l'eau, de dynamiques de territoires. Il y a également un enjeu à renouveler les éleveuses et les éleveurs pour maintenir l'activité. Pour répondre à une meilleure valorisation des animaux issus du troupeau laitier bio, le réseau CAB/GAB/CIVAM bio mène actuellement une expérimentation pour évaluer les pratiques et connaître les attentes des acteurs de la filière. Des publications seront diffusées en 2024 pour présenter les résultats.

CHIFFRES CLÉS 2023



1 EXPÉRIMENTATION SUR LA VALORISATION DE LA VIANDE BOVINE LAITIÈRE BIO



1 PUBLICATION SUR LA DEMANDE ET LES BESOINS DES OPÉRATEURS



ACTION 7 | PORC

Action réalisée par Anne UZUREAU

GRUPE RÉGIONAL « FILIÈRE PORC »

La CAB a coanimé avec Interbio une rencontre entre les acteurs régionaux de la filière le 29 septembre 2023, réunissant : Bio direct, E'Bio/Unébio, Cooperl, UFAB, Forébio, Bureau Veritas, Ecocert, Certipaq, Chambre d'agriculture, Biocoop Angers, ITAB, INAO, région, DRAAF, GAB 44 et GAB 85, réseau FNAB. Cette rencontre a permis de faire un point sur la conjoncture à l'échelle nationale et régionale, la réglementation, les politiques publiques, les expérimentations, la communication, et d'établir un plan d'action pour 2023/2024. À l'issue de cette rencontre, une fiche filière a été rédigée ainsi qu'un courrier cosigné par des acteurs des filières bio adressé au Conseil régional pour respecter les 20 % de produits bio dans les lycées.

RENCONTRES AVEC DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS BIO

Dans un contexte de crise, la CAB a souhaité rencontrer en direct deux organisations de producteurs bio (Bio direct et E'Bio) pour faire le point sur la conjoncture et soutenir ces organisations dans le cadre du plan de relance.

VEILLE SUR LA FILIÈRE PORC BIO

Des informations sont diffusées lors de réunions techniques entre animateurs de la région. Diverses communications (dont le plan de relance porc bio) ont été transmises par mail aux éleveurs de porcs bio. La CAB a aussi participé à des échanges à l'échelle nationale avec la FNAB, surtout sur le contexte de la crise de la filière porcine bio.

DEMANDE ET BESOINS DES OPÉRATEURS DU GRAND OUEST

Une publication sur la demande et les besoins des opérateurs des filières viandes bio dans le Grand Ouest a été réalisée par le réseau FNAB Ouest (Bio en Normandie, FRAB Bretagne et CAB). Elle permet de dresser un panorama des opérateurs économiques en viandes bio et de connaître l'aire d'influence, les types de viandes.



Rencontre régionale filière porc bio



ACCOMPAGNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET SANITAIRE

La CAB a contribué au sein de la FNAB à faire remonter des informations sur les questions réglementaires (mise aux normes des bâtiments, castration...). La CAB a participé aux discussions concernant l'application des règles de biosécurité pour les porcs en plein air.



L'ANALYSE DU CORÉFÉRENT

CARL SHEARD (49)

Après un engouement des filières bio en France, la filière porc bio connaît de graves difficultés au niveau de ses débouchés depuis quelque temps. La filière a été obligée de réduire les volumes auprès des éleveuses et des éleveurs, d'anticiper des départs à la retraite ou de geler la création d'ateliers. Même si les pouvoirs publics ont soutenu la filière en 2023, la consommation n'est toujours pas au rendez-vous.

Le cahier des charges bio devrait davantage mettre l'accent sur la cohérence des systèmes avec des espèces plus adaptées aux systèmes de plein air. Il faut continuer à mener des recherches sur la diversité alimentaire, sur le bien-être des animaux, mais aussi sur le changement climatique. Il y a également un travail à mener autour de la valorisation de ces animaux.

CHIFFRES CLÉS 2023



24 PARTICIPANTS À LA
RENCONTRE SUR LA FILIÈRE
PORC BIO RÉGIONALE

2 RENCONTRES BILATÉRALES
AVEC DES ORGANISATIONS DE
PRODUCTEURS 100 % BIO



1 FICHE SUR LA FILIÈRE
PORC BIO



1 COURRIER ADRESSÉ AU CONSEIL
RÉGIONAL POUR RESPECTER LES
20 % DE PRODUITS BIO DANS LES
LYCÉES



1 PUBLICATION SUR LA
DEMANDE ET LES BESOINS DES
OPÉRATEURS

ACTION 8 | VOLAILLES

Action réalisée par Anne UZUREAU

GRUPE RÉGIONAL « FILIÈRE VOLAILLES »

La CAB, avec Interbio (interprofession bio), a organisé le 29 septembre 2023 une rencontre avec les opérateurs de la filière volailles bio. Elle a permis de réunir : VBO, Synalaf, CAFEL (Loué), Terrena, Savic-Freslon, Nutriciab, UFAB, Chambre d'agriculture, Bureau Veritas, Ecocert, ITAB, DRAAF, INAO, GAB 44, GAB 85 et réseau FNAB. Cette rencontre a permis de faire un point sur la conjoncture à l'échelle nationale et régionale, la réglementation, les politiques publiques, les expérimentations, la communication, et d'établir un plan d'action pour 2023/2024. À l'issue de cette rencontre, une fiche filière a été rédigée ainsi qu'un courrier cosigné par des acteurs des filières bio adressé au Conseil régional pour respecter les 20 % de produits bio dans les lycées.

PROGRAMME EXPÉRIMENTAL RÉGIONAL POULETTES BIO

À la suite d'un sondage auprès des éleveurs et éleveuses de volailles, la CAB a souhaité réaliser une expérimentation régionale pour répondre à l'évolution du cahier des charges bio pour l'élevage de poulettes. La CAB coordonne ce nouveau projet, qui vise à recueillir les savoir-faire existants sur la région, aux niveaux national et européen, à acquérir des repères techniques sur ces différentes pratiques d'élevage (en élevages et en station expérimentale), à évaluer la pertinence économique de ces modèles et à communiquer sur les pratiques étudiées. Plusieurs partenaires sont associés à ce projet : le GAB 44, le GAB 85, l'ITAB, l'INRAE, VBO, Synalaf et Terrena.





Rencontre régionale filière volaille bio



Comité de pilotage de lancement du programme d'expérimentation poulettes bio

LIEN AVEC VBO

La CAB est en contact régulier avec VBO, elle a participé à l'AG de VBO.

VEILLE SUR LA FILIÈRE VOLAILLES BIO

Des informations sont diffusées lors de réunions techniques entre animateurs de la région. Diverses communications ont été transmises par mail aux éleveurs de volailles bio. La CAB a aussi participé à des échanges à l'échelle nationale avec la FNAB (conjuncture, grippe aviaire, élevage de poulettes bio, bien-être animal, etc.).

Filière volailles et oeufs bio

Au niveau national et région Pays de la Loire

Edition 2023

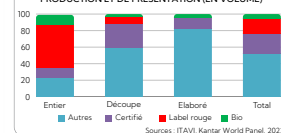
Cette note fait suite à la rencontre des opérateurs économiques et autres acteurs de la filière volailles bio des Pays de la Loire le 29 septembre 2023. Cette rencontre avait pour objectif de partager une analyse commune du marché entre les opérateurs économiques et les acteurs de la filière. Également, les questions réglementaires ont été abordées, ainsi que les politiques publiques, les expérimentations et la communication. À la fin, un travail collaboratif a permis de lister les actions à mettre en place pour 2023 et 2024.

Données nationales

LES ABATTAGES DE VOLAILLES DE CHAIR AU RALENTI

Même si la France est le premier producteur de poulets bio de l'Union européenne, elle connaît une diminution des abattages entre 2021 et 2022 : -1,2 % des abattages de volailles (-0,4 point par rapport à 2021) et -1,5 % des abattages de poulets (-0,5 point par rapport à 2021). Le poulet prêt à cuire est le moteur de la bio en volaille de chair, mais il est moins consommé. La tendance est à une progression du poulet découpé et élaboré. Qui dit plus élaboré dit plus cher au kilogramme.

SEGMENTATION DES ACHATS DE POULETS PAR LES MÉNAGES EN 2022 EN FONCTION DU MODE DE PRODUCTION ET DE PRÉSENTATION (EN VOLUME)



Les 6 premiers mois de l'année 2023 voient se poursuivre une tendance baissière. La volaille entière bio subit une baisse de consommation de 12 % en volume (contre -1,20 % en Label rouge). En revanche, la bio connaît une inflation moins importante que les autres segments (prix de 10 % pour la bio, contre plus de 17 % en poulet standard).



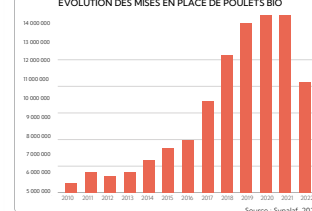
DÉS ÉCARTS DE PRIX TRÈS IMPORTANTS EN POULET

Il y a un effet défavorable du coefficient multiplicateur du calcul des marges des distributeurs. Nous pouvons constater des écarts significatifs : de 8 €/kg pour un filet de poulet standard à 20 €/kg pour un filet de poulet Label rouge et 45 €/kg pour un filet de poulet bio. Concernant le poulet prêt à cuire (PAC), les prix consommateur entre le poulet PAC conventionnel, Label rouge et biologique en GMS et hard discount sont respectivement de 4 €/kg, 6,50 €/kg et 11,50 €/kg.

UNE PRODUCTION NATIONALE EN CHUTE DEPUIS 2012

En 2022, la production nationale a connu une chute de -26 % de mise en place de volaille bio liée à l'influenza aviaire. Les régions les plus touchées par cette épidémie sont les plus productrices en volaille bio, dont les Pays de la Loire (première région productrice en France). De plus, le marché a été aussi à la traîne.

ÉVOLUTION DES MISES EN PLACE DE POULETS BIO



En 2023, les tendances à la baisse continuent, mais de façon moindre. Une comparaison des 7 premiers mois entre 2022 et 2023 montre une diminution de 12%.



DEMANDE ET BESOINS DES OPÉRATEURS DU GRAND OUEST

Une publication sur la demande et les besoins des opérateurs des filières viandes bio dans le Grand Ouest a été réalisée par le réseau FNAB Ouest (Bio en Normandie, FRAB Bretagne et CAB). Elle permet de dresser un panorama des opérateurs économiques en viandes bio et de connaître l'aire d'influence, les types de viandes.

ACCOMPAGNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET SANITAIRE

L'année 2023 a encore été une année compliquée, à la suite de l'épizootie influenza aviaire de 2022. Le réseau CAB s'est fortement mobilisé sur ce sujet pour accompagner au mieux les éleveurs.

Deux rencontres ont eu lieu avec des députés (Philippe Bolo (49), corapporteur de la mission d'information à l'Assemblée nationale sur la grippe aviaire, et Yannick Haury (44)) pour présenter nos propositions, dont le maintien de l'élevage en plein air en cas d'épizootie avec l'application de mesures sécurisant la propagation.



Rencontre avec le député Philippe Bolo



L'ANALYSE DU RÉFÉRENT

JULIEN CESBRON (49)

Les filières longues ont connu en 2023 de grosses difficultés, avec des mesures de réduction ou de pause de la production. Les volumes présents sur le marché sont trop importants vis-à-vis de la consommation. En circuits courts, il y a plus de nuances, avec des éleveurs et des éleveuses qui ont maintenu, voire légèrement augmenté leurs volumes et d'autres qui ont connu une baisse. En 2024, j'espère que les débouchés en filières longues vont se relancer et que les acteurs vont maintenir leur investissement dans la filière bio. Ce choix doit permettre d'accompagner le développement de la consommation en restauration collective. En parallèle, les pouvoirs publics devront renforcer la communication sur les produits bio. Le réseau CAB s'est bien mobilisé autour de la grippe aviaire et a montré les spécificités de l'élevage en plein air. Le réseau a été entendu par des députés pour maintenir ce type d'élevage. Des expérimentations sur la biosécurité en élevage de plein air vont être lancées à l'échelle nationale, notamment en Pays de la Loire.

CHIFFRES CLÉS 2023



26 PARTICIPANTS À LA RENCONTRE SUR LA FILIÈRE VOLAILLES BIO RÉGIONALE



1 FICHE SUR LA FILIÈRE VOLAILLE BIO



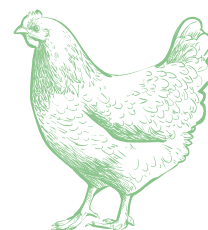
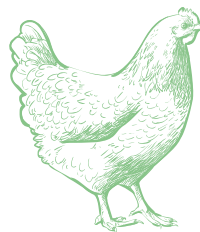
1 COURRIER ADRESSÉ AU CONSEIL RÉGIONAL POUR RESPECTER LES 20 % DE PRODUITS BIO DANS LES LYCÉES



1 PUBLICATION SUR LA DEMANDE ET LES BESOINS DES OPÉRATEURS



2 RENCONTRES AVEC DES DÉPUTÉS



ACTION 9 | CAPRINS

Action réalisée par Anne UZUREAU



Rencontre avec des représentants de Bioland

VEILLE TECHNIQUE

La CAB envoie des données techniques à destination des éleveurs de caprins bio. La CAB fait un point régulier dans le cadre des comités techniques productions animales entre les différents groupes caprins de la région.

ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION ET À LA CONVERSION

Diffusion du guide Élever des chèvres bio auprès des porteurs de projet à l'installation, à la conversion ou à la création d'ateliers chèvres. Ce guide explique les étapes nécessaires à la réussite de son projet : autonomie du troupeau, gestion du pâturage, maîtrise du parasitisme, reproduction, comportement des animaux... Plusieurs éleveurs parlent de leur expérience pour partager leur savoir-faire.

GROUPE DE TRAVAIL CAPRINS DE LA FNAB

La CAB participe à ce groupe, qui traite des problématiques rencontrées chez les éleveurs. Divers sujets ont été abordés, dont l'alimentation des jeunes animaux, les règles d'accès à l'extérieur et au pâturage des jeunes caprins...

CONTACT AVEC UNE ORGANISATION DE PRODUCTEURS

La CAB a échangé avec l'organisation SAS Lait de chèvres bio Ouest pour avoir des informations sur la conjoncture caprine bio.

RENCONTRE AVEC BIOLAND

Laurent Vincendeau, référent caprin à la CAB, a pu rencontrer des représentants du réseau Bioland (organisation de producteurs bio allemands) avec la FNAB. L'échange a permis de découvrir les aspects de l'élevage caprin laitier bio allemand et réciproquement. La gestion des fermes ainsi que la transformation et la commercialisation ont été traitées.



L'ANALYSE DU RÉFÉRENT

LAURENT VINCEDEAU
(85)

Le marché a été compliqué après une croissance de la consommation et de la production. Les charges ont augmenté dans les fermes sans que le prix de vente soit répercuté auprès des éleveurs et éleveuses. En 2023, certains collecteurs ont connu 25 % à 30 % de déclassement en conventionnel. On voit apparaître quelques décertifications. Certains collecteurs n'ont pas contribué à la structuration de cette filière avec des engagements dans le temps. Des organisations de producteurs 100 % bio ont été obligées de mettre en place un soutien à la filière avec l'appui des éleveurs. Certaines organisations de producteurs 100 % bio renforcent leur démarche de différenciation (pâturage, lait pour les jeunes animaux...) afin de répondre aux attentes sociétales. Le réseau CAB doit poursuivre son travail de plaidoyer auprès des politiques pour soutenir davantage l'agriculture biologique.

CHIFFRES CLÉS 2023



1 CONTACT AVEC UNE ORGANISATION DE PRODUCTEURS 100 % BIO (SAS LAIT DE CHÈVRES BIO OUEST)



1 RENCONTRE AVEC BIOLAND (ORGANISATION DE PRODUCTEURS BIO ALLEMANDS)

ACTION 10 | LAPINS

Action réalisée par Anne UZUREAU



Groupe d'échanges

ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIÈRE

La CAB anime l'Association des éleveurs de lapin bio de France (AELBF). Deux lettres d'information ont été rédigées en 2023 et le compte Facebook a été alimenté. La CAB fait le lien à l'échelle nationale pour que la production de lapins bio se développe. Le CIVAM bio 53 a animé un groupe d'échanges autour du logement, des débouchés et un autre groupe s'est réuni dans l'est de la France. Une formation a été organisée à destination des éleveurs (commercialisation), une autre pour des porteurs de projet (créer son atelier de lapins bio). Notre réseau a été en relation avec les acteurs de la filière (dont BVB, opérateur basé en Bretagne assurant la commercialisation des lapins en magasins bio spécialisés).

DIFFUSION D'UN GUIDE ÉLEVER DES LAPINS BIO

Cet outil vise à accompagner les porteurs de projet. Il permet de découvrir la diversité de cette filière émergente et quelques éléments clés pour la réussite de la production de lapins biologiques, dans le respect d'un équilibre animal/plante/climat/éleveur.

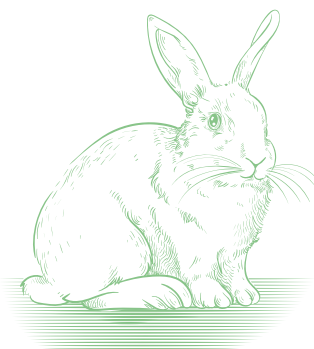


CONTRIBUTION À LA RÉVISION DU RÈGLEMENT BIO

Avec l'appui de la FNAB et de l'INRAE, l'Association des éleveurs de lapin bio est en relation avec l'INAO pour faire évoluer le cahier des charges lapin bio (surface pâturable, abris mobiles, caillebotis).

EXPÉRIMENTATION TECHNIQUE

La CAB coordonne une expérimentation sur le logement des lapins et la surface de pâturage. L'association participe à ce programme de recherche avec l'INRAE de Toulouse et l'ITAB. Des essais dans des élevages sont en cours pour comparer le cahier des charges français et le nouveau règlement bio. La CAB vient en appui avec le CIVAM bio 53. Les éleveurs ont continué à tester la version 2.2.0 permettant un accès au portail web. La version 3 est en cours de finalisation avec un volet santé. Ce projet a été valorisé lors de la journée régionale innovation agricole au Conseil régional.





L'ANALYSE DU RÉFÉRENT

PASCAL ORAIN (53)

L'AELBF est à un tournant. Une nouvelle étape s'annonce. Grâce au fruit du travail de tous, éleveurs, éleveuses, chercheurs, chercheuses, animateurs, animatrices, le nombre d'adhérents a doublé depuis quelques années. Les installations nouvelles développent la production, de jeunes installés sont actifs dans l'association. Le contexte de la bio n'est pas au mieux, même si l'on sent un frémissement de relance en vente directe. Un travail sur la commercialisation a eu lieu en novembre. Le nouveau cahier des charges modifie les perspectives, certains ne seront bientôt plus certifiés bio s'ils n'adaptent pas leurs équipements, on voit émerger de nouvelles façons de produire (bâtiments avec caillebotis). Aurons-nous besoin de différencier les systèmes bio de plein air ? Les nouveaux abris mobiles et fixes modifient le quotidien des éleveurs et éleveuses, un travail sur l'ergonomie, l'habitat doit s'engager prochainement. L'association continue de se structurer, un nouveau président mayennais, Antoine Rabine, a pris le relais. Plusieurs commissions sont actives. Les groupes d'échanges et les formations sont toujours très suivis. Certains acteurs sont à la retraite ou en approche, de nouvelles relations se structurent avec l'INRAE dans un élan positif... Les forces vives se renouvellent. 2024 sera l'occasion de célébrer les 10 ans de l'association, un temps fort avec les adhérents, les partenaires, les consommateurs, pas de doute que nous serons nombreux, nous avons tellement envie de nous retrouver. Un moment de travail, festif, technique, de réflexion, pour donner un nouveau cap à l'Association des éleveurs de lapin bio de France.

CHIFFRES CLÉS 2023



2 GROUPES D'ÉCHANGES :
21 PARTICIPANTS AU TOTAL



1 FORMATION POUR LES ÉLEVEURS : 17 PARTICIPANTS



1 FORMATION POUR LES PORTEURS DE PROJET : 13 PARTICIPANTS



2 LETTRES D'INFORMATION



VALORISATION DE L'EXPÉRIMENTATION LORS DE LA JOURNÉE RÉGIONALE INNOVATION AGRICOLE



ACTION 11 | APICULTURE

Action réalisée par Anne UZUREAU

LUTTE CONTRE LE VARROA

La CAB a organisé un groupe d'échanges, le 7 février 2023, avec la présentation des itinéraires techniques des participants, des résultats des comptages de varroas phorétiques avec une comparaison entre différents systèmes (bio et conventionnel) et différentes méthodes développées. Cette réunion a permis une analyse collective des résultats. Un bilan a ensuite été réalisé pour le registre d'élevage et ses perspectives.

ÉVALUATION DE LA PRESSION VARROA

En lien avec le GDS 44, l'ADA Pays de la Loire et la FRGTV, la CAB a mis en place depuis quatre ans un suivi de la pression varroa chez une dizaine d'apiculteurs. Une fiche technique a été réalisée pour présenter les résultats. Des indicateurs ont été proposés pour comparer les pratiques et les améliorer.





Groupe d'échanges

RELATION AVEC LES ORGANISATIONS APICOLES RÉGIONALES

La CAB est en relation étroite avec l'ADA Pays de la Loire pour mettre en place conjointement des actions autour de la gestion du varroa, des aspects réglementaires, etc. Des partenariats existent également avec le GDS 44, l'OVS et la FRGTV.



L'ANALYSE DU RÉFÉRENT VIRGILE MAZERY (44)

Le marché se tend avec plus d'importations de miels étrangers, accentuées par l'évolution de la consommation vers ce type de miel. Les débouchés commerciaux pour l'apiculture française se compliquent avec cette réorientation des achats. De plus, le miel biologique est concurrencé par le conventionnel, il y a besoin de protéger ce cahier des charges qui répond à des exigences. Il est important de travailler avec tout le monde pour défendre ce label bio.

L'apiculture biologique doit continuer ses recherches pour sécuriser davantage les apiculteurs et les apicultrices. Les apiculteurs bio sont très impliqués dans les travaux de recherche, l'expérimentation régionale l'a démontré. Des partenariats doivent se renforcer avec les acteurs de la filière (vétérinaires, partenaires techniques...) afin d'améliorer les pratiques.

Fiches TECHNIQUE | Apiculture | FÉVRIER 2023

Résultats de 4 années de comptages varroas phorétiques

Depuis quelques années, le déclin des pollinisateurs et notamment des abeilles est une préoccupation majeure. Les régions Pays de la Loire et Bretagne sont cernées par ce phénomène. La CAB accompagne un groupe d'apiculteurs depuis 2018 avec l'appui technique du GDS 44 ainsi que l'ADA Pays de la Loire et FRGTV pour trouver des solutions contre le varroa. Ces apiculteurs bio et non bio se sont retrouvés autour de cette thématique afin de suivre des mesures de pression varroa.

Depuis 2020, un projet GIEE a été validé pour poursuivre ce travail. Ce projet se veut participatif. Il a pour but de favoriser les échanges entre apiculteurs pour trouver des solutions techniques efficaces dans la lutte contre le varroa. Des indicateurs ont été élaborés pour faciliter l'analyse et les marches de progrès. Un outil de suivi a été mis en place pour assurer le recueil des données de pression d'infestation varroa.

Ce document permet de donner des résultats ainsi que des perspectives et de présenter le témoignage d'une apicultrice impliquée dans le groupe.

■ Objectif
Dans le cadre de la lutte contre varroa, un groupe d'apiculteurs s'est réuni afin de surveiller l'infestation varroa de leurs colonies dans l'objectif d'évaluer plusieurs méthodes de lutte et de trouver des solutions efficaces notamment en Agriculture Biologique.

■ Matériel et méthode
Des comptages de varroas phorétiques ont pu être réalisés par les apiculteurs en saison apicole sur différents ruchers avec des stratégies de lutte contre varroa différentes. Un protocole commun de mesure de l'infestation varroa sur un rucher a été mis en place dans le cadre de ce projet. Le taux d'infestation en varroas phorétiques (VP/100 ab) a été mesuré après pesée systématique des abeilles soit par la technique du sucre glace soit par la technique du CO2 avec un coefficient de corrélation pour pouvoir comparer les résultats suivant la technique utilisée (Lee et al 2020, Dietemann et al 2013).

Les comptages de VP/100 ab ont été réalisés majoritairement soit en été avant le protocole de lutte hivernale soit en fin d'été après ce protocole de lutte.

Savant la taille du rucher, un nombre minimum de comptages était requis (5 pour un rucher de 5 à 10 ruches, 6 entre 11 et 20 ruches et 8 pour plus de 20 ruches sur le rucher). Les seuils utilisés étaient de 3 VP pour 100 ab en été avant traitement et de 2 VP pour ab après traitement à l'automne (Delaplane 1999, Dietemann 2013, Faucon 2007, Mondet 2016). Une évaluation de la mortalité hivernale a pu être remontée par ces mêmes apiculteurs.

■ Résultats
A l'issue de la saison 2021, 1828 données de comptages de VP/100 ab ont pu être récupérées sur 4 années de suivi : 42 de février à avril, 886 de juin à août et 1242 de septembre à octobre.

Les résultats sont hétérogènes d'une saison à l'autre : 66 % des comptages de juillet étaient inférieurs à 3 VP/100 ab en 2021 (79 % en 2020, 70 % en 2019 et 79 % en 2018). En septembre, 41 % des comptages étaient inférieurs à 2 VP/100 ab (51 % en 2020, 65 % en 2019 et 56 % en 2018).

Il existe une différence significative dans les comptages de juillet comme ceux de septembre entre apiculteurs conventionnels et apiculteurs en agriculture biologique. Cette différence est plus marquée en septembre. Seuls 39 % des comptages de septembre 2021 sont inférieurs à 2 VP/100 ab avec une hétérogénéité importante des résultats en apiculture biologique contre 100% pour les apiculteurs conventionnels.

L'hétérogénéité des résultats de comptages en apiculture biologique peut s'expliquer suivant la méthode de lutte mise en place par l'apiculteur. Les résultats de comptages les plus satisfaisants sont obtenus via les méthodes zootechniques incluant une période de rupture de ponte associée à un médicament autorisé en agriculture biologique, l'engagement de la reine étant la technique où les comptages après lutte sont les plus favorables notamment lorsque 2 traitements avec AMM sont entrepris.

Les ruchers utilisant la méthode d'engagement ont le moins de mortalité hivernale suivis des ruchers ayant eu des méthodes incluant des périodes de rupture de ponte.

ANNE TROUREAU (chargée de mission CAB) | 06 24 53 79 99 | www.biopaysdelaloire.fr

CHIFFRES CLÉS 2023

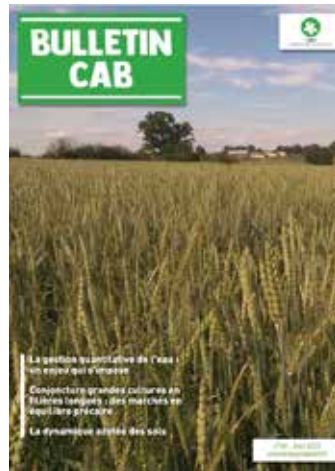
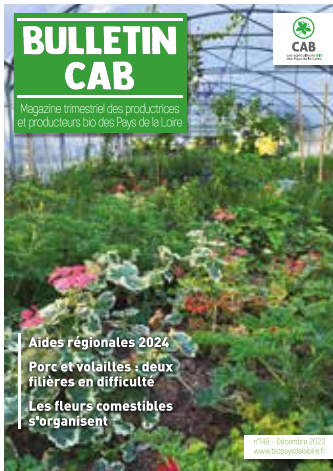
-  **1 GROUPE D'ÉCHANGES : 15 APICULTEURS**
-  **1 PUBLICATION SUR LES RÉSULTATS DE L'EXPÉRImentation VARROA**
-  **1 VISIOCONFÉRENCE AVEC LES PARTENAIRES DE L'EXPÉRImentation VARROA**

ACTION 1 | PUBLICATIONS TECHNIQUES

Action réalisée par Julien TAUNAY

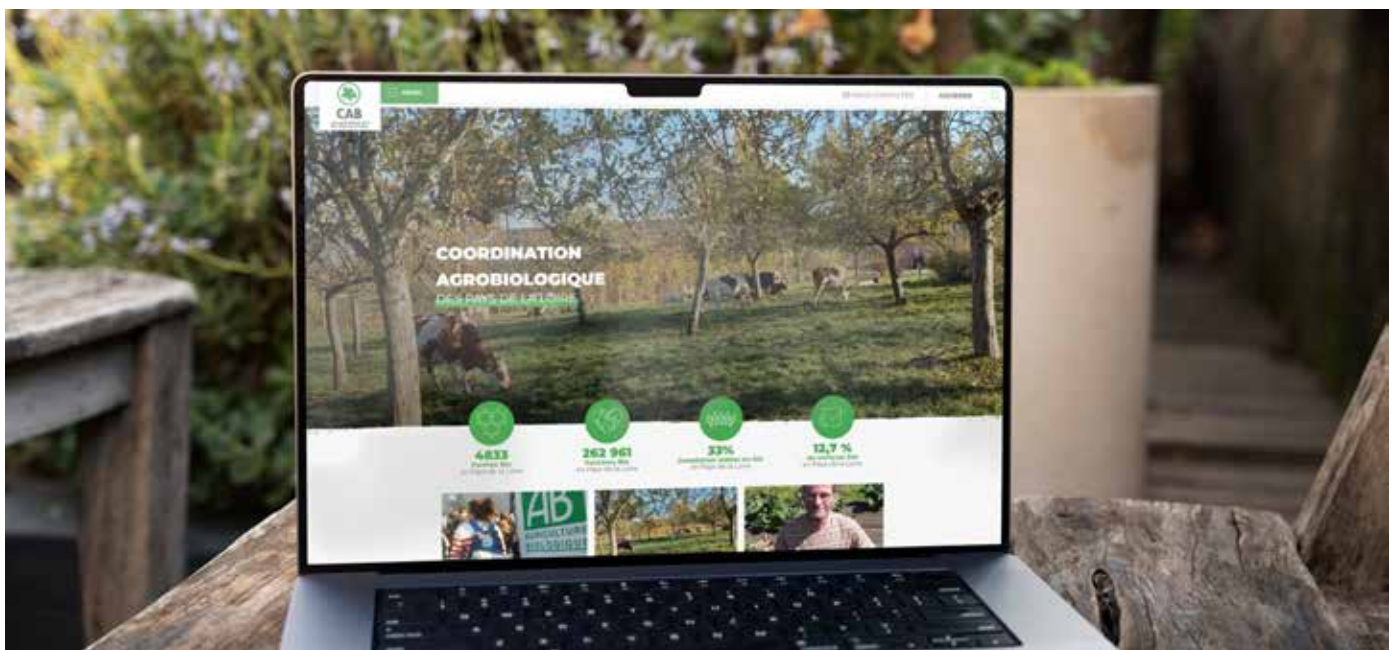
BULLETIN CAB

Le *Bulletin CAB* est un magazine trimestriel envoyé aux producteurs bio des Pays de la Loire. Il est rédigé par les salariés de la CAB et des GAB. En 2023, la CAB a édité 4 numéros (n°s 136 à 139). Les *Bulletins CAB* sont en libre accès sur le site internet de la CAB.



UN NOUVEAU SITE INTERNET

Le site internet de la CAB a été repensé intégralement en 2023, avec un travail harmonisé mené avec le GAB 44, le GABBAnjou, le GAB 72 et le GAB 85. Ce site est destiné aux acteurs qui recherchent des informations sur la bio : conseils techniques, aides, données sur les filières... Il est régulièrement mis à jour avec des actualités. Pour alimenter le site, la CAB a réalisé 12 newsletters transmises à 5 000 abonnés. www.biopaysdelaloire.fr



ANIMATION DU COMPTE X (EX-TWITTER)

La CAB est engagée sur X depuis 2017. Notre objectif est de pouvoir alimenter le débat public grâce à une communication d'influence. Sur X, nous pouvons ainsi interpeller des élus, des acteurs économiques ou des associations. Nous y relayons nos actions et celles de la FNAB. Plusieurs producteurs du conseil d'administration de la CAB sont également présents sur X.



PUBLICATIONS TECHNIQUES

La CAB diffuse et valorise tous les guides techniques et les recueils de savoir-faire réalisés. Ils sont tous disponibles au format numérique, et certains au format papier.

CHIFFRES CLÉS 2023



4 NUMÉROS DU BULLETIN CAB



17 890 UTILISATEURS SUR LE SITE INTERNET



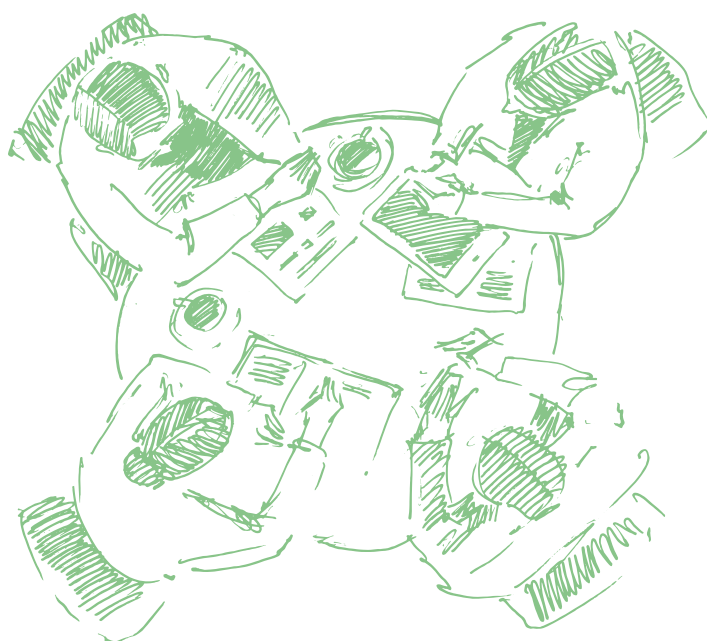
12 NEWSLETTERS ENVOYÉES DANS L'ANNÉE



1 878 ABONNÉS AU COMPTE X (1 830 EN 2022)



300 POSTS



ACTION 2 | PORTES OUVERTES « BIO PRATIQUENT »

Action réalisée par Anne UZUREAU

Le dispositif « les Bio pratiquent » est mis en œuvre par le réseau CAB depuis 2009. Il a pour public cible les producteurs conventionnels, les porteurs de projet à l'installation, les producteurs bio, les élèves et les enseignants des établissements agricoles... L'objectif est de les sensibiliser aux pratiques et stratégies techniques des systèmes bio. En 2023, 13 journées Bio pratiquent ont été programmées. Elles ont été réparties sur deux périodes de l'année (printemps et automne).

TITRE	LIEU	PARTICIPANTS
Le triage des céréales : premier outil de désherbage préventif et d'optimisation des rendements en agriculture biologique	Saint-Pierre-des-Échaubrognes (79)	34
Des moutons dans les vignes : le vitipastoralisme, une pratique vertueuse pour le territoire	Saint-Lambert-du-Lattay (49)	38
Produire des porte-greffe fruitiers bio	Beaufort-en-Vallée (49)	81
Transmission d'une ferme en périurbain	Allonnes (72)	20
Stratégie commerciale en maraîchage bio (focus sur la vente en magasin de producteurs)	Ruillé-sur-Loir (72)	19
Performance économique des systèmes bovins viande bio économes et autonomes	Petit-Mars (44)	30
Retour d'expérience en maraîchage bio et comment mettre en place sa commercialisation en vente directe ?	Bourgon (53)	15
S'installer en PPAM bio : facteurs de réussite	Carquefou (44)	9
Quelles complémentarités entre ateliers animal et végétal ? Zoom sur les débouchés en restauration collective	Guérande (44)	8
Produire des petits fruits bio	Saffré (44)	10
Maïs et tournesol bio en strip-till dans un couvert vivant et gestion de l'interrang avec Orbis (Roll N Sem)	Cheffois (85)	10
Le lait cru en restauration collective, c'est possible ?	La Chapelle-sur-Erdre (44)	11
Conservation des sols en grandes cultures bio	Château-Gontier (53)	125



Des moutons dans les vignes : le vitipastoralisme, une pratique vertueuse pour le territoire (49)



Conservation des sols en grandes cultures bio (53)



Transmission d'une ferme en périurbain (72)



Maïs et tournesol bio en strip-till dans un couvert vivant et gestion de l'interrang avec Orbis (Roll N Sem) (85)

CHIFFRES CLÉS 2023



13 JOURNÉES
« BIO PRATIQUENT »



28 PARTENAIRES
ÉCONOMIQUES ET TECHNIQUES



406 PARTICIPANTS



1 RECUEIL D'EXPÉRIENCES
DE CES BIO PRATIQUENT



LA MISSION RÉGIONALE TERRITOIRE

Action réalisée par *Bénédicte MICHAUD-MATÉGOT*



OBJECTIFS

- Faire monter en compétences les GAB/CIVAM bio, échanger des pratiques.
- Être bien identifié par les partenaires et collectivités.
- Déployer les actions des GAB/CIVAM bio sur les territoires.

ANIMATION DU COLLECTIF EN 2023

- 7 comités techniques territoire.
- 2 comités techniques restauration hors domicile.
- 1 formation-action sur la planification de la production pour la restauration collective.

ON Y FAIT QUOI ?

Des tours d'actualité, du partage d'outils et de méthodes, de la construction d'outils communs, des points sur les appels à projets en cours, un lien avec le réseau FNAB...



DÉVELOPPEMENT DES PROJETS DE PLANIFICATION

Les projets de planification entre productions bio locales et restauration collective, accompagnés par les GAB/CIVAM bio, permettent de consolider les liens entre les acteurs de l'alimentation dans une recherche de sécurisation, d'automatisation et de pérennisation de l'approvisionnement en produits bio et locaux de la restauration collective.

1. Une méthode éprouvée par le GAB 44 sur quatre territoires :

- le PNR de Brière et une filière maraîchage ;
- Redon Agglomération et une filière maraîchage ;
- Nantes Métropole et les filières maraîchage et lait ;
- CC Erdre et Gesvres et les filières maraîchage et viande bovine.

2. Partage de la méthode par une formation-action coconstruite avec le GAB 44, à laquelle 6 salariées des GAB/CIVAM bio/CAB ont participé.

3. Un partenariat financier 2023-2026 signé avec la DRAAF, le dispositif Puls'co, pour développer ces projets sur de nouveaux territoires de la région. En 2023-2024 :

- la communauté de communes du pays de Pouzauges avec le GAB 85 ;
- le pays Vallée de la Sarthe avec le GAB 72 ;
- la communauté de communes des Coëvrons avec le CIVAM bio 53.

UN GROUPE D'ÉCHANGES COLLECTIVITÉS/RÉSEAU BIO

2 journées en 2023, qui ont réuni 63 personnes.

Objectif : créer un espace de dialogue, d'interconnaissance et de retours d'expériences pour lever les freins, identifier les besoins, partager un argumentaire, construire ensemble...

Public : agents de collectivités travaillant sur les questions alimentaires, agricoles, de l'eau.

Journée 1, 8 juin 2023, « les actions de développement de la bio menées sur les territoires, les solutions pour faciliter les partenariats » : 45 participants, dont 9 du réseau bio, 36 agents de collectivités (2/3 PAT, climat et 1/3 eau).

Journée 2, 16 novembre 2023, « les clés de réussite pour adopter une stratégie de développement de la bio » : 18 participants, dont 5 du réseau bio, 13 agents de collectivités (2/3 PAT, climat et 1/3 eau).

Mélanie Bonsergent (49) a participé à la matinée de la première journée.



« À un moment où la bio est en difficulté, il paraît utile et nécessaire de faire se rencontrer, d'un côté, les agents des collectivités qui travaillent au quotidien sur les questions de santé et d'alimentation, et, de l'autre, des animateurs du réseau des GAB afin de mettre en commun nos pratiques, de surmonter ensemble nos difficultés, de trouver des arguments à proposer aux élus pour défendre encore et encore la bio et ses aménités positives. Les collectivités sont les chefs de file sur les territoires des questions autour de la qualité de l'eau, de l'introduction du bio dans les cantines et de prévention en santé. Notre rôle est de les aider dans l'acquisition de savoirs et savoir-faire autour de l'agriculture biologique. »

Cuisinier.e.s, gestionnaires de restaurants collectifs, élu.e.s,
agents de PAT en Pays de la Loire,
vous êtes invité.es à assister au

WEBINAIRE RHD ET BIO

**Restauration collective et bio : la viande et le végétal,
une complémentarité à retrouver dans les assiettes**



mercredi

27 SEPTEMBRE
de 9h00 à 10h30

UN WEBINAIRE RHD VISIONNABLE SUR LE SITE DE LA CAB

126 inscrits, 90 participants.

Constats : baisse du CA en restauration collective d'opérateurs économiques 100 % bio, alerte du Comptoir des viandes bio et de Manger bio Pays de la Loire ; enjeu du maintien des systèmes en polyculture-élevage ; développement des menus végétariens non compensé par l'achat de viande bio locale.

Objectifs du webinaire : faire comprendre la complémentarité du végétal et de l'animal sur les fermes, complémentarité à retrouver dans les assiettes ; mettre en avant l'existence des filières viande et légumineuses bio, qui se sont structurées pour répondre aux demandes de la restauration collective.

Intervenants : Julien Picq (Agence bio), Gaëlle Bouchon (DRAAF), Mickaël Hardouin (collège Joachim du Bellay), Jean-Marie Roy (éleveur), Morgane Piard (CVB), Cécilia Briand (présidente de Manger bio Pays de la Loire), Anna Jeunesse (GAB 44), Samuel Mony-Roullé (cuisinier formateur, MCN).

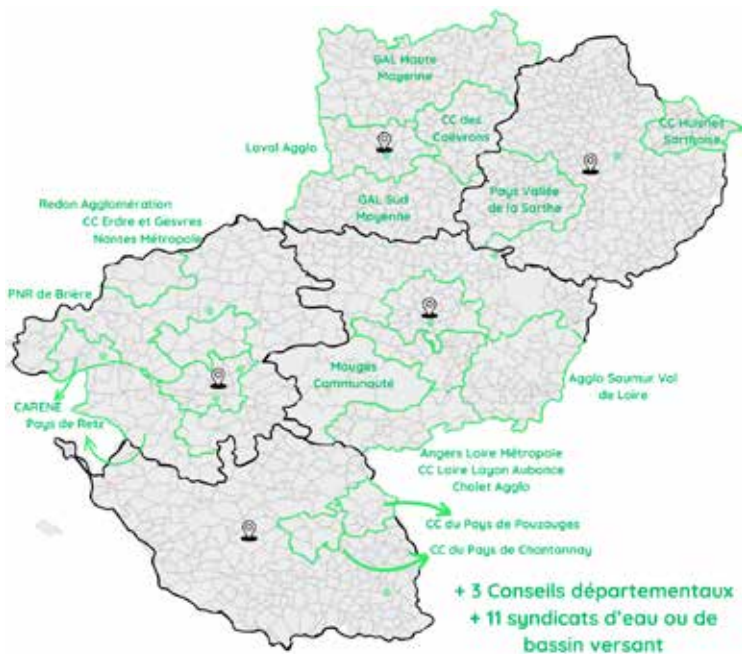
PUBLICATIONS



Les livrables des journées de groupes d'échanges collectivités/réseau bio



Une plaquette à destination des collectivités souhaitant revenir à la gestion directe de leur restaurant collectif



LES TERRITOIRES ENGAGÉS (FINANCEMENT D' ACTIONS) AVEC LEUR GAB/CIVAM BIO

CHIFFRES CLÉS 2023



1 GROUPE D'ÉCHANGE RÉGIONAL COLLECTIVITÉS : 18 À 45 PARTICIPANTS



1 WEBINAIRE RHD : 90 PARTICIPANTS



33 TERRITOIRES ENGAGÉS AVEC LES GAB/CIVAM BIO



L'ANALYSE DU RÉFÉRENT ERWAN PROVOST (44)

Les collectivités portent des politiques qui impactent le domaine agricole, en particulier la bio. Pourtant, on peut constater une méconnaissance des élus sur le sujet, parfois un manque de confiance ou de légitimité pour avancer et une complexité qui favorise l'inertie. Se mobiliser en tant que producteur et productrice auprès des élus et des collectivités, c'est avant tout faire avancer la cause de la bio et promouvoir les valeurs du réseau bio. Mais cela permet aussi de rencontrer les élu-e-s pour estimer le potentiel de travail à mener ensemble, faire connaître le GAB ou le CIVAM bio et les outils existants, être relais d'informations entre le réseau et le territoire.

Un exemple de mobilisation menée sur le GAB 44 avec Erwan...
Pourquoi avoir réuni, le temps d'une soirée conviviale, les producteurs et productrices bio de ton territoire, la CC Sèvre et Loire (CCSL) ? Depuis maintenant plus de 2 ans, nous sommes sollicités pour participer aux réflexions du projet alimentaire territorial. Un premier plan d'action est paru l'an dernier, le GAB 44 a été identifié sur plusieurs volets : la sensibilisation du public sur l'alimentation (visite de fermes), le développement de l'agriculture biologique (formations, portes ouvertes) et la sensibilisation au passage en régie directe en RHD. Nous avons la chance sur notre territoire d'avoir deux administrateurs et une administratrice du GAB 44. Avec l'appui de Danielle Broekarts, coordinatrice du pôle territoire, l'idée a été émise d'organiser un temps convivial pour faire se rencontrer les producteur-trice-s bio de la CCSL et identifier les forces en présence. Une vingtaine de participant-e-s ont répondu présent-e-s à cette invitation.

Comment s'est déroulée cette soirée et qu'est-ce qui en est ressorti ? Chaque participant-e était invité-e à apporter un produit de sa ferme pour que l'on puisse apprécier la diversification qui s'opère depuis quelques années sur un territoire qui s'était spécialisé vers la viticulture et le maraîchage. Une animation dynamique et participative a permis à chacun-e d'exprimer sa perception de sa place sur le territoire et d'identifier les besoins et les envies, tels que la mutualisation de main-d'œuvre, la création d'un marché fermier, une meilleure communication sur nos fermes et une organisation pour fournir la restauration collective.

Quelles suites seront données ? Cette première rencontre nous encourage fortement à poursuivre la dynamique en créant des groupes par thématique. Une réunion a déjà eu lieu entre maraîcher-ère-s intéressé-e-s pour alimenter les cantines des collèges notamment. Dans les semaines à venir, nous devons nous pencher sur la stratégie à adopter pour répondre à la fois aux besoins du territoire et à ceux des producteur-trice-s.



Angélique BAUDOIN
Assistante administrative et comptable

☎ 02 41 18 61 40
✉ cab@biopaysdelaloire.fr

Comptabilité, gestion, paie
Base de données producteurs
Assistance technique auprès de l'équipe
Appui site internet
VIVEA



William PARMÉ
Conseiller technique
maraîchage biologique

☎ 07 64 74 99 70
✉ cab.leg-petitsfruits@biopaysdelaloire.fr

Suivi des maraîchers bio de la région
Rédaction d'articles techniques
Intervention en formation



Jérémie CEBRON
Conseil technique en
œnologie

☎ 07 68 98 54 95
✉ cab.oenologie@biopaysdelaloire.fr

Accompagnement en œnologie
Labo itinérant
Documents techniques
Expérimentation



Kady SONKO
Conseillère technique
viticulture bio et
biodynamie

☎ 06 29 50 24 15
✉ cab.viticulture@biopaysdelaloire.fr

Animation et suivi des groupes de vignerons bio
et en conversion
Conseil technique en viticulture biologique
et biodynamique
Rédaction de bulletins techniques
Suivi d'expérimentation en viticulture bio



Emmanuelle CHOLLET
Chargée de mission filières végétales

☎ 06 95 41 97 60
✉ cab.filières@biopaysdelaloire.fr

Viticulture : appui à Loire Vin Bio
Grandes cultures : commission régionale, veille marché,
structuration de filières
Filière légumes : veille marché, structuration de filières
PPAM : animation groupe régional
Relations avec les opérateurs de l'aval



Julien TAUNAY
Coordinateur régional

☎ 06 11 37 34 53
✉ cab.coordination@biopaysdelaloire.fr

Coordination de la structure
Encadrement de l'équipe salariée
Gestion financière
Partenariats et communication
Formation



Patrick LEMARIÉ
Chargé de mission
développement de la bio

☎ 06 69 42 78 56
✉ cab.environnement@biopaysdelaloire.fr

Conversion/Installation : outils d'accompagnement
Réglementation : lien INAO, OC...
Aides producteurs : suivi des dispositifs
Relations avec les acteurs de l'eau
Environnement et climat



Anne UZUREAU
Chargée de mission productions animales

☎ 06 24 53 79 69
✉ cab.productions@biopaysdelaloire.fr

Lait : commission régionale, approche filière, CIL
Ouest
Viandes : partenariat EBIO, appui projet
Volailles : approche filière
Porc : approche filière
Lapin : appui association éleveurs lapin bio de France
Portes ouvertes Bio pratiquent
Recherche : suivi expérimentations animales



Bénédicte MICHAUD-MATÉGOT
Chargée de mission territoire et collectivités
territoriales

☎ 06 65 61 03 51
✉ cab.territoire@biopaysdelaloire.fr

Soutien méthodologique aux GAB
Coordination des actions territoire + RHD
Développement de partenariats
Organisation de formations
Représentation auprès des financeurs régionaux



Amélie VIAN
Conseillère technique
maraîchage biologique

☎ 06 26 84 51 56
✉ cab.maraichage@biopaysdelaloire.fr

Suivi des maraîchers bio de la région
Gestion des expérimentations en maraîchage bio
Coordination du Taupin du maraîcher
Intervention en formation
Appui technique en PPAM

STAGIAIRES À LA CAB EN 2023



- **PIERRE BRUNET** : expérimentation en viticulture
- **ANAÏS PODEUR** : suivi des expérimentations en petits fruits
- **TÉRENCE KERYHUEL** : suivi des expérimentations en maraîchage biologique

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La CAB est pilotée par un conseil d'administration composé de 20 administrateurs, soit 4 sièges par département. Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois en 2023, à raison d'un CA tous les 2 mois. Les CA réunissent en moyenne une douzaine d'administrateurs et un coordinateur par département. Le CA gère les dossiers en cours et définit des stratégies de développement de la CAB. Les administrateurs ont consacré 129 jours de présence pour accompagner les actions de la CAB (représentation, appui aux projets...). Le CA de la CAB délègue certaines missions à un comité exécutif (l'équivalent d'un bureau), composé d'un administrateur par département.

GESTION FINANCIÈRE

Le conseil d'administration a continué son objectif de diversification des financements par le développement de prestations. La part d'autofinancement est de 35 % (prestations de formation, prestations auprès des producteurs et des opérateurs économiques, cotisations, appui des GAB/CIVAM bio 53).

PARTICIPATION À INTERBIO PAYS DE LA LOIRE

La CAB anime le collège producteurs d'Interbio. 14 administrateurs siègent au conseil d'administration. Bruno Gris représente les producteurs au bureau d'Interbio. Le réseau GAB participe aux actions d'Interbio, notamment le Printemps bio.

PARTENARIATS AVEC LE PÔLE BIO

La CAB a noué des contacts privilégiés avec les organisations du Pôle bio régional : Interbio, CRA, EBIO, ITAB. L'objectif est de construire des projets communs en valorisant la proximité des bureaux.

PARTENARIAT AU SEIN DE TACTS

La CAB est active dans un collectif informel d'organisations agricoles : ARDEAR, FRCIVAM, Terre de liens, Solidarité paysans, AFOCG, CIAP et Accueil paysan. Ce collectif s'est réuni 4 fois en 2023.

PARTICIPATION À LA DYNAMIQUE DE LA FNAB

La CAB appuie le travail de la FNAB de deux façons : en diffusant les informations nationales vers les groupements bio et les producteurs, et en faisant remonter la position des producteurs des Pays de la Loire à l'échelon national. Nous participons également aux activités nationales organisées périodiquement par la FNAB. Notre apport est important pour faire vivre le réseau et contribuer à mutualiser nos compétences. Enfin, les producteurs bio des Pays de la Loire participent directement à la vie de la FNAB par un retour de leur contribution financière. Ces cotisations sont essentielles pour financer les actions syndicales (aides PAC, réglementation...). En 2023, Anya Van der Hoff est notre représentante titulaire au conseil d'administration de la FNAB.



FNAB
Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

CHIFFRE CLÉ 2023



129 JOURS D'IMPLICATION DES
PRODUCTEURS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION CAB EN 2023



Audrey LACROIX

GAB 44
Volaille
LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
06 98 16 88 46



Erwan PROVOST

GAB 44
Maraîchage
LA REGRIPIÈRE
06 71 25 35 61



Jacques CHAUVIRE

GAB 44
Maraîchage
VALLET
06 07 89 75 06



Bruno GRIS

GAB 44
Polyculture - Bovin
LE CLION-SUR-MER
06 43 86 28 96



Philippe JAUNET

GABBANJOU
Lait
YZERNAY
06 33 36 47 71



Philippe BOULAY

GABBANJOU
Transformation laitière
SAINTE-GEMMES-D'ANDIGNÉ
06 07 15 42 99



Mélanie BONSERGENT

GABBANJOU
Arboriculture
LE LION-D'ANGERS



EMILIE TOURRETTE-BRUNET

GABBANJOU
Viticulture
CHAUDEFONDS-SUR-LAYON



Eric GUIHERY

CIVAM bio 53
Administrateur FNAB
Trésorier CAB
Bovin lait | HERCE
06 76 60 03 90



Germain GOUGEON

CIVAM bio 53
Polyculture - Bovin viande
LA BAZOUGE-DE-CHEMERE
06 88 78 74 52



Emeric GUYARD

CIVAM bio 53
Lait
MONTSÛRS
06 85 66 25 04



Jean-François GAUME

CIVAM bio 53
Polyculture - Élevage
ST-QUENTIN-LES-ANGES
06 83 84 14 59



Anya VAN DER HOFF

GAB 72
Polyculture
SAVIGNÉ-SOUS-LE-LUDE
06 75 95 84 29



Fabienne HAGNEAUX

GAB 72
Petits fruits rouges
VAAS
06 13 77 47 84



Evelyne LAURENT

GAB 72
Maraîchage
PARCÉ-SUR-SARTHE
07 68 77 24 55



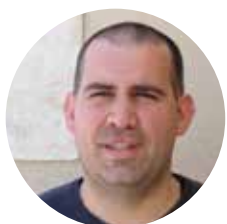
Myriam CORVAISIER

GAB 72
Volaille et bovin
BEAUFAY
06 77 70 13 19



Patrick ROBIN

GAB 85
Bovin viande
MOUCHAMPS
06 68 60 04 08



Julien RAVON

GAB 85
Bovin lait
MAILLEZAIS
06 99 61 04 61



Caroline MERIET

GAB 85
Bovin viande
THOUARSAIS-BOUILDROUX
07 60 74 86 68



François VRIGNAUD

GAB 85
Administrateur FNAB
Bovin viande
SOULLANS
06 99 45 63 54

RÉFÉRENT.E.S PROFESSIONNEL.LE.S CAB EN 2023

RÉFÉRENT.E-S MARAÎCHAGE



Maud SAVINA (44)



Yoan LOYEN (44)



Nicolas HAEZEBROUCK (49)



Loïc de BARMON (49)



Antoine LOCHET (85)



Yannick HALLOIN (85)



Clément LE GARFF (53)



Evelyne LAURENT (72)



Jean-François REGNIER (49)



Rémi BRANGER (44)



Xavière HARDY (44)



Émilie TOURRETTE BRUNET (49)



Philippe CHEVARIN (44)



Marie CARROGET (44)



Aurélie MARSAIS (49)



Carl SHEARD (49)

RÉFÉRENT.E-S VITICULTURE / ŒNOLOGIE

RÉFÉRENT.E-S PORC

RÉFÉRENT RÈGLEMENTATION



Eric GUIHERY (53)



RÉFÉRENTS LAIT

Eric GUIHERY (53)



Fabien CHAUVEAU (49)

RÉFÉRENTS GRANDES CULTURES



Jean-François GAUME (53)



Cyril ROUX (85)

RÉFÉRENT AIDES PRODUCTEURS



François VRIGNAUD (85)

RÉFÉRENT EAU ET BIO



Jacques CHAUVIRE (44)

RÉFÉRENTE PPAM



Catherine MAHE (53)

RÉFÉRENTE PETITS FRUITS



Marion SEGUIN (44)

RÉFÉRENT VOLAILLE



Julien CESBRON (49)

RÉFÉRENT VIANDE BOVINE



Nicolas COUSINEAU (85)

RÉFÉRENT LAPIN



Pascal ORAIN (53)

RÉFÉRENT APICULTURE



Virgile MAZERY (44)

RÉFÉRENT CAPRIN



Laurent VINCENDEAU (85)

Relecture orthographique - Antoine Marquet - Conception et création - Agata Communication | Mars 2024
Illustrations - Freepik.com - © Photos - CAB Pays de la Loire



CAB

Les agriculteurs **BIO**
des Pays de la Loire

02 41 18 61 40

WWW.BIOPAYSDELALOIRE.FR

LE RÉSEAU DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS BIO DES PAYS DE LA LOIRE

Le réseau bio rassemble cinq groupements de producteurs
(GAB 44 - GABBAjou - CIVAM bio 53 - GAB 72 - GAB 85).

La Coordination agrobiologique des Pays de la Loire accompagne depuis 1991
le développement de l'agriculture biologique en Pays de la Loire.

NOS OBJECTIFS

- Développer l'agriculture biologique
- Construire des filières régionales cohérentes
- Sécuriser techniquement les fermes bio
- Rassembler et défendre les producteur-riche-s bio

NOS COMPÉTENCES

- Soutien des producteur-riche-s bio
- Accompagnement des conversions
- Appui technique aux producteur-riche-s bio
- Intervention dans les politiques publiques
- Structuration des filières régionales

Actions réalisées avec le soutien financier de nos partenaires

